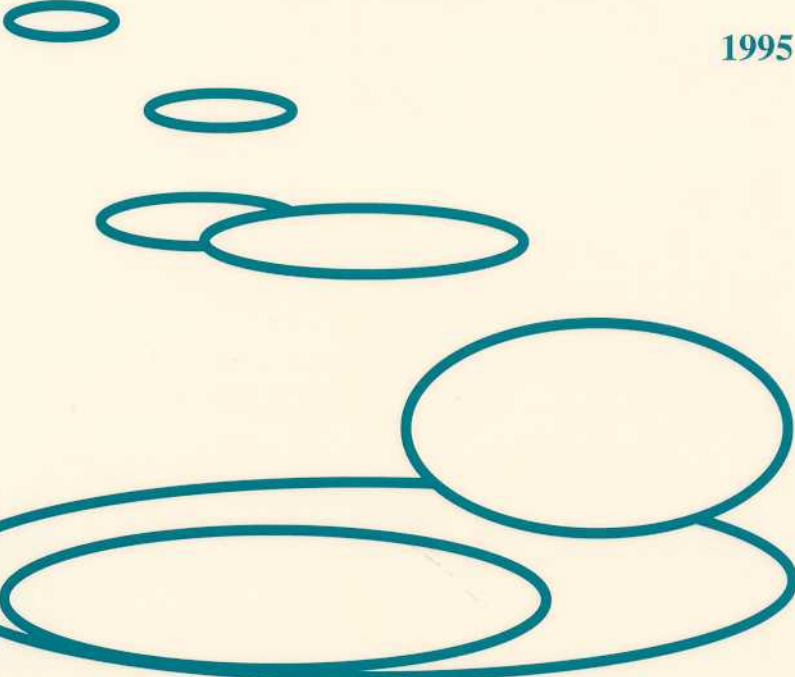


n° 17

1995



LES OUVRIERS-MINEURS DE LA
RÉGION DE SUDBURY
1886-1930



REVUE
DU
NOUVEL ONTARIO

REVUE DU NOUVEL ONTARIO

Directeur :

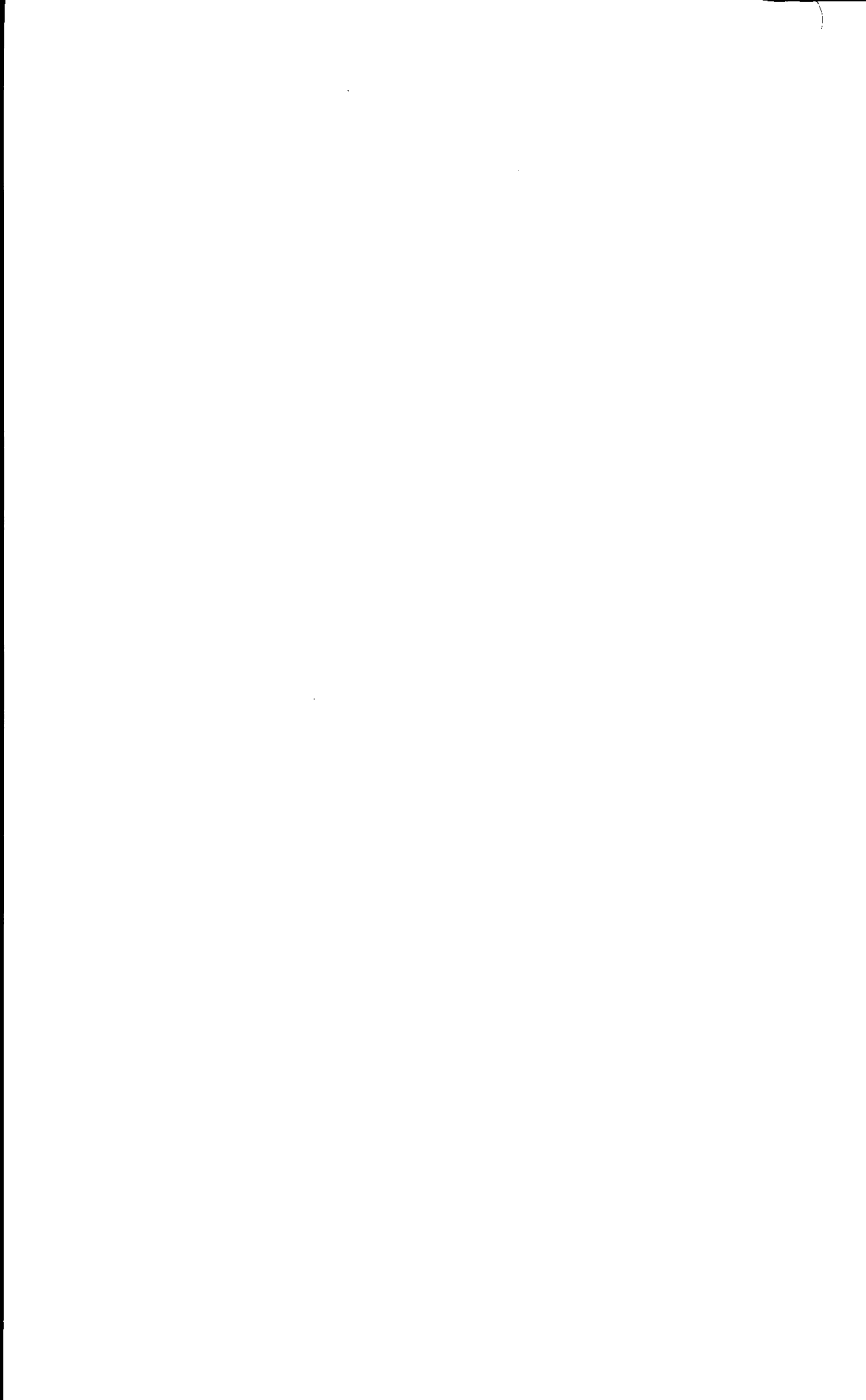
Ali Reguigui

Comité de rédaction :

Jacqueline Gauthier
Simon Laflamme
Annette Ribordy

COMITÉ CONSULTATIF :

André BELLEY, Université du Québec, Trois-Rivières
René DIONNE, Université d'Ottawa, Ottawa
Julien HARVEY, Centre Justice et Foi, Montréal
Joan Mount, Université Laurentienne, Sudbury
Normand RENAUD, Prise de Parole, Sudbury
Paul RUEST, Collège Universitaire de Saint-Boniface, Manitoba
Donald DENNIE, Université Laurentienne, Sudbury
Louis-Jacques FILION, Université du Québec, Trois-Rivières
Frank McMAHON, Université d'Alberta, Edmonton
Hans-J. NIEDEREHE, Universitat Trier, Trier (Allemagne)
Jean ROBIDOUX, Faculté d'Administration, Sherbrooke
Pierre Savard, Université d'Ottawa, Ottawa
Geoffrey TESSON, Université Laurentienne, Sudbury

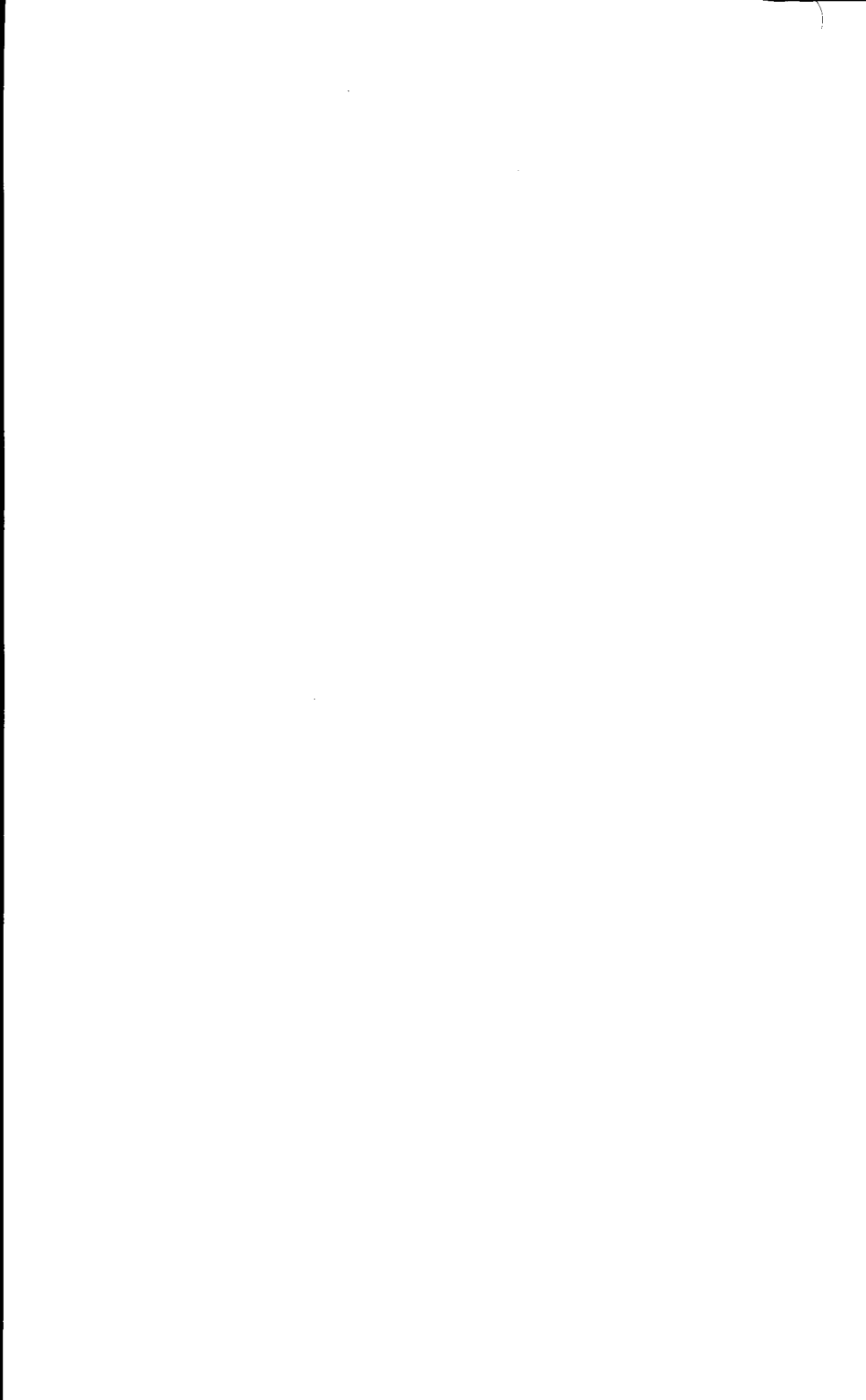


**Revue du Nouvel Ontario, Numéro 17
1995**

La *REVUE DU NOUVEL ONTARIO* est une publication de l'Institut franco-ontarien (IFO). Les auteurs des articles assument seuls la responsabilité de leurs idées.

©Tous droits réservés
Institut franco-ontarien, 1995

ISSN 0708-1715



LES OUVRIERS-MINEURS DE LA RÉGION DE SUDBURY

1886-1930

Paul de la Riva

Paulette Gosselin

Karey Reilly

Sous la direction de:
GUY GAUDREAU

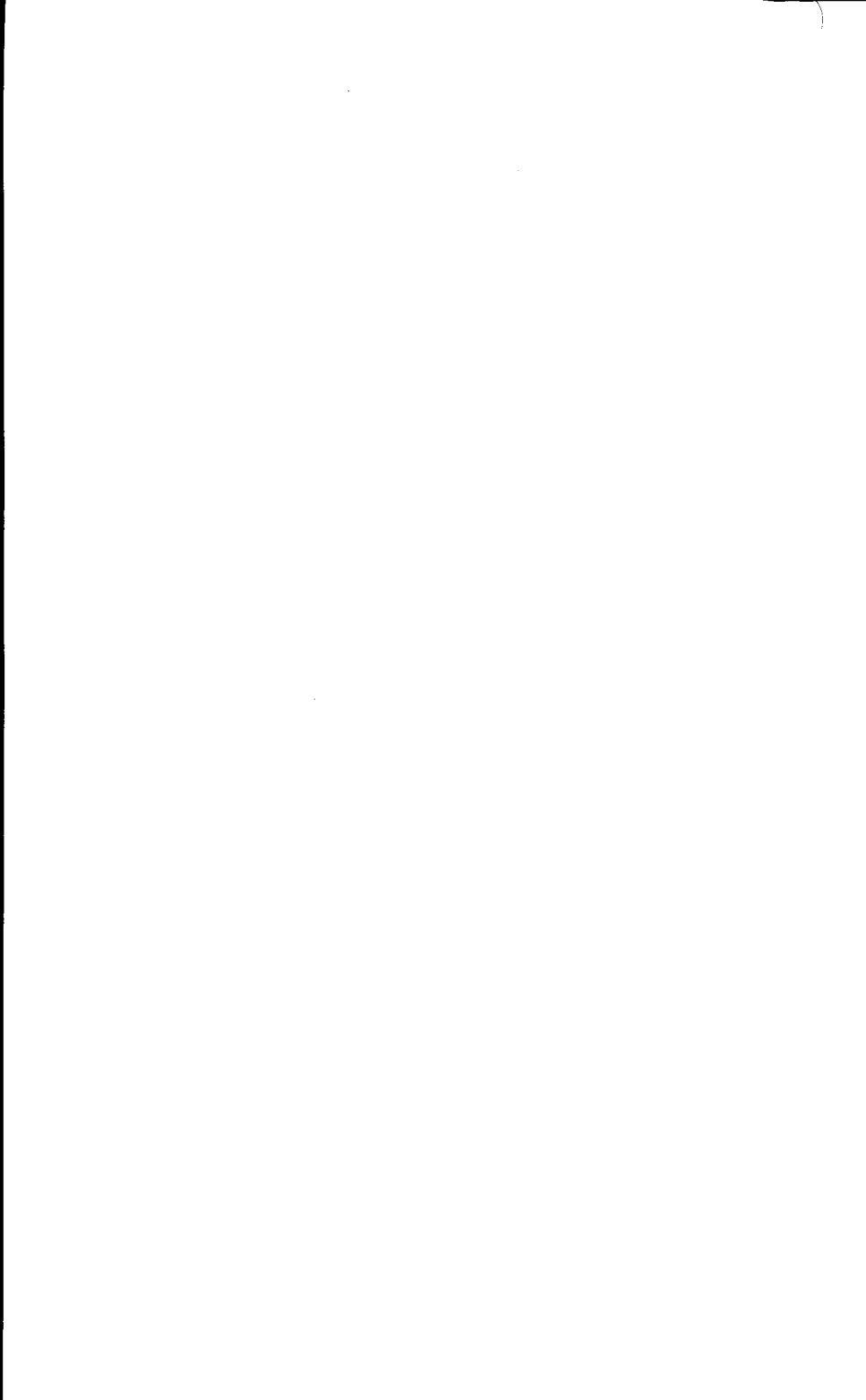


TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	9
PRÉSENTATION	13
Guy Gaudreau	
LES CANADIENS-FRANÇAIS ET LE TRAVAIL MINIER DANS LA RÉGION DE SUDBURY, 1886-1912	29
Paul de la Riva	
La situation en 1891	30
La situation en 1901	35
L'évolution annuelle des effectifs canadiens-français, 1886-1912	42
LES ITALIENS DE COPPER CLIFF, 1886-1912	49
Karey Reilly	
L'arrivée des Italiens à Copper Cliff	53
La mobilité des Italiens	61
La structure occupationnelle	67
La formation d'un quartier ethnique	69
LES ACCIDENTS DE TRAVAIL À LA CANADIAN COPPER COMPANY, 1900-1920	77
Paulette Gosselin	
Historiographie, sources et méthodes	78
Deux décennies d'accidents miniers, 1900-1920	82
Les causes immédiates	89
Les accidents de travail à la Canadian Copper, 1912-1913	96
LES OUVRIERS-MINEURS DE SUDBURY (1912-1930): LE CAS DE L'INTERNATIONAL NICKEL COMPANY	105
Paul de la Riva et Guy Gaudreau	
Ethnicité et évolution de l'embauche	109

Âge et antécédents professionnels	113
La division du travail et la ségrégation occupationnelle	118
La mobilité des ouvriers-mineurs	126
 BIBLIOGRAPHIE	 137

GRAPHIQUE ET CARTE

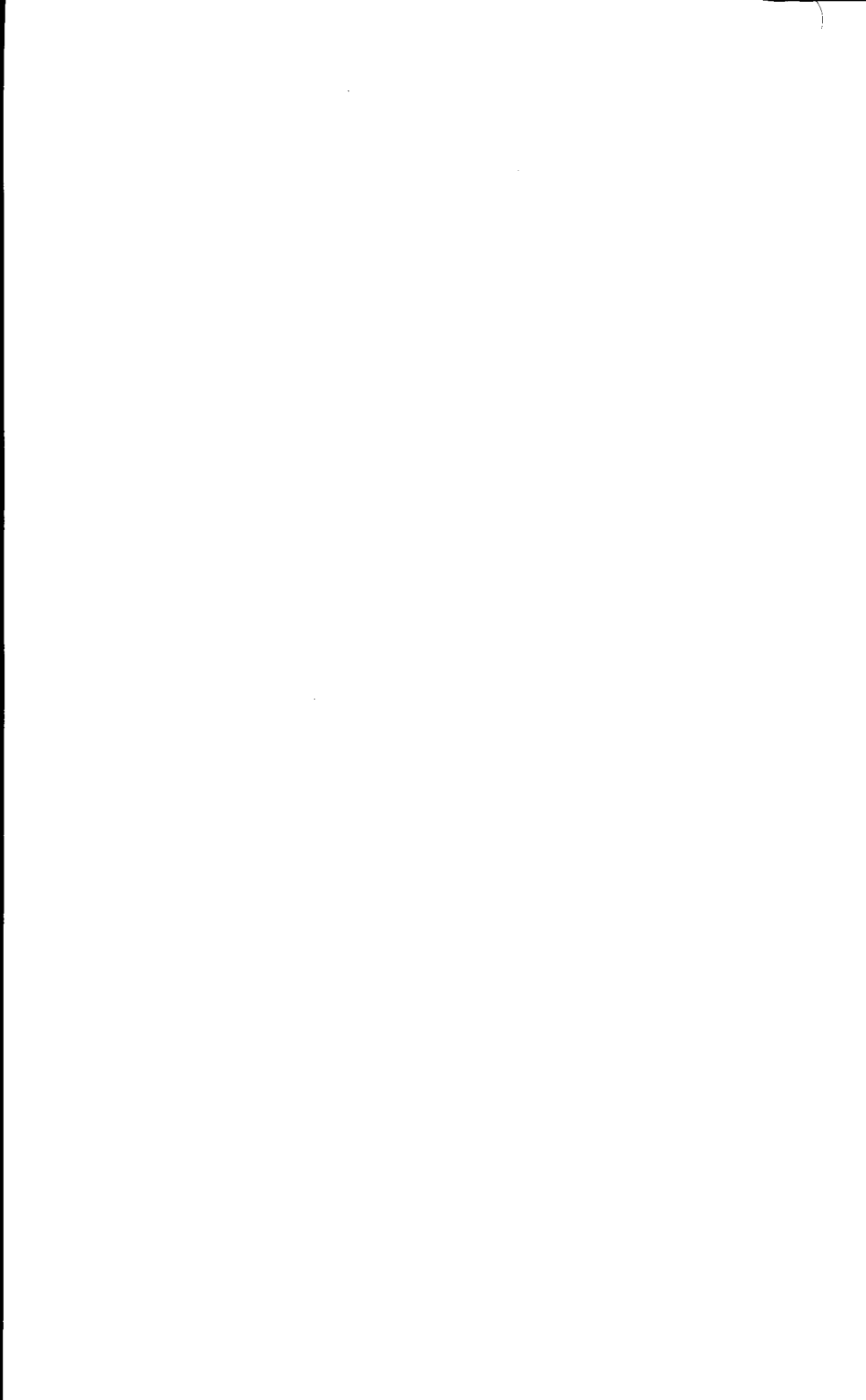
GRAPHIQUE 1: Évolution de l'extraction de minerais des deux principales entreprises de la région de Sudbury, 1887-1928, en milliers de tonnes	17
CARTE 1: La région de Sudbury	31

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1: La population active canadienne-française de la région de Sudbury en 1891	32
TABLEAU 1.2: La répartition des occupations dans l'industrie minière des cantons de McKim et de Snider, selon l'ethnicité, 1891	34
TABLEAU 1.3: La population active canadienne-française de la région de Sudbury en 1901	37
TABLEAU 1.4: La répartition des occupations dans l'industrie minière des cantons de McKim, de Snider et de la région, selon l'ethnicité, 1901	39
TABLEAU 1.5: La présence des Canadiens-Français dans les livres de caisse de la Canadian Copper, 1896-1912, en %	43
TABLEAU 2.1: La croissance de la communauté italienne de Copper Cliff, 1903-1914	58
TABLEAU 2.2: Les mois d'arrivée des travailleurs italiens à la Canadian Copper, selon le lieu de l'emploi antérieur, 1912-1914, à la première embauche . . .	60

TABLEAU 2.3: La mobilité des chefs de ménage italiens à Copper Cliff, 1903-1914	62
TABLEAU 2.4: La durée de la première embauche des travailleurs italiens à la Canadian Copper, 1912-1914	63
TABLEAU 2.5: La répartition des travailleurs italiens de la Canadian Copper, 1912-1914, par service et catégorie d'emploi	68
TABLEAU 2.6: La distribution des chefs de ménage italiens et non italiens dans la Petite Italie de Copper Cliff, 1903-1914	71
TABLEAU 2.7: Les Italiens hors de la Canadian Copper, 1903-1914	73
TABLEAU 3.1: Les accidents sérieux dans les entreprises minières de l'Ontario et à la Canadian Copper, 1900-1920	83
TABLEAU 3.2: Les décès dans les entreprises minières de l'Ontario et à la Canadian Copper, 1900-1920	85
TABLEAU 3.3: Comparaison de la dangerosité du travail à la Canadian Copper, dans les autres entreprises régionales et en Ontario, selon les décès, 1900-1920	87
TABLEAU 3.4: L'âge et le statut matrimonial des accidentés à la Canadian Copper, 1912-1913	100
TABLEAU 3.5: La composition ethnique des accidentés à la Canadian Copper, juillet 1912 à décembre 1913	102
TABLEAU 4.1: Évolution du recrutement à l'Inco, 1912-1930	110

TABLEAU 4.2: La composition ethnique des engagements à l'Inco, 1912-1930	111
TABLEAU 4.3: Les travailleurs de l'Inco, 1912-1930, selon les groupes d'âge, en %	116
TABLEAU 4.4: Les antécédents professionnels des travailleurs de l'Inco, 1912-1930, selon le lieu et le secteur économique	117
TABLEAU 4.5: Évolution de la division du travail à l'Inco, 1912-1930	120
TABLEAU 4.6: L'âge des travailleurs de l'Inco exerçant certains métiers, 1912-1930, en %	122
TABLEAU 4.7: La ségrégation ethnique dans la répartition du travail à l'Inco, 1912-1930	125
TABLEAU 4.8: La durée moyenne du premier engagement des travailleurs de l'Inco, selon l'âge, 1912-1930, en mois et en %	127
TABLEAU 4.9: Les motifs de départ des travailleurs de l'Inco, 1912-1930, selon les ethnies, les périodes et les principales occupations	129
TABLEAU 4.10: Le nombre et la durée moyenne des engagements selon le statut matrimonial, l'ethnie et les catégories d'emploi, 1912-1930	132
TABLEAU 4.11: La durée moyenne des engagements selon les périodes, les ethnies et l'âge, en mois, 1912-1930	133



Comment ne pas reconnaître la pauvreté de l'historiographie canadienne-française en matière d'histoire minière. En dehors des études gouvernementales, nombreuses certes mais souvent beaucoup trop techniques, on compte fort peu d'ouvrages. Et cela est clairement apparu dans la synthèse récente de l'histoire des mines au Québec que publiait Marc Vallières.¹ Il serait injuste néanmoins de passer sous silence le travail du département d'histoire et de géographie du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue qui, en raison d'une affinité évidente avec l'industrie minière, a publié plusieurs travaux.²

Peu importe, force est d'admettre qu'on a très peu raconté encore l'histoire de ces travailleurs³ dans les écrits rédigés en

¹ Voir *Des mines et des hommes: Histoire de l'industrie minière québécoise*, Québec, Les Publications du Québec, 1989.

² Voir Nicole Berthiaume, *Rouyn-Noranda: le développement d'une agglomération minière au coeur de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1981; Normand Paquin, *L'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1981; Benoît-Beaudry Gourdeau, *Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue, 1910-1950*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1981 et *La mine Lamaque et le village de Bourlamaque. Une histoire de mine*, Rouyn, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, 1983.

³ Quoiqu'il ne soit pas dans notre intention de passer en revue les travaux de nos collègues anglophones, il faut néanmoins mentionner deux auteurs dont les solides contributions sur les mineurs canadiens peuvent servir d'éléments de comparaison pour la même période: Ian McKay et Allen Seager. Voir notamment Ian McKay «The Realm of Uncertainty: The Experience of Work in the Cumberland Coal Mines, 1897-1927», *Acadiensis*, (automne 1986): 3-57; Allen Seager «Miners' Struggles in Western Canada: Class, Community, and the Labour Movement, 1890-1930» *Class, Community and the Labour Movement: Wales and Canada, 1850-1930*, Deian R. Hopkin et Gregory S. Kealy eds., LAFUR/CCLH, 1989, p. 160-198; Allen Seager, «Class, Ethnicity and Politics in the Alberta Coalfields, 1905-1945», *Struggle a Hard Battle': Essays on Working-Class Immigrants*, Dirk Hoeder ed., DeKalb, Ill, 1986, p. 304-321.

français. Ce silence ne s'explique pas seulement par le fait que la réalité minière demeure marginale dans l'histoire du Canada-Français, quoique centrale dans les régions comme le Nord-Est ontarien et le Nord-Ouest québécois. Elle n'a pas suscité ici de mythes ou de légendes comme c'est le cas par exemple de la forêt et de la pêche. Cette dimension mythique aurait pu la rendre plus attrayante ou à tout le moins plus présente dans la conscience collective.

Une autre raison de cette absence relative de l'histoire minière rédigée en français¹ demeure le fait qu'on considère généralement que les Canadiens-Français ont été des acteurs s'insérant tardivement dans les mines, soit dans les années 30 — et avec un demi-siècle de retard en ce qui concerne la région sudburoise. Même son de cloche en Abitibi où l'on mentionne que c'est seulement à partir de 1934 que les Canadiens-Français quittent en grand nombre les terres de colonisation pour se joindre aux effectifs ouvriers de la Noranda.²

Cette histoire n'a pas encore été dite de telle sorte que le travail de nos pères, de nos familles — et elles sont nombreuses ces familles du Nord — demeure encore enterré quelque part sous les terrils. L'oubli la guette et risque à tout moment de réduire au silence ces peines mais aussi parfois ces joies du travail souterrain et du travail du jour.

¹ Absence qui s'est manifestée avec éclat lors d'un colloque tenu récemment à l'Université Laurentienne et qui regroupait les chercheurs intéressés au sujet. Dans la publication qui fit suite à cet événement, un seul texte français y pris place. Et encore il s'agit d'un court poème proposé par Pascal Sabourin; (voir «Comme je l'ai connue», *At the End of the Shift*, Matt Bray et Ashley Thomson dir., Toronto, Dundurn Press, 1992, p. viii).

² Voir Normand Paquin, *L'histoire de l'Abitibi...*, p. 106-108; Benoit-Beaudry Gourd dir., *L'Abitibi-Témiscamingue. Contrastes*, Rouyn-Noranda, ministère de l'Éducation du Québec, 1994, p. 41.

On aura compris que ce numéro spécial¹ cherche justement à esquisser un volet de cette histoire afin de se la réapproprier un peu plus. Et à la dire en français avec toutes les difficultés que cela suppose car le travail des ouvriers-mineurs² au Canada se fait généralement en anglais et les mots décrivant les multiples facettes des mines et des fonderies sont pour ainsi dire connus seulement en anglais. Présenter le rouleur plutôt que le trammer ou encore le chevalement de mine et non le «shaft de mine», c'est aussi une façon de réintégrer cette réalité jusqu'ici étrangère dans notre culture canadienne-française. C'est la dire à la place de nos pères afin, espérons-le, de l'exorciser quelque peu.

Quatre autres textes suivent la présentation de ce numéro qui embrasse le premier demi-siècle de l'histoire minière sudburoise en mettant l'accent surtout sur celle de l'International Nickel Company³. Notre objectif premier demeure avant tout d'offrir au public un premier aperçu des grandes tendances de l'histoire des travailleurs en s'arrêtant sur quelques caractéristiques essentielles

¹ Les auteurs de ce numéro tiennent à remercier Gaétan Gervais, Micheline Tremblay, Michel Bock et les deux évaluateurs anonymes pour leurs commentaires.

² Les effectifs ouvriers affectés aux entreprises minières se divisent en deux grandes catégories: les ouvriers du fond, c'est-à-dire ceux s'affairant dans les galeries et les «ouvriers du jour» oeuvrant à la surface. Au sens strict, tous les employés d'une entreprise minière ne peuvent pas être qualifiés de mineurs, terme qu'il faut réserver aux occupations souterraines. En revanche, l'expression «ouvrier-mineur» nous permettra de désigner l'ensemble des effectifs.

³ L'entreprise sudburoise est connue au départ sous le nom de Canadian Copper Company. En 1902, sous l'instigation du financier J.P. Morgan, elle est fusionnée à d'autres entreprises pour devenir une filiale de l'International Nickel Co. Elle conserve toutefois son nom initial jusqu'en 1918, date à laquelle elle devient l'International Nickel Co. of Canada. Ce souci de respecter les anciennes appellations nous a conduit à faire référence à la Canadian Copper et non à l'Inco quand le contexte le justifiait.

comme l'évolution de l'embauche, la mobilité des ouvriers-mineurs et leurs conditions de travail, l'ethnicité et bien sûr la place des Canadiens-Français au sein des effectifs ouvriers.

À grands traits, il convient ici de brosser l'évolution de la production de minerais des deux principales entreprises régionales, soit l'Inco et la compagnie Mond, — dont la fonderie est à Coniston — afin de mieux saisir la périodisation retenue. Comme l'indique le graphique 1, l'extraction de minerais enregistre de fortes fluctuations qui ont comme conséquence des licenciements fréquents — ceux de 1914 et de 1920-1922 à l'Inco ont été particulièrement massifs — de même que l'embauche rapide de nouveaux travailleurs. Cette fluctuation est même atténuée par le fait que les deux entreprises exploitent simultanément plusieurs mines, pour en fermer parfois une ou (et) en ouvrir une autre. La mine Creighton, ouverte en 1901, est, et de beaucoup, la plus importante au cours de cette période pour l'Inco, tandis que, à la Mond, deux mines sont particulièrement actives: les mines Garson et Levack.¹

La Première Guerre mondiale constitue à n'en pas douter une période charnière au cours de laquelle on observe un sommet qu'explique l'utilisation à des fins militaires du nickel. Après, la conversion à des fins civiles provoque de nombreuses difficultés. Avant la guerre, l'embauche est tendanciellement à la hausse depuis la fin du XIX^e siècle, période que précèdent des débuts difficiles et une extraction somme toute modeste.

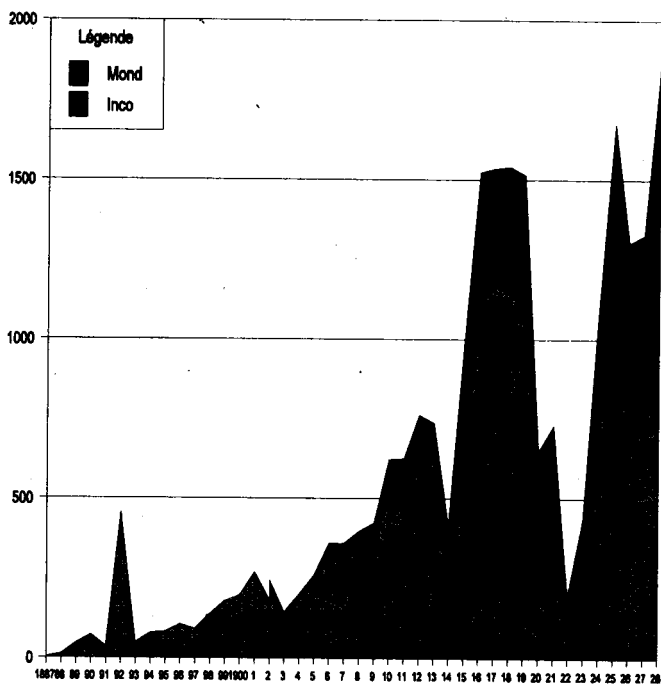
Le premier texte, signé par Paul de la Riva, examine la participation des Canadiens-Français aux activités minières régionales ainsi qu'à la Canadian Copper au cours des premières décennies, soit entre 1886 et 1912. S'inspirant de sa thèse de maîtrise², l'auteur conteste avec beaucoup d'efficacité cette idée d'une absence de participation des Canadiens-Français avant 1930

¹ Voir la carte 1 de l'article qui suit.

² «Les ouvriers-mineurs canadiens-français de l'International Nickel Company (INCO), 1886-1930», thèse de maîtrise en histoire, Université Laurentienne, 1995.

Graphique 1

Évolution de l'extraction de minerais des deux principales entreprises de la région de Sudbury, 1887-1928, en milliers de tonnes.



*L'année indiquée couvre du 1er avril au 31 mars pour l'Inco; à compter de 1925, l'année se termine le 31 décembre de telle sorte que la production enregistrée en 1925 couvre une période de 21 mois (du 1er avril 1924 au 31 décembre 1925). Quant à la compagnie Mond, son année financière se termine le 30 avril pour toute la période, sauf en 1928, où la production enregistrée est celle du 1er mai 1927 au 31 décembre 1928.

Source: Archives de l'Inco, *Tonnages for all Mines — 1887 to date*.

dans le secteur minier: en 1901, le travail dans ce secteur constitue l'occupation régionale la plus importante des Canadiens-Français, même devant l'agriculture. Mettant à profit les recensements nominatifs et les livres de compte de l'entreprise, il retrace l'évolution de leur embauche et observe le déclin momentané des ouvriers canadiens-français et canadiens-anglais à compter du début du XX^e siècle. Déclin qu'accompagne la montée rapide des travailleurs immigrants — qu'ils soient Finlandais, Polonais ou Italiens — et qui coïncide avec l'expansion des activités de l'entreprise.

Ce nouveau contingent d'ouvriers-mineurs étrangers, qui par la suite sera associé si intimement aux effectifs ouvriers, fait l'objet du deuxième texte que propose Karey Reilly. À partir d'un large éventail d'archives, l'auteure traite spécifiquement des Italiens entre 1886 et 1914; la guerre provoque alors l'arrêt de l'immigration italienne et autorise l'auteure à clore son étude à cette date. C'est d'abord en tant qu'immigrants saisonniers participant à ce qu'on appelle les migrations transatlantiques — si communes au tournant du XX^e siècle —, qu'ils viennent oeuvrer quelques mois pour repartir chez eux avec le numéraire accumulé. Puis, peu à peu, certains s'installent, fondent des familles et prennent racine dans leur nouveau pays d'adoption. La Petite Italie de Copper Cliff devient un de leur quartier. Comme beaucoup d'autres grandes entreprises canadiennes, l'Inco favorise l'embauche de cette main-d'oeuvre généralement plus docile et moins exigeante en dépit de la pénibilité et de la dangerosité du travail.

D'ailleurs il fallait aborder cette question des conditions de travail. Paulette Gosselin s'y attarde à partir de l'examen des rapports annuels du Bureau des mines de l'Ontario entre 1900 et 1920, tout en fouillant davantage les rapports d'accidents de l'entreprise pour une période de 18 mois, soit du 1^{er} juillet 1912 au 31 décembre 1913. Les types d'accident, leur fréquence, leur cause immédiate et leur gravité, de même que le profil des accidentés sont passés en revue. Une autre piste qu'explore l'auteure avec une certaine ingéniosité est la comparaison de la fréquence des accidents survenus entre l'entreprise et les autres

mines régionales et ontariennes. L'Inco demeure-t-elle un lieu de travail plus dangereux qu'ailleurs? Enfin, l'examen des données officielles publiées par le Bureau des mines de l'Ontario s'y avère très pertinent et en dit long sur le degré de connivence qui lie les entreprises et les autorités gouvernementales.

Le dernier texte dont Paul de la Riva et le signataire de cette présentation sont auteurs brosse un portrait général des ouvriers-mineurs de l'Inco entre 1912 et 1930. L'analyse présentée s'appuie sur les fiches du personnel à partir d'un échantillonnage de plus de 6 000 travailleurs. Plusieurs variables sont examinées, parmi lesquelles figurent l'ethnicité, l'antécédent professionnel, la durée de l'embauche et la ségrégation occupationnelle.

Il aurait fallu s'arrêter davantage, dans ce dernier texte, sur la division du travail. Associer exclusivement l'ouvrier-mineur au foreur constitue une généralisation abusive qui témoigne d'une méconnaissance profonde du travail pour une entreprise minière. Et cela est encore plus vrai pour l'Inco qui exploite des fonderies, affineries et même a longtemps construit et géré à sa guise de petites villes afin d'héberger sa main-d'oeuvre. Poser simplement la question de la division du travail et du poids de chaque grande catégorie de travailleurs demeure capital.

Cinquante ans de travail du jour et dans les galeries ou à la fonderie ne peuvent se résumer de façon aussi brève. Affirmer que ces textes ne prétendent pas à l'exhaustivité n'est pas suffisant tellement des pans entiers de l'histoire des ces ouvriers-mineurs ne sont même pas esquissés.

C'est le cas de la question centrale de la mécanisation des tâches et de ses effets sur les salaires et sur la qualification, qui est absente de ce numéro spécial. Jusqu'à plus ample informé, nous avons conservé l'impression que le niveau de mécanisation dans les galeries, bien que nettement supérieur à la moyenne des mines ontariennes, était sensiblement demeuré le même tout au long de ce demi-siècle. En effet, la productivité de chaque travailleur engagé dans les différentes mines de l'Inco, — mesurée en tonnes de minerais extraits annuellement selon les données disponibles de l'entreprise entre 1915 et 1928 — indique une hausse de 1914 à 1924 puis un déclin rapide pour atteindre en

1928 à peu près les niveaux de productivité de la Première Guerre mondiale. Ainsi chaque ouvrier-mineur génère, d'avril 1914 au 31 mars 1915¹, 712 tonnes, pour les mêmes douze mois se terminant en mars 1920, 1157 tonnes, et pour ceux se terminant en mars 1924, 1817 tonnes tandis que, au cours de l'année 1928, la productivité est redescendue à 800 tonnes par ouvrier-mineur.² Et tout cela sans que le nombre d'heures de travail ait été modifié de façon importante.³

Peut-être que l'abondance d'une main-d'oeuvre à bon marché, — comme ce fut le cas longtemps pour les activités d'abattage de la matière ligneuse⁴ —, a retardé la nécessité d'augmenter la mécanisation?

Si la productivité — et par voie de conséquence la mécanisation

¹ Comme l'information relative au nombre de travailleurs est présentée mensuellement et par service dans les données de l'entreprise, nous avons pu ainsi isoler les travailleurs affectés aux mines pour chaque période pour laquelle les données de production étaient connues (voir le graphique 1); ce qui rend notre estimation de la productivité relativement fiable, quoique encore grossière.

² Ces fortes fluctuations s'expliquent notamment par le fait que, d'une année à l'autre, l'entreprise n'investit pas les mêmes ressources dans l'exploration et le creusage des puits, qui coûtent cher en temps mais qui ne génèrent aucune production. En outre, elles s'expliquent par l'exploitation inégale des différentes mines de l'entreprise dans le temps. (La productivité par travailleur est pour l'année se terminant au printemps 1916, 709 tonnes; 1917, 652 tonnes; 1918, 778 tonnes; 1919, 905 tonnes; 1921, 1124 tonnes; 1922, 261 tonnes; 1923, 1319 tonnes; 1925, 517 tonnes; pour l'année se terminant au 31 décembre 1925, 1104 tonnes; 1926, 1332 tonnes; 1927, 969 tonnes).

³ Seuls les journaliers affectés aux mines et les «steel sharpeners» ont enregistré une variation du nombre d'heures de travail quotidien, les autres métiers connaissant déjà, pour toutes les années où la productivité a pu être examinée, la journée de 8 heures.

⁴ Voir Ian Radforth, *Bushworkers and Bosses; Logging in Northern Ontario, 1900-1980*, Toronto, University of Toronto Press, 1987.

— ne semble pas avoir connu de transformations majeures au cours de cette période, c'est dire qu'on n'assisterait pas ici à ce que certains historiens des mines ont observé ailleurs au cours de la même période, c'est-à-dire au passage d'une exploitation minière artisanale, — caractérisée par une faible division des tâches et par l'exploitation réduite de minerais à forte teneur qu'autorise un forage manuel et l'expertise des mineurs —, à une autre plus moderne, — basée sur l'extraction de grandes quantités de minerais à faible teneur, favorisée par les ingénieurs miniers et le forage mécanique et qui s'appuie sur une division et une spécialisation des tâches.¹ Le nickel et le cuivre de Sudbury sont dès le départ à faible teneur et exigent des investissements considérables inaugurant ainsi une exploitation minière de type moderne.

S'il y a une transformation majeure à Sudbury au cours de cette période, il faut plutôt la chercher du côté de la composition changeante des effectifs ouvriers. Cette arrivée massive d'immigrants de tout horizon, au début du XX^e siècle, consolide et accentue peut-être la division des tâches, et surtout participe, avec d'autres facteurs qu'il faudra bien un jour mettre en évidence, au retard de la syndicalisation.²

En terminant, il faut mentionner que ce numéro spécial de la *Revue du Nouvel-Ontario* est dédié à tous les ouvriers-mineurs décédés d'un accident de travail dans la région de Sudbury entre 1886 et 1930. Parcourir cette liste, c'est une autre façon de refaire l'histoire de la région. Par ailleurs, ces noms, qui figurent ci-dessous, avec l'année du décès, ne doivent pas nous faire oublier

¹ Voir Logan Hovis et Jeremy Mouat, «Western Hard Rock Miners and the Rise of Modern Mining, 1880-1930», conférence, *Third International Mining History*, Colorado School of Mines, juin 1995 (à paraître dans *Technology & Culture*).

² Plusieurs tentatives de syndicalisation ont eu lieu au cours de notre période, mais aucune n'a eu véritablement de succès; voir Jamie Swift, *The Big Nickel: Inco at home and abroad*, Kitchener, Between the Lines, 1977, p. 34-38.

que bien d'autres sont morts des suites de maladies industrielles à une époque où on s'en souciait fort peu.

**Liste des ouvriers-mineurs décédés d'un accident de travail
dans la région de Sudbury, 1886-1930¹**

A

Mihkel Aab, 1916	John Aho, 1928
Léo Alberty, 1930	Delores Allard, 1901
Anabel Adanti, 1909	Mati Antila, 1929
John Anton, 1926	D. L. Antonio, 1910
James Armstrong, 1918	August Auver, 1916

B

John Baby, 1910	David Ballantyne, 1928
Joaquin Ballister, 1916	Bruno Barberio, 1914
Oscar A. Beam, 1927	James Beatty, 1900
Albert Beauvois, 1917	Dorote Bec, 1930
Mike Bede, 1930	Fred. J. Bedford, 1914
Enrico Bedino, 1910	Mike Bekic, 1909
Nicholas Belinski, 1908	Bottego Benbentento, 1915

¹ Cette longue liste a été confectionnée à partir des informations officielles contenues dans les publications gouvernementales (et nous tenons à remercier Manon Rousseau qui nous a aidé à compléter notre recherche). Le rapport annuel du Bureau des mines de l'Ontario indique le nom des mineurs et travailleurs décédés jusqu'en 1923, date après laquelle seuls le nombre et l'ethnicité des décédés sont rapportés. Aussi à compter de 1924, il faut consulter les Bulletins du ministère afin de repérer les informations manquantes (Bulletin 52, 1924; Bulletin 54, 1925; Bulletin 59, 1926; Bulletin 63, 1927; Bulletin 67, 1928; Bulletin 71, 1929; Bulletin 75, 1930). Notons que nous avons conservé l'épellation figurant dans les publications officielles, pour identifier ces centaines d'ouvriers-mineurs, bien que cette épellation puisse faire souvent défaut.

Lyman Bennett, 1926
John Bezmutke, 1909
Alex. Billinski, 1910
Josef Blahuskova, 1930
Alexandre Bouchard, 1893
Frank Breen, 1914
Mike Buchoski, 1913
David Butchart Jr., 1928

C

Louis Carbonneau, 1901
Ignotz Chiptomi, 1911
Mike Chowhan, 1923
Jamb Cottock, 1908
Edward Creitzman, 1919
Patrick Cullen, 1901

D

Dominic Dalec, 1909
Albert Darby, 1925
Angelo De Bartoli, 1916
Ernesto Demarche, 1913
Antonio Destefano, 1916
John Dikor, 1920
John Dobian, 1924
Isaac Domanski, 1899
Tom Dominico, 1908
Josef Dorich, 1928
Joseph Drogowski, 1918
Mike Duisdank, 1908
Alex. Durboyk, 1908
Precio Dymter, 1912

E

Gustavus England, 1902

Harry Benoit, 1914
Andruch Bijko, 1908
Mike Bilinski, 1917
Edward Boisvenue, 1920
Théophile Bouchard, 1893
Arthur F. Brymer, 1926
Giovanni Busato, 1913

F. Chemetto, 1920
John Chirkoski, 1917
Nicholas Chymeres, 1925
Henry Creaney, 1930
Wasył Cristoff, 1915

Gabriel Danis, 1917
James Davis, 1899
Louis Deer, 1930
Joseph Dembisky, 1928
F. Dido, 1899
Louis Dishno, 1913
Sawa Docenka, 1916
Pietro Domenizucci, 1901
John Donnelly, 1900
Fred. Doucette, 1920
Mat Dswonkowski, 1912
Joseph Durak, 1917
Alex. Dylej, 1913

Samuel Eyre, 1910

F

Michele Fasciono, 1905
 Rudolph Fluvian, 1929
 Enrico Fratini, 1929
 Mike Frykas, 1930

Thomas Faulkner, 1892
 J. Foley, 1909
 John French, 1900

G

Antonio Gagnon, 1920
 Joseph Gardy, 1917
 Arvid Glade, 1928
 John Graham, 1918
 Ernest Grenier, 1916

Antonio Garafolo, 1900
 Wilfred Gervais, 1930
 Megali Gordi, 1908
 A.C. Grant, 1890
 Fred Guran, 1909

H

J. Hache, 1930
 Jakob Haro, 1898
 E. James Harper, 1912
 Antti Hautanen, 1928
 Otto Heinamen, 1911
 John Hendrickson, 1924
 John Hiettala, 1908
 James A. Hodgins, 1903
 Samuel Hogue, 1900
 Fred Hoop, 1929
 Charles Hough, 1913
 John Hyrhor, 1919

Fred. Hargraves, 1905
 Alex Harris, 1898
 Curt Hauéis, 1930
 Montrose Hayes, 1902
 Henry Heino, 1912
 Thomas Hickey, 1930
 Nicholas Hluchaniuk, 1911
 W. Hodorobar, 1918
 Christian Holtegarde, 1927
 ? Hope, 1890
 Kousik Hrygszyn, 1927
 Kalle Hytanen, 1929

I

John Irish, 1910

Isaac Isaacson, 1904

J

H.E. Jackson, 1906
 Arthur Jennings, 1911
 John Johanson, 1892
 Alec. Johnson, 1913
 Gus Johnson, 1900
 Jan Jokela, 1905

Kalli Jarvis, 1909
 Joseph Jerman, 1928
 Albert Johnson, 1910
 Axel Johnson, 1894
 Koski Johnson, 1909

K

Hugo Kalliomaki, 1914
 John Kangas, 1908
 Mike Kasmak, 1908
 Roman Katyn, 1911
 William Keast, 1925
 Jan Knaapi, 1913
 Herman Kohtala, 1914
 George Korol, 1916
 Nykolay Kozoriz, 1916
 J. Krekavic, 1930
 John Kujanpaa, 1929
 Joseph Kulyczyaki, 1917
 John Kuski, 1902
 John Kymalainen, 1929

Vaino Kanerva, 1929
 William Karkanen, 1912
 Steve Kat, 1908
 John W. Kaupp, 1910
 Peter Klorodiski, 1910
 Frederick William Knight, 1919
 Joseph Kolyn, 1919
 U. Kovanen, 1930
 George Kramar, 1921
 Frank Krojowski, 1926
 Artymon Kukulnisk, 1910
 John Kusch, 1916
 Tom Kyba, 1930

L

Elmar Lahti, 1930
 Oscar Lanthanon, 1908
 Maetro Lazoveritch, 1911
 Aldage LeClair, 1920
 Peter Lichvazuk, 1913
 Charles Longfellow, 1911
 Mike Lubera, 1929

Philip Lamichuck, 1912
 Patrick Lantin, 1901
 Wazyl Lazovowitz, 1913
 George Legault, 1902
 Thomas Lintley, 1894
 Mike Lovsin, 1929
 Mike Lukane, 1930

M

Kusti Maatla, 1930
 Robert Malinen, 1912
 Oleska Malynk, 1913
 Dimitro Manisauigi, 1928
 Steve Marco, 1918
 William Martin, 1894
 Matias Maschaweck, 1890
 Samuel Mattson, 1894
 Pietro Mazato, 1918
 Mike McCarthy, 1915
 Duncan A. McDonald, 1892

John Maki, 1913
 William Maluga, 1918
 John Mananen, 1919
 Andrew Marchuk, 1924
 Giovanni Maripetto, 1909
 Pietro Mascaro, 1912
 Edwin Mattson, 1914
 George Maxymow, 1926
 Chaty Maziuk, 1916
 William McClean, 1918
 John McDonald, 1923

Ronald McDonald, 1916
 John McDonnell, 1930
 David McGregor, 1896
 James McKenty, 1888
 Desiré Méthé, 1926
 John Mieska, 1911
 Wasyl Mikulanic, 1927
 Sed Modrock, 1918
 Harry Motto, 1929

N

Andrew Nasi, 1914
 V. Nevala, 1928
 Matti Niemi, 1930
 Yalmar Norme, 1913

O

Charles O'Connor, 1916
 Stanislas Oslapowicz, 1916

P

Giovanni Parolin, 1915
 Domenico Pavan, 1925
 G. Pednud, 1913
 Procop Peraniuk, 1919
 A. Picard, 1892
 Pietro Pidutti, 1928
 Giovanni Pietro, 1913
 George Policiuk, 1915
 Leonardo Porco, 1912
 Henry Poutanen, 1915
 Francesco Prefasi, 1920
 Alfred Prévost, 1924

R

John Rakauren, 1918
 Francesco Resera, 1916

R. Wallace McDonald, 1930
 Arthur McGinley, 1905
 Thomas McHugh, 1902
 Robert McKinley, 1892
 Simeon Michaleff, 1917
 Augusti Miettinen, 1908
 Steve Minta, 1916
 Andrew Morrissey, 1919
 George Mudri, 1914

Walfret Nastonen, 1914
 Crist Nicholoff, 1917
 Erminegilds Ninzelli, 1913

Yurko Olijnyk, 1907

William Patterson, 1907
 N. Pecarich, 1929
 Nestor Peltola, 1928
 M.J. Perrin, 1916
 John Piché, 1930
 Guisseppi Pierini, 1913
 Pietro Pisani, 1920
 P. Pologseyk, 1911
 Joseph Poulin, 1901
 Wasyl Powlowski, 1916
 Frank Prestofrange, 1907
 Wasyl Procyk, 1929

Percy J. Redsell, 1929
 John Riley, 1911

Harry Romanka, 1915
Joseph Ruble, 1900
Jack Rytkonen, 1930

Ernest Roy, 1901
Karl Rudlavich, 1922

S

Emil Saari, 1929
Frank Salo, 1906
Edward Salmel, 1909
Ennis Sandholm, 1916
William Scott, 1909
Louis Sever, 1929
Anton Shumilak, 1922
Frank N. Silver, 1910
Walde Siren, 1919
John Slako, 1909
Stanley Smith, 1920
Sam Spak, 1929
Rusta Stanros, 1906
Peter Stevenson, 1928
Mike Storozuk, 1917

James Saijkonen, 1930
Henry Salo, 1912
Patrick Sammon, 1911
Emilo Sarminen, 1902
Turon Serefini, 1913
Ennis Shrigley, 1893
P. Silbojoun, 1918
George Simmonds, 1916
Aloji Sitar, 1929
Albert Smith, 1921
Harry Sollers, 1907
Joseph Sprug, 1928
Peter Stasiuk, 1915
George Storneff, 1928
Peter Szatska, 1927

T

Anti Tainem, 1917
Rosario Therien, 1908
John Timperpakka, 1912
Makxym Tryjomak, 1908
A. Twerdochlibe, 1915

Wazyl Teremczuk, 1919
David Tikkanen, 1912
Guiseppe Trocatto, 1915
Fred Turcrack, 1911

U

Michael Ulycznij, 1914

Byliz Urin, 1913

V

Nicholai Vartiniuk, 1915
Matti Vaysi, 1906
Egnore Vrtoveic, 1929

Ignot Vasilkoski, 1911
Attilio Volpini, 1911
Mike Vuletich, 1930

W

Charles Wadsworth, 1913

Peter L. Walker, 1915

Mike Wazniz, 1913

Isaac Wirtanen, 1905

George Wuori, 1911

Frederick Walker, 1920

Yojo Wanio, 1910

Svante Wiita, 1929

Harry Wowk, 1928

Y

Harry Yates, 1917

Albert Yurdecki, 1918

Mike Yogodo, 1918

Z

Alexandria Zacoruski, 1918

Leon Zulkowski, 1930

George Zakula, 1915

Les Canadiens-Français et le travail minier dans la région de Sudbury, 1886-1912

Paul de la Riva

Quel a été le rôle des Canadiens-Français dans les activités minières de la région de Sudbury au cours des premières décennies d'exploitation? Furent-ils, dans l'ensemble, de simples témoins passifs ou furent-ils plutôt des participants actifs dans une ou plusieurs facettes de cette activité d'extraction? On connaît mal le rôle et les caractéristiques principales des Canadiens-Français ainsi que des autres ouvriers-mineurs qui auraient participé aux activités des différentes compagnies minières oeuvrant dans la région.

Cette méconnaissance du rôle de l'ouvrier-mineur canadien-français est attribuable en partie au fait qu'une bonne partie des historiens se sont, pendant longtemps, surtout intéressés au processus de colonisation du Nouvel-Ontario. Ces derniers ont décrit l'arrivée à Sudbury des Canadiens-Français affairés aux travaux de terrassement des voies ferroviaires et leur présence importante dans les secteurs forestier et agricole.¹ Pour ce qui est du travail dans les mines, on estime, dans les écrits en français, que durant les premières décennies du XX^e siècle, les Canadiens-Français étaient peu impliqués dans l'exploitation minière. On dit que ceux qui optent pour cette activité avaient longtemps préféré faire partie du personnel du jour et qu'ils se retrouvaient dans le domaine de la construction, de l'entretien ou dans les activités

¹ Voir Robert Choquette, *L'Ontario français*, Montréal, Études vivantes, 1980, p. 89, 91, 123. Plusieurs historiens ont décrit la colonisation de la région sudburoise et celle du nord de l'Ontario. Pour plus de détails voir notre thèse «Les ouvriers-mineurs canadiens-français de l'International Nickel Company (INCO), 1886 à 1930», thèse de maîtrise, université Laurentienne, 1995, chapitre premier.

connexes comme le transport et l'approvisionnement en bois.¹ Cette image est contestable si on en croit quelques historiens de langue anglaise qui ont publié récemment leurs recherches sur l'histoire de la région au tournant du XX^e siècle.²

Dans cette perspective, il paraît nécessaire de réexaminer le rôle des Canadiens-Français dans ce secteur de l'économie et ce, dès l'amorce des activités minières autour du Bassin de Sudbury. Comme l'exploitation minière débute de façon plus régulière en 1886, il convenait de s'attarder aux recensements nominatifs régionaux de 1891³ et de 1901⁴ qui permettent une analyse très précise des occupations et de l'origine ethnique de la population active (voir la carte 1).

La situation en 1891

Examinons d'abord la répartition régionale des occupations des Canadiens-Français, qui comptent une population masculine active

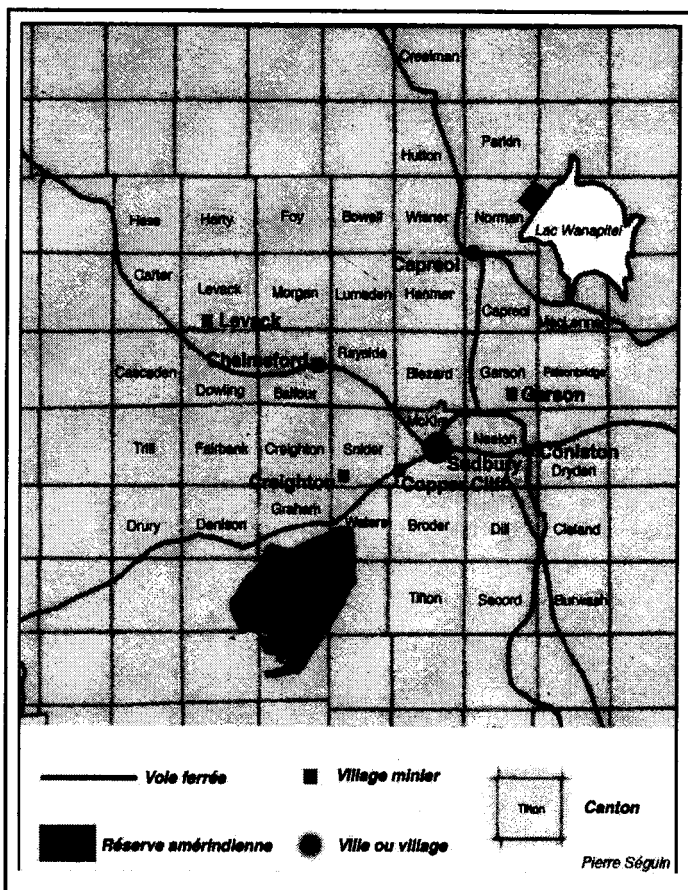
¹ Voir *Exploration et enracinement français en Ontario: 1610-1978*, Toronto, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1981, p. 113, 121, 134. Voir aussi Jacques Grimard et Gaétan Vallières, *Travailleurs et gens d'affaires canadiens-français en Ontario*, Montréal, Études vivantes, 1986, p. 111-114.

² Eileen Goltz «The Image and the Reality of Life in a Northern Company-Owned Town», *At the End of the Shift: Mines and Single-Industry Towns in Northern Ontario*, Matt Bray et Ashley Thomson dir, Toronto, Dundurn Press, 1992, p. 62-91; Carl Wallace, «The 1880s», dans *Sudbury, Rail Town to Regional Capital*, C.M. Wallace et A. Thomson dir, Toronto, Dundurn Press, 1993, p. 11-32.

³ Soit les cantons de McKim, Snider, Cartier ainsi que le village de Chelmsford.

⁴ Soit ceux de la municipalité de Sudbury, du village de Chelmsford et des cantons de Balfour, Blezard / Hanmer, Creighton, Cartier / Hess / Levack / Dowling / Fairbanks, Denison / Graham, Drury, Brodeur / Dill / Neelon / Garson, Dryden / Falconbridge / MacLennan, McKim, Snider / Waters, de Tilton / Secord / Burwash, Norman / Capréol / Parkin / Creelman / Hutton / Wisner.

Carte 1
La région de Sudbury



se chiffrant à 459 personnes (voir le tableau 1.1).¹ De ce nombre, 86 sont actifs dans le secteur minier, soit 19% du total, alors que 132 hommes oeuvrent dans le domaine agricole, soit 29%. Les autres secteurs d'importance sont le transport (36 ouvriers), la construction (33 ouvriers) tandis que les journaliers, ces hommes à tout faire et occupant sans cesse un emploi différent, représentent 19% de l'ensemble de la force ouvrière canadienne-française masculine. À partir de ces chiffres, il faut retenir que, même si l'industrie minière était encore à ses débuts, les Canadiens-Français y étaient déjà présents en grand nombre.

Tableau 1.1
La population active canadienne-française de la
région de Sudbury en 1891

Secteurs	Nombre	%
mines	86	19
mineurs	23	5
manoeuvres	54	12
autres*	9	2
agriculture	132	29
journalier	86	19
services	40	9
transport	36	8
construction	33	7
forêt	27	6
professionnel	13	3
autres	6	1
TOTAL	459	100

* Cette catégorie comprend notamment les prospecteurs et les contremaîtres.

Source: Recensements nominatifs des cantons McKim, Cartier, Snider et du village de Chelmsford, 1891.

¹ Comme dans les autres tableaux de ce numéro, les pourcentages ont été arrondis, par conséquent, les totaux peuvent être légèrement inférieurs ou supérieurs à 100.

Mais ce portrait de l'ensemble régional cache des différences majeures. La réalité économique est loin d'être homogène d'une section à l'autre de la région. Il y a certes une réalité minière et de service, mais il y a aussi une indiscutable réalité agraire. Ainsi dans le canton de Cartier et dans le village de Chelmsford, aucun habitant ne gagne sa vie au sein de l'industrie minière. En effet, en 1891, des 182 Canadiens-Français actifs recensés, 118 travaillent dans l'agriculture, soit près des deux tiers d'entre eux, tandis qu'un autre quart est composé de journaliers.

Examinons de plus près la place des Canadiens-Français dans l'industrie minière à partir des recensements nominatifs de deux cantons, McKim et Snider, qui comprenaient alors les villages miniers de Copper Cliff, de Stobie, de Blezard et de Murray ainsi que le village de Sudbury. Et pour mesurer la contribution de la force ouvrière canadienne-française à l'exploitation minière sudburoise de 1891, il convient sans doute de la comparer à l'ensemble de la force ouvrière minière (voir le tableau 1.2). On constate que les ouvriers-mineurs sont marqués par une faible diversité ethnique (moins de 24% des effectifs). Dans ce dernier groupe, les Scandinaves sont, et de loin, les plus nombreux avec 57 représentants, tandis qu'on compte seulement quelques Polonais et aucun Italien. Nous sommes loin encore de la légendaire multiethnicité des ouvriers-mineurs du Canada. De leur côté, les Canadiens-Français forment un groupe important, bien que les Britanniques constituent largement le groupe dominant avec ses 181 travailleurs.

L'expérience dans le domaine minier est surtout limitée aux occupations de mineurs ou de manoeuvres qui constituent quatre emplois sur cinq. Un examen plus attentif permet de reconnaître un déséquilibre dans la répartition des postes selon l'ethnicité. Ainsi les Britanniques accueillent près des deux tiers des mineurs, mais environ le tiers des manoeuvres. Si les Canadiens-Français arrachent presque leur juste part des emplois de mineur, mieux payés mais plus dangereux, en revanche, ils sont nettement surreprésentés au sein des manoeuvres où ils comptent pour 31% des effectifs. Les moins favorisés semblent être les immigrants qui obtiennent à peine 12% des postes de mineur mais plus du tiers

des emplois de manoeuvre, bien qu'ils ne constituent que 23,7% de l'ensemble de la force ouvrière. Notons aussi que la composante ouvrière de langue anglaise est très présente dans les autres emplois. Par exemple, 69% des prospecteurs et plus de 92% des cadres et contremaîtres sont de langue anglaise, bien que ces chiffres soient modestes en nombre absolu. Si on élimine tous les emplois de mineur et de manoeuvre, on constate que des 67 employés, 53 sont de langue anglaise et neuf sont des Canadiens-Français.

Tableau 1.2

**La répartition des occupations dans l'industrie minière
des cantons de McKim et de Snider,
selon l'ethnicité, 1891**

McKim et Snider						Population régionale en %
Ethnies	Mineurs	Manoeuvres	Autres	Total	%	
Canadiens-Français	23	54	9	86	25	45
Britanniques*	70	58	53	181	52	49
Scandinaves	8	46	3	57	16	3
Polonais		5	2	7	0,2	0,4
Autres**	5	14		19	6	3
Total	106	177	67	350	100	100
	30%	51%	19%			

* Sont inclus avec les Britanniques, les Canadiens-Anglais, les Américains, les Écossais, les Gallois et les Irlandais.

** Ce groupe est composé surtout d'Allemands.

Source: Recensements nominatifs des cantons McKim, Cartier, Snider et du village de Chelmsford, 1891.

Il y a plus à tirer du recensement nominatif du canton de McKim en 1891: la force ouvrière canadienne-française était majoritairement célibataire, à 63%. Par ailleurs, ces travailleurs sont jeunes: 13% ont moins de 20 ans, 57% sont âgés de 20 à 29 ans, 27% de 30 à 39, et 4% sont âgés de 40 ans et plus. Comme il n'y avait pas encore de loi régissant l'âge minimal des ouvriers, on retrouve au sein de ce groupe d'ouvriers, un garçon de 12 ans et un autre de 14 ans. Le lieu d'origine des Canadiens-Français ne nous surprend guère puisque près de 80% d'entre eux sont nés au Québec tandis que les autres sont originaires de l'Ontario.

Dernier élément à examiner: la comparaison entre l'ethnicité des effectifs ouvriers et celle de la population régionale dans son ensemble. Les immigrants héritent assurément d'un nombre de postes beaucoup plus élevé que ne le justifie leur poids démographique régional. En effet, des 3 109 habitants recensés dans ces quatre cantons, seulement 210 ne sont ni Canadiens-Français ni de descendance britannique, de telle sorte que ces autres immigrants non britanniques ne représentent que 6,8% de la population. Beaucoup d'entre eux viennent d'immigrer au Canada à la recherche d'un travail, mais sans y avoir amené leur famille. Chez les Canadiens-Français, on doit reconnaître une sous-représentation dans le travail minier, attribuable sans doute à l'importance des activités agricoles, bien que leur place parmi les ouvriers-mineurs soit à peu près égale à l'ensemble des immigrants autres que britanniques. Ces derniers, finalement, enregistrent une participation dans les activités minières semblable à leur poids démographique.

La situation en 1901

Le portrait que l'on peut tracer en 1901 se précise encore davantage, compte tenu de la croissance rapide de la région de Sudbury. D'une part, la ville de Sudbury a été séparée du canton de McKim en 1893. Par ailleurs, on compte quelques regroupements de cantons dont la population dépasse les 500 habitants: Snider/Waters, Balfour et le village de Chelmsford, Denison/Graham et Blezard/Hanmer.

La population canadienne-française régionale continue d'être importante. Selon le tableau 1.3, on observe que le secteur minier est la principale occupation canadienne-française régionale puisque des 1 415 Canadiens-Français actifs, 425, soit 30 %, oeuvrent dans ce secteur, alors que les activités agricoles mobilisent le quart de la main-d'oeuvre masculine canadienne-française. Par rapport à 1891, les journaliers sont moins nombreux puisqu'ils sont maintenant 183, soit 13 % de la force ouvrière. C'est le travail en forêt qui a augmenté depuis 1891, puisqu'il regroupe 11 % des occupations.

Cette répartition de la population active régionale démontre donc une croissance certaine du secteur minier¹, laquelle semble peu affecter le secteur agricole. En effet, en dix ans, un pourcentage plus élevé de Canadiens-Français participe aux travaux miniers, (passant de 19 à 30 %), alors que le secteur agricole diminue légèrement (29 à 24 %). Ce gain se fait en partie au détriment du travail lié au transport, mais aussi au détriment des journaliers.

Les Canadiens-Français habitant à l'extérieur de Sudbury et des cantons de McKim et de Snider, — dans cette section que nous appellerons, pour simplifier, «la vallée» —, affichent des occupations beaucoup plus variées qu'en 1891. Si 35 % des Canadiens-Français y sont agriculteurs, en revanche, une partie importante de la population canadienne-française travaille dans différents secteurs économiques comme la forêt (14 %), mais aussi les mines qui attirent 19 % de la population active de la vallée. Le secteur agricole est moins dominant que ne le laissait croire l'historiogra-

¹ Et comme la force ouvrière minière de McKim compte sur une nombreuse main-d'oeuvre canadienne-française, il n'est pas étonnant d'observer, à la suite d'Eileen Goltz, que 1 007 Canadiens-Français habitaient Copper Cliff en 1901 et que ce groupe représentait 27 % de la population. Voir Eileen Goltz, «The Image and the Reality of Life in a Northern Ontario Company-Owned Town», dans *At the End of the Shift: Mines and Single-Industry Towns in Northern Ontario*, Toronto, Dundurn Press, 1992, p. 78-79.

phie franco-ontarienne.¹ Bref, tous les Canadiens-Français ne sont pas cultivateurs, loin s'en faut.

Tableau 1.3

**La population active canadienne-française de la
région de Sudbury en 1901**

Secteurs	Nombre	%
mines	425	30
mineurs	138	10
manoeuvres	190	13
fonderie	75	5
autres*	22	2
agriculture	342	24
journalier	183	13
forêt	153	11
services	104	7
transport	76	5
construction	67	5
professionnels	56	4
autres	9	
TOTAL	1415	100

* Cette catégorie comprend notamment les prospecteurs et les contremaitres.

Source: Recensements nominatifs de la ville de Sudbury, du village de Chelmsford et des cantons McKim, Denison / Graham, Snider / Waters, Garson / Neelon / Broder / Dill, Blezard / Hanmer, Cartier / Hess / Levack / Dowling / Fairbanks, Dryden / Falconbridge / MacLennan, Balfour, Creighton, Drury et Tilton / Secord, Burwash / Norman / Capr  ol / Parkin / Creelman / Hutton / Wisner, 1901.

¹ Voir Roger B  langer, *R  gion agricole Sudbury-Nipissing*, Sudbury, La Soci  t   historique du Nouvel-Ontario, doc. no 18, 1949.

Pour mieux apprécier le rôle des Canadiens-Français dans l'industrie minière, il est de mise d'examiner en détail leurs occupations et de les situer par rapport aux autres groupes ethniques qui composent la force ouvrière des cantons de McKim et de Snider (voir le tableau 1.4). Ces chiffres témoignent de l'arrivée massive d'immigrants depuis le recensement précédent et reflètent l'effet de la politique d'immigration canadienne sur la composante ethnique au sein des industries minières. Alors que dix ans plus tôt, les immigrants (non britanniques ou américains) comptaient pour 24% de la force ouvrière minière, en 1901, ils sont beaucoup plus présents puisque quatre ouvriers-mineurs sur dix se trouvent dans cette catégorie. Ce gain, provoqué notamment par l'arrivée massive d'Italiens et par un renforcement du groupe scandinave, semble avoir surtout eu un effet sur l'effectif britannique, qui dans cette décennie diminua de 52 à 40%, quoiqu'il faut dire que les Canadiens-Français ont vu eux aussi leur poids diminuer de 25 à 20%.

Cette diminution de la place des Canadiens-Français et des Britanniques n'est que relative. Il ne faut pas perdre de vue le fait qu'on enregistre une forte hausse des effectifs miniers entre 1891 et 1901. En chiffres absolus, les Canadiens-Français sont quand même passés de 86 à 292 et les Britanniques de 181 à 566. Ce sont les ouvriers-mineurs d'origine étrangère qui ont vu leurs effectifs majorer plus rapidement, plus de sept fois (de 84 à 578). La hausse totale des effectifs miniers était-elle trop forte pour être seulement comblée par les Canadiens-Français et les Britanniques? Nous y reviendrons.

Ce tableau témoigne aussi du fait que les ouvriers-mineurs provenant du continent européen (à l'exception des immigrants des îles britanniques) habitent presque exclusivement les cantons de McKim et de Snider. Alors que ce groupe y représente 34% de la force ouvrière minière totale, il ne forme plus qu'environ 10% des ouvriers-mineurs de la vallée.

En 1901, 19 emplois sur 20 dans l'industrie minière peuvent être regroupés sous trois occupations, soit celle de mineur, de manoeuvre et d'ouvrier de la fonderie. Les autres occupations sont dans l'ensemble des emplois bien rémunérés, comme ceux qu'occupent les travailleurs spécialisés, les contremaîtres et les professionnels. Examinons alors la répartition de ces différents

Tableau 1.4
La répartition des occupations dans l'industrie minière
des cantons de McKim, de Snider et de la région,
selon l'ethnicité, 1901

McKim et Snider						Région	
Ethnies	Mi- neurs	Manoeu- vres	Fon- derie	Au- tres	Total	Ouvriers- mineurs	Population en %
Can.- Fran.	90	117	75	10	292 20%	425 24%	42
Brit.*	256	144	96	70	566 40%	738 42%	41
Scandi- naves	61	153	25	2	241 17%	252 14%	5
Ita- liens	9	221	1		231 16%	234 13%	4
Polo- nais		8			8	11 0,6%	0,8
Au- tres**	34	37	15	4	90 6%	114 6%	6
Total	450 32%	680 48%	212 15%	86 6%	1428	1774	

*Sont inclus avec les Britanniques, les Canadiens-Anglais, les Américains, les Écossais, les Gallois et les Irlandais.

**Ce groupe est composé surtout d'Allemands et d'Autrichiens.

Source: Recensements nominatifs de la ville de Sudbury, du village de Chelmsford et des cantons McKim, Denison / Graham, Snider / Waters, Garson / Neelon / Broder / Dill, Blezard / Hanmer, Cartier / Hess / Levack / Dowling / Fairbanks, Dryden / Falconbridge / MacLennan, Balfour, Creighton, Drury et Tilton / Secord, Burwash, Norman / Capréol / Parkin / Creelman / Hutton / Wisner, 1901.

postes selon l'ethnicité. Les Canadiens-Français représentent 20% de tous les mineurs recensés et 17% des manoeuvres et plus du tiers des ouvriers de la fonderie. Les Britanniques sont encore majoritaires parmi les mineurs avec une représentation de 57%

tandis qu'ils représentent 21 % des journaliers et 45 % des ouvriers de fonderie. Par ailleurs, les Italiens et les Finlandais se retrouvent majoritairement au sein des rangs des manoeuvres. Détail intéressant, les ouvriers provenant de l'Italie sont pour ainsi dire absents des postes bien payés de mineur et d'ouvriers à la fonderie, et ce, en dépit du fait qu'ils représentent 16 % de la force ouvrière totale. En fait, ils sont massivement journaliers. Cette sous-représentation des immigrants non britanniques dans les postes de mineur est moins forte chez les Scandinaves de telle sorte qu'il faut se demander si la plus longue expérience de travail minier de ces derniers ne leur aurait pas permis de finalement devenir mineurs.

S'agissant de la catégorie «autres emplois», les Britanniques semblent en profiter largement. Trente-quatre Britanniques occupent un poste de machiniste, soit neuf postes sur dix et chez les contremaîtres, ils sont pour ainsi dire les seuls (92 %) puisque les Canadiens-Français et les immigrants non britanniques ne parviennent à décrocher que 4 % des emplois de ce type. Par ailleurs, dix des douze postes reliés au travail de bureau sont également entre les mains de Britanniques, ne laissant aux Canadiens-Français que deux postes. Bref, les postes qui ne sont pas directement reliés à l'extraction du minerai et qui sont généralement bien payés¹ semblent être la chasse-gardée des employés de langue anglaise.

Une image de l'ouvrier canadien-français se dégage des recensements nominatifs du canton de McKim de 1901. Tout comme dix ans plus tôt, cette force ouvrière est plutôt jeune: 14 % ont moins de 20 ans, 51 % sont âgés de 20 à 29 ans et 21 % de 30

¹ Les postes les moins bien rémunérés sont ceux de manoeuvre (450 \$ par année), et les ouvriers travaillant à la «rockhouse» (300 \$) tandis que les travailleurs engagés à la fonderie gagnent alors 600 \$. Evidemment, les salaires versés aux patrons paraissent encore plus intéressants. En 1901, le directeur général de la Canadian Copper avait reçu 3 000 \$, tandis que les contremaîtres de la fonderie et des autres services pouvaient recevoir entre 700 \$ et 1 400 \$ et les maîtres mineurs de 1 500 \$ à 2 000 \$. Voir le recensement nominatif de McKim, 1901.

à 39 ans. Néanmoins le groupe de 40 ans et plus occupe cette fois une place plus grande qu'en 1891 puisqu'il compose 14% des effectifs canadiens-français. Son poids au sein des ouvriers-mineurs, nettement supérieur à celui calculé pour 1891, souligne sans doute une présence plus permanente de la société canadienne-française dans la région.

Tout comme en 1891, la force ouvrière canadienne-française oeuvrant dans le secteur minier du canton de McKim en 1901 est majoritairement célibataire, dans une proportion comparable à celle de 1891. Par ailleurs, en 1901, la province de naissance de plus de sept ouvriers sur dix demeure encore le Québec, ce qui provoque une légère hausse de Canadiens-Français nés en Ontario (25%).

Quittons maintenant les cantons de McKim et de Snider pour examiner le secteur minier dans l'ensemble de la région sudburoise afin d'inclure les ouvriers-mineurs de la vallée. À l'échelle régionale, force est de constater que les Canadiens-Français sont davantage présents puisqu'ils représentent près du quart des ouvriers-mineurs de la grande région. Cette majoration signifie nécessairement qu'ils occupent une bien plus large place dans le secteur minier de la vallée.

De toute évidence, nous sommes en présence de deux secteurs miniers pour autant que la composition ethnique des ouvriers-mineurs soit examinée. Les Canadiens-Français ne représentent que 20% des travailleurs oeuvrant dans les mines de McKim et de Snider (à la Canadian Copper) mais un peu moins de 40% des emplois miniers de la vallée. Une tendance similaire peut être observée chez les ouvriers de descendance britannique puisqu'ils représentent 40% de la force ouvrière minière dans McKim et Snider, et presque 50% dans les autres mines régionales. À telle enseigne que les immigrants sont essentiellement concentrés à la Canadian Copper puisqu'ils ne comptent qu'un peu plus de 10% des effectifs des ouvriers-mineurs de la vallée.

Bien que, encore une fois, les Canadiens-Français enregistrent un effectif ouvrier inférieur à leur poids démographique, leur présence marquée partout dans ces activités minières régionales rend davantage nécessaire la reconnaissance de leur travail dans

les mines de la région en cette période pionnière. Ne nous y trompons pas, leur participation en tant que groupe minoritaire à ces activités de type industriel demeure remarquable, compte tenu du fait que l'élite clérico-petite-bourgeoise les invite à embrasser une carrière agricole et compte tenu aussi du fait que, même au Québec où ils sont majoritaires, ils sont alors nettement sous-représentés dans des activités industrielles de ce type.¹

L'évolution annuelle des effectifs canadiens-français, 1886-1912

Si l'on en croit les recensements nominatifs de 1891 et de 1901 de la région de Sudbury, les Canadiens-Français auraient exercé un rôle non négligeable dans les activités minières de la région. Mais il faut alors se demander si cette image tirée des recensements est valable pour toutes les années allant de 1886 à 1912. Seule l'utilisation d'une autre source, soit celle des livres de caisse («cashbooks») permet de répondre à cette question (voir le tableau 1.5).

Le 2 mai 1887, quatre noms d'origine française figurent sur la liste la plus ancienne des ouvriers payés comptant. P. Sénéchal, J. Labelle, E. Dugas et J. Charlebois représentent 22% des employés dont le nom figure sur la première rentrée du volume B des livres de caisse pour la période allant de mai 1887 à décembre 1889.² Si on calcule cette proportion pour tout le mois de mai

¹ Ainsi, aux ateliers montréalais du Canadien-Pacifique entre 1900 et 1930, ils ne composent que 38% des effectifs (voir Bruno Ramirez, «Migration and Regional Labour Markets 1870-1915: The Quebec case», dans *Class, Community and the Labour Movement: Wales and Canada 1850-1930*, Deian R. Hopkin and Gregory S. Kealey eds., LLAUFUR/CCLH, 1989, p. 129-130 et 133). À Arvida, au Lac-Saint-Jean, bastion canadien-français s'il en est un, ils réussissent à peine à obtenir 55% des engagements de l'ALCAN (voir José E. Igartua et Marine de Fréminville, «Les origines des travailleurs de l'ALCAN, 1925-1939», *RHAF*, vol 37, no 2 (septembre 1983): 298-299).

² Le volume *Cashbook A*, soit pour la période de 1886 à avril 1887 est introuvable. C'est pour cette raison que notre enquête débute avec le *Cashbook B: mai 1887 à décembre 1889*, qui comme les autres livres de caisse consultés, est déposé dans les archives de l'INCO à Sudbury.

Tableau 1.5

**La présence des Canadiens-Français dans les livres de caisse
de la Canadian Copper, 1886-1912, en %**

Période	Effectifs totaux 1	Effectifs payés comptant 2	Effectifs congediés 3	Départs sans réclamer \$ 4
1887	26			
1888	23			
1889	18			
1890	16	21		
1891		24		
1892		18	15	
déc. 93				33
sept 94				
1894			19	
1895			10	
1896			15	
1897			23	
1898			21	
1899			27	
1900			30	
déc. 1899			28	46
fév. 1900				
mai 1900			28	34
sep. 1900				
1901		22		
août 1900				28
mars 1901				
avr. 1901		22		23
nov. 1901				
1902		17		
déc. 1901		16		19
sept. 1902				
1903		12		14
1904				14
1905				4
1906				10
1907				7
1908				6
1909				6
1910				4
1911				7
1912				4

Colonne 1: Présence sur les listes de paie. *Colonne 2:* Présence sur les listes d'ouvriers payés comptant. *Colonne 3:* Présence sur les listes de paiement faits aux ouvriers congédiés ou cessant de travailler. *Colonne 4:* Présence sur les listes d'ouvriers n'ayant pas réclamé leur salaire ou n'ayant pas encaissé leur chèque de paie.

Source: Inco, Les livres de caisse de la Canadian Copper B, C, 4, 5, 1901-1905, 1904-1906, 1906-1908, 1908-1910, 1911-12.

1887, on constate que des 106 ouvriers, 24 sont des Canadiens-Français, soit 23%. Cela leur permet de former pour toute l'année 1887, 26% de la force ouvrière de la Canadian Copper.

Quand on prolonge l'analyse aux années durant lesquelles la liste de paie est conservée, on constate que les Canadiens-Français demeurent toujours très présents. En effet, en 1888, ils représentent 23%, en 1889, 18% et en 1890, 16% (voir la colonne 1 du tableau 1.5). Même constat lorsqu'on analyse la présence des Canadiens-Français à partir des listes d'ouvriers payés comptant pour certaines années subséquentes : 1890, 21%; 1891, 24%; 1892, 18%; 1901, 22%; 1902, 17%; 1903, 12% (voir la colonne 2).

Comme les livres de caisse de la Canadian Copper ont mis fin à la pratique d'inscrire le nom des ouvriers payés comptant en février 1902, nous avons dû nous référer à d'autres listes ponctuelles insérées dans les livres; ces listes permettent de vérifier si les Canadiens-Français étaient toujours présents. Ainsi, pour la période du mois d'août 1892 à décembre 1900, on peut se référer à la liste des règlements de compte des employés congédiés ou quittant volontairement la Canadian Copper (voir la colonne 3).

Ces résultats paraissent particulièrement probants puisqu'ils coïncident parfaitement avec les données du recensement des cantons McKim et Snider. En effet, rappelons que les Canadiens-Français travaillant dans les mines représentaient 25% en 1891 (24% selon la colonne 2) et 20% en 1901 (22% selon la colonne 2).

L'idée voulant que les Canadiens-Français de cette période ne se soient pas impliqués dans l'industrie minière demande à être nuancée. Quoique les Canadiens-Français soient en 1891 et en 1901 sous-représentés par rapport à leur poids démographique dans la région sudburoise, il faut retenir une solide présence canadienne-française qui oscille autour de 20% des effectifs.

Abordons maintenant la situation prévalant au début du XX^e siècle à partir d'une série statistique constituée des employés n'ayant pas encaissé leur chèque de paie à différentes périodes (la colonne 4). Cette série s'avère fort intéressante notamment parce qu'elle seule nous permet de jeter un peu de lumière sur la situa-

tion postérieure à 1903. Mais d'abord, il convient de mentionner que les résultats glanés pour les années antérieures à 1901 paraissent surreprésenter les Canadiens-Français dans les activités minières (33% en 1893, par exemple) tandis que les résultats obtenus en 1901 semblent se rapprocher nettement des données du recensement avec un pourcentage affiché de 23%.

Mais peu importe les précautions à prendre, cette série statistique dégage, pour le XX^e siècle, une tendance suffisamment nette: le déclin rapide de la présence canadienne-française dans les activités minières. À partir de 1906, les travailleurs canadiens-français représenteraient déjà moins de 10% de la main-d'oeuvre. On pourrait à première vue se demander jusqu'à quel point ces chiffres reflètent fidèlement la réalité. Sont-ils peu nombreux parce qu'ils cherchent plus que les autres à se faire payer à tout prix ou leur absence est-elle devenue une nouvelle réalité au sein de la Canadian Copper? À vrai dire, toutes les informations présentement disponibles nous amènent à croire que cette tendance reflète la réalité, puisqu'il paraît certain que les effectifs de la période 1912 à 1914 renfermaient très peu de Canadiens-Français.¹ Et les Canadiens-Français ne seraient pas les seuls à connaître un déclin de leur taux de participation, les Britanniques en feraient autant.

Compte tenu de l'arrivée massive d'immigrants à la fin du XIX^e siècle, cela a peut-être entraîné une diminution des effectifs canadiens-français et britanniques dans cette industrie. De même, on peut se demander si l'arrivée de ces nouveaux concurrents et le retrait des Canadiens-Français et des Britanniques ne seraient pas un reflet de la préférence marquée des compagnies minières pour les ouvriers étrangers. L'historien Donald Avery faisait allusion au fait que, entre 1896 et 1914, les secteurs minier, ferroviaire, forestier et agricole éprouvaient beaucoup de difficulté

¹ Voir, dans ce recueil, le tableau 3.5 de Paulette Gosselin et le tableau 4.2 tiré du texte que nous signons avec Guy Gaudreau.

à attirer des ouvriers d'origine canadienne et britannique.¹ Avery estimait également qu'on n'était pas toujours disposé à engager des ouvriers britanniques puisqu'ils avaient la réputation d'être des fauteurs de trouble, de mauvais ouvriers pour les emplois non qualifiés et peu disposés à travailler pour un bas salaire. Avec une telle méfiance de la part des entreprises face aux immigrants écossais et anglais, Avery estime que, au tournant du XX^e siècle, plusieurs employeurs favorisaient l'engagement d'ouvriers provenant du continent européen.² Finalement, le mythe entourant l'absence des Canadiens-Français des travaux miniers était peut-être fondé pour une certaine période du XX^e siècle.

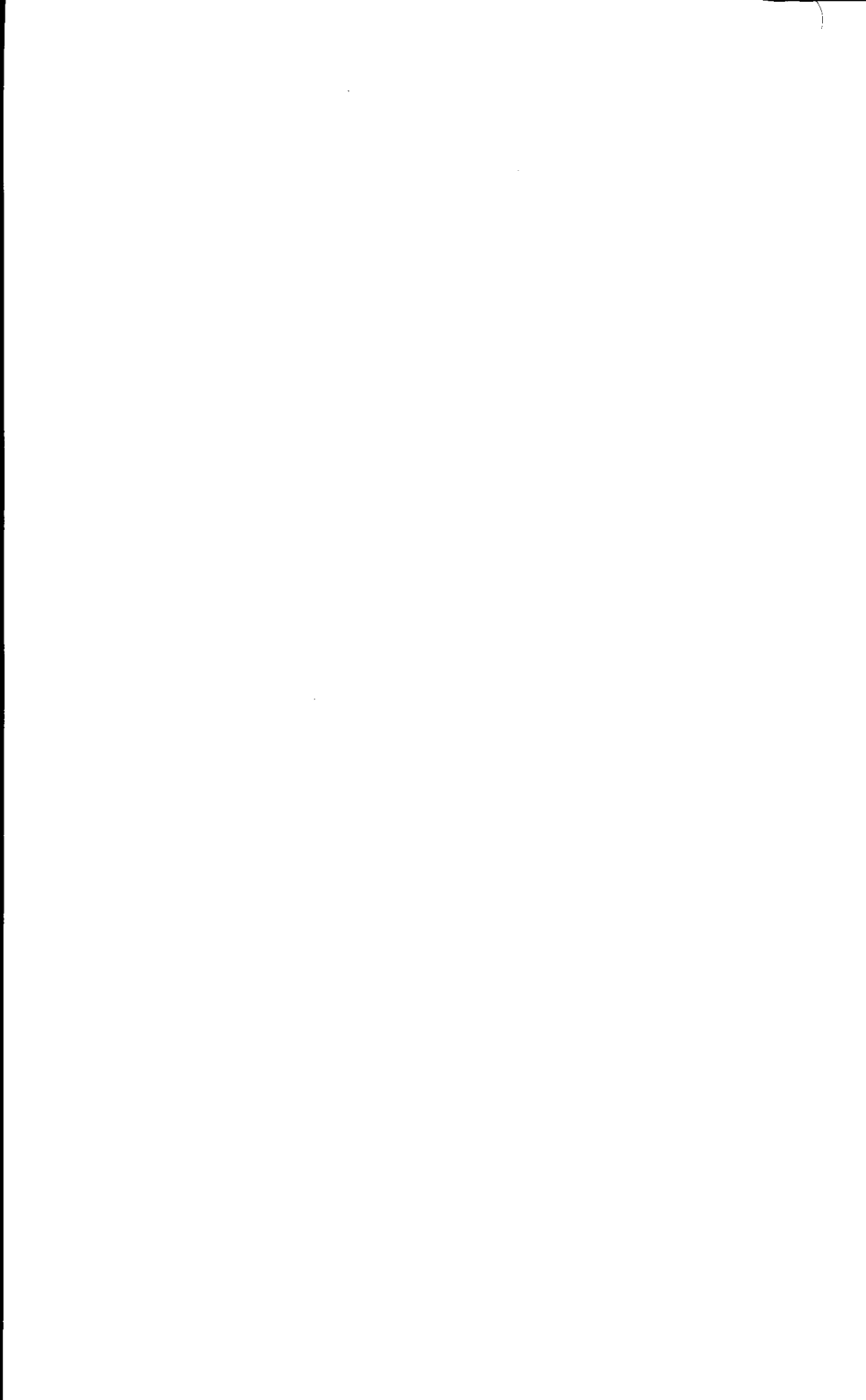
Il faut retenir de ces livres comptables la présence continue d'ouvriers canadiens-français surtout entre 1887 et 1904. Sur la base du nombre des Canadiens-Français mentionnés, force est d'admettre que le portrait tiré des recensements nominatifs de

¹ Donald Avery, *"Dangerous Foreigners": European Immigrant Workers and Labour Radicalism in Canada 1896-1932*, p. 15. En effet, en 1911, 57% des ouvriers-mineurs au Canada sont des immigrants. En Ontario, ce chiffre est de 48%, mais Avery estime que le pourcentage était sans doute plus élevé dans le nord de la province compte tenu de l'éloignement des grands centres. Face au refus des Canadiens de travailler dans les postes les plus exigeants, plusieurs compagnies minières, dont l'Inco, ont recours à des agences de travail pour recruter des ouvriers, p. 30-32.

² Donald Avery, «Canadian Immigration Policy and the "Foreign" Navy, 1896-1914» dans *The Consolidation of Capitalism, 1896-1929*, Michael S. Cross et Gregory S. Kelly, ed., Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1983, p. 49-50, 54 et 55. Voir aussi Donald H. Avery *Reluctant Host: Canada's Response to Immigrant Workers, 1896-1994*, Toronto, McClelland & Stewart, 1995, p.29-36, Stanley Scott décrit à son tour la tiédeur du secteur minier de la Colombie-Britannique face aux ouvriers anglophones. Voir Stanley Scott, «A Profusion of Issues: Immigrant Labour, the World War, and the Cominco Strike of 1917», *Labour/Le travailleur*, vol. 2, (1977): 56-58.

1891 et de 1901 est représentatif et ne constitue nullement un accident de parcours.

L'idée voulant que les Canadiens-Français aient été absents de cette industrie, tout au moins jusqu'au début du XX^e siècle, demeure sans fondement. L'image qui ressort de ces sources nous éclaire peu en ce qui a trait à la division du travail, mais elle indique que dès 1887, les Canadiens-Français sont un des groupes ethniques les plus importants de la Canadian Copper. Par le fait même, les Canadiens-Français doivent aussi être perçus comme des pionniers de cette industrie.



Les Italiens de Copper Cliff, 1886-1914

Karey Reilly

La Petite Italie de Copper Cliff constitue un quartier ethnique unique de la région de Sudbury. L'apport italien au Canada représente d'ailleurs un élément important dans l'histoire nord-ontarienne. Aujourd'hui, les Canadiens d'origine italienne représentent le troisième plus important groupe ethnique de la région, après les Canadiens-Anglais et les Canadiens-Français.¹

En fait, la communauté italienne de Sudbury est très forte et dynamique. Les nombreux clubs et associations, par exemple la *Società italiana di Copper Cliff* et le *Club Caruso*, ainsi que le programme d'études italiennes à l'Université Laurentienne en témoignent. Depuis quelques années, plusieurs projets de recherche ont été entrepris sur l'histoire et les pratiques socioculturelles et sociolinguistiques de la communauté italienne de la région.² Cependant, on ignore presque tout de leur période d'arrivée.

Nous proposons de combler en partie cette lacune. Les Italiens de la région de Sudbury arrivent en 1883³: ils sont des travail-

¹ Bill Nelson, dir., *Atlas of the Regional Municipality of Sudbury*, Sudbury, Canada Works, 1980, p. 6.

² Voir notamment Diana Iuele-Colilli, *I Friulani di Sudbury*, Toronto, Legas, 1994; Sandra Battaglini, «An Historical Study of Post-War Italian Immigrants in Sudbury», mémoire de spécialisation, département d'histoire, Université Laurentienne, 1994.

³ Paul Colilli et Diana Iuele-Colilli, «The Italian Cultural Presence in Sudbury», *A Luminous Mosaic: Italian Cultural Organizations*, Maddalena Kuitunen et Julius Molinaro, dir., Toronto, Centre for Italian Canadian Studies, 1993, p. 237.

leurs saisonniers attirés par les possibilités d'emplois qu'offre l'Amérique du Nord et plus précisément le Canadien Pacifique. Ces équipes de manoeuvres sont encore sur place, à l'été 1883, quand on découvre des gisements de minerai à Sudbury. En 1886, la Canadian Copper Company, qui deviendra plus tard l'Inco, est formée afin d'exploiter l'immense richesse minérale de la région de Sudbury. Au fur et à mesure que la compagnie se développe et requiert une main-d'oeuvre plus importante, les Italiens cessent progressivement leur va-et-vient entre l'Italie et Sudbury et demeurent sur place, très majoritairement à Copper Cliff pendant la période que nous étudions. Peu à peu, et surtout à compter du début du XX^e siècle, la Petite Italie de Copper Cliff voit le jour.¹ C'est ce qu'il convient d'appeler le passage de la migration transatlantique à la chaîne migratoire.

Outre cette période de transformation de l'émigration italienne, nous examinerons la place qu'occupe les Italiens à la Canadian Copper, l'employeur principal de la ville.² Bref, d'intérêt régional, notre étude veut examiner plusieurs aspects de la communauté italienne dans un territoire bien délimité: l'ex-ville

¹ Eileen Goltz, bibliothécaire à l'Université Laurentienne a consacré plusieurs textes à l'étude de la ville de Copper Cliff, entre autres, Eileen Goltz, «The Exercise of Power in a Company Town: Copper Cliff, 1886-1980», thèse de doctorat, Département d'histoire, Université Guelph, 1989; «Copper Cliff», *Three Northern Communities: Copper Cliff, Victoria Mines and Mond and Coniston*, Sudbury, Sudbury Historical Society, no 2, 1985; «The Image and the Reality of Life in a Northern Ontario Company-Owned Town», *At the End of the Shift: Mines and Single-Industry Towns in Northern Ontario*, Matt Bray et Ashley Thomson, dir., Toronto, Dundurn Press, 1992, pp. 62-91. Retenons également le livre *A Bit of the Cliff: A Brief History of the Town of Copper Cliff Ontario, 1901-1972*, Copper Cliff, 1982; (malgré le fait que plusieurs des auteurs de cette brochure soient d'origine italienne, seulement quelques paragraphes sont consacrés à l'histoire des Italiens).

² À cette époque, Copper Cliff constitue une ville autonome; elle deviendra plus tard un quartier de Sudbury.

de Copper Cliff, plus particulièrement le quartier qu'on nomme aujourd'hui la Petite Italie.¹ À ce cadre géographique, ajoutons un cadre temporel qui s'étend de 1886 à 1914, période formatrice de la communauté. Espérons que cette étude servira à alimenter une histoire des minorités ethniques, encore à construire pour la région de Sudbury.

S'il y a fort peu d'études consacrées à la ville de Copper Cliff, il y en a un grand nombre consacrées aux Italiens et au travail.² Parmi ces études, celles de Bruno Ramirez méritent qu'on s'y arrête.³ Cet auteur, qui a publié une excellente analyse des Italiens travaillant au Canadien Pacifique⁴, nous a beaucoup inspirée lors de notre analyse. On notera aussi la contribution de

¹ Notons que pour les besoins de cette étude nous n'avons retenu que les personnes d'origine italienne résidant à Copper Cliff et non ailleurs dans la région de Sudbury.

² Voir, entre autres, Philip F. Notarianni, «Italian Involvement in the 1903-04 Coal Miners' Strike in Southern Colorado and Utah», *Pane e lavoro: The Italian American Working Class*, Toronto, The Multicultural History Society of Ontario, 1980, pp. 47-65; Betty Boyd Caroli, «The Italians in the Cherry, Illinois, Mine Disaster», *Pane e lavoro...*, pp. 67-79.

³ Bruno Ramirez, «Ethnic Studies and Working Class History», *Labor\Le Travail*, no 19 (printemps 1987): 45-48; «Montreal's Italians and the Socio-Economy of Settlement, 1900-1930: Some Historical Hypotheses», *Urban History Review*, vol. 10, no 1 (juin 1981): 39-48; *Par monts et par vaux: Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914*, Toronto, McClelland & Stewart, 1991; *Les premiers Italiens de Montréal: L'origine de la Petite Italie du Québec*, Boréal Express, Montréal, 1984; Bruno Ramirez et Michele Del Balzo, «The Italians of Montreal: From Sojourning to Settlement, 1900-1921», *Little Italies in North America*, Robert Harney et Vincenza Scarpaci, dir., Toronto, The Multicultural History Society of Ontario, 1981, pp. 63-84.

⁴ Bruno Ramirez, «Brief Encounters. Italian Immigrant Workers and the CPR: 1900-30», *Labor\Le Travail*, no 17 (printemps 1986): 9-27.

John Zucchi, l'auteur d'une étude réussie sur la condition des ouvriers italiens dans les secteurs des mines, du rail et de la construction en Ontario avant 1914.¹ Finalement, il ne faudra pas négliger la contribution importante de Robert Harney, le premier spécialiste de l'immigration italienne au Canada.²

Quant aux sources nécessaires à cette étude, plusieurs historiens les ont déjà identifiées, tels les recensements fédéraux — tant manuscrits que publiés. Bien que nos sources soient de valeur inégale et que chacune soit fort lacunaire, l'exploitation de l'ensemble de même que le caractère complémentaire de ces sources permettent d'approfondir de belle façon le sujet.

Les rôles d'évaluation et les fiches du personnel de l'Inco forment la base documentaire de notre travail. À Copper Cliff, la collecte de renseignements pour la confection des rôles d'évaluation débute seulement en 1903. Cette source procure seulement une connaissance partielle de la présence des Italiens à Copper Cliff, puisqu'elle ne tient compte ni de la présence des femmes, ni du nombre de chambreurs résidant dans certains domiciles. Les fiches du personnel de l'Inco nous ont été fort utiles malgré le fait que la compagnie les ait conservées seulement à partir de 1912. L'abondance des fiches conservées a interdit la mise en oeuvre d'un dépouillement systématique. C'est pourquoi nous avons procédé par échantillonnage, prolongeant ainsi le travail de Paul de la Riva, et en retenant la lettre C comme première lettre du nom de famille (afin de mieux mesurer la présence italienne au

¹ John Zucchi, «Mining, Railway Building and Street Construction: Italians in Ontario before World War One», *Polyphony*, vol. 7, no 2 (Fall-Winter 1985): 7-13; «Società italiana di Copper Cliff», *Polyphony*, vol. 2, no 1 (Winter 1979): 29-30.

² Robert Harney, «The Commerce of Migration», *Canadian Ethnic Studies*, vol. 9, no 1 (1977): 42-53; «Men Without Women: Italian Migrants in Canada, 1885-1930», *Canadian Ethnic Studies*, vol. 11, no 1 (1979): 29-47; «Italians in Ontario», *Polyphony*, vol. 7, no 2 (Fall-Winter 1985): 1-6; «Boarding and Belonging», *Urban History Review*, vol. 1, no 78 (1978): 8-37.

sein des travailleurs).¹ D'autres sources ont également servi à cette étude, soit les registres de la paroisse Saint-Stanislaus. Afin d'étudier le rythme de croissance naturelle de la communauté italienne de Copper Cliff, nous avons consulté les registres de baptêmes et de mariages. Cela étant dit, examinons les résultats de cette étude présentés sous quatre thèmes.

L'arrivée des Italiens à Copper Cliff

Afin de comprendre la présence des Italiens à Copper Cliff, il importe d'abord d'examiner le phénomène de l'immigration massive de ce groupe ethnique. Entre l'unification nationale de l'Italie en 1870 et la Première Guerre mondiale en 1914, plusieurs millions d'Italiens ont immigré en Amérique.² Notons que le Canada n'est pas la destination préférée des Italiens, loin s'en faut. Quoique les statistiques sur les migrations soient peu fiables, il semble que, entre 1901 et 1910, au-delà de deux millions d'Italiens arrivent aux États-Unis, tandis que moins de soixante mille entrent au Canada. Une des raisons de cet écart est que Clifford Sifton, le ministre de l'Intérieur à cette époque, ne considère pas les Italiens comme étant de «bons» immigrants. Il souhaite plutôt recruter des colons aux reins solides et des femmes fécondes qui savent cultiver la terre pour peupler l'Ouest canadien! Malgré le manque d'encouragement de la part du gouvernement canadien, les Italiens organisent un système complexe d'immigration saisonnière qui se développe au Canada et qui profite aux grandes entreprises avides de main-d'oeuvre à bon marché.

Il est difficile d'expliquer les causes de ce flot humain qui se dirige vers l'Amérique du Nord. Les observateurs de l'époque

¹ Paul de la Riva, qui a dépouillé systématiquement les fiches du personnel commençant par la lettre B, a bien voulu que nous nous servions de sa banque de données afin de majorer le nombre de travailleurs italiens échantillonnés pour notre étude. Nous le remercions vivement.

² Robert Harney, «The Commerce of Migration...», p. 42.

croient que la vague de migration est le résultat des conditions de pauvreté et de misère qui affligent les Italiens, surtout ceux du Sud.¹ Cette explication trop simpliste est depuis quelque temps contestée par les historiens de l'immigration. En 1906, environ 435 000 personnes quittent l'Italie pour se rendre en Amérique du Nord; mais durant cette même année, 158 000 personnes retournent au pays.² Certains retournent pour toujours et d'autres reviennent pour un bref séjour avec leur famille. Les historiens d'aujourd'hui comprennent mieux le phénomène de la migration italienne. Avant de quitter l'Italie, chacun élabore un projet de migration spécifique ayant pour but d'amasser une certaine somme d'argent afin de combler un besoin économique.

«By the turn of the century, however, rural laborers...knew well that they could earn in one day in [North America] what they could earn in five or six days at home».³

Le salaire gagné peut servir à payer des dettes, acheter un lopin de terre, construire une maison, accumuler une dot pour un membre de la famille. Le migrant italien est généralement un jeune homme qui quitte son village pour l'Amérique, ayant toujours à l'esprit qu'il y retournera plus riche à la fin d'une saison de travail. En général, la plupart des émigrés, ayant passé jusqu'à cinq ans en Amérique, retournent en Italie avec de l'argent pour acheter une terre. Cependant, lorsque cette pratique devient plus commune, les prix fonciers augmentent, ce qui force plusieurs d'entre eux à retourner en Amérique pour accumuler

¹ Robert F. Foerster, *The Italian Emigration of Our Times*, Cambridge, Harvard, 1919, p. 29.

² En fait entre 1880 et 1920, pour 100 Italiens venus en Amérique, 52 seraient retournés en Italie (ce qui ne signifie pas qu'ils ne seraient pas repartis pour l'Amérique); voir Bruno Ramirez, *On the move...*, p. 99.

³ David Montgomery, *The Fall of the House of Labour*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 73.

plus d'argent.¹ L'histoire de Fiorello P. illustre l'impasse dans laquelle se sont retrouvés nombre d'Italiens.

Avant d'aller en Amérique [Montréal], je gagnais une lire et 25 centimes par jour; je payais 50 livres par année de loyer, et je ne pouvais continuer cette vie. J'ai dû émigrer. [À Montréal] Je gagnais une piastre et 96 sous par jour, en travaillant à la construction d'un grand collège. Ainsi, [en 3 ans] j'ai pu amasser une somme assez coquette, car, avec huit ou dix piastres par mois, je pouvais subvenir à mes besoins, étant donné que je ne payais rien pour dormir. Rentré en Italie, en 1907, je me suis achetée une petite maison... Ici, il n'y a pas de travail, donc on est obligé d'émigrer de nouveau; tous mes compagnons sont du même avis.²

Ceux-ci ne souhaitent pas s'installer à demeure dans leur nouveau pays d'adoption. D'ailleurs, la décision d'émigrer n'est pas nécessairement prise par l'individu, particulièrement s'il est un jeune homme. Ce projet est élaboré par la famille immédiate de telle sorte que les membres de la famille doivent faire taire leur individualisme et leurs désirs personnels afin de travailler pour le bien commun de la *famiglia*. Rendus au Canada, les Italiens, dont la majorité sont des ouvriers non spécialisés, trouvent de l'emploi saisonnier au sein des grandes entreprises, comme le Canadien Pacifique, qui recherchent une main-d'oeuvre à bon marché. Le projet de construire un chemin de fer transcontinental, entièrement en sol canadien, requiert notamment une main-d'oeuvre imposante, composée notamment d'immigrants, parmi lesquels figurent les Italiens. De plus, les compagnies semblent préférer embaucher des employés italiens: «if we have the Italians...there is no danger of

¹ Ibid., p. 74.

² Bruno Ramirez, *Les premiers Italiens de Montréal...*, p. 68.

their jumping their jobs and leaving us in the lurch». ¹ La construction du CP ouvre des régions jusque-là peu accessibles. C'est ainsi que des Italiens se retrouvent à Sudbury² et dans le Nord ontarien, soit là où le travail est abondant, bien que sans doute pénible et dangereux comme ailleurs.

The most typical area of seasonal Italian labour was Northern Ontario... Faced with hostility and vast distances, Italian laborers reached places like Cobalt, Capreol, Timmins and Sudbury. Men who started out as peasants became the proletariat of the North. ³

Il est très difficile d'étudier la présence italienne au cours de ces premières années d'exploitation minière de Sudbury. Goltz estime que «the ethnic mix of Copper Cliff can be described more knowledgeably for the late 1890's and early 1900's than for the earlier years». ⁴ Selon le recensement fédéral de 1891, on ne retrouve aucun Italien dans la région. Cependant, nous ne devons pas nécessairement conclure qu'il n'y en avait pas eu depuis les débuts. En effet, nous avons retrouvé les noms d'au moins neuf Italiens dans les livres de compte de la Canadian Copper Company entre 1887 et 1889. ⁵ Cette poignée d'Italiens qui demeurent à Copper Cliff est vraisemblablement composée d'ex-employés du Canadien Pacifique qui n'auraient pas encore quitté la région.

¹ Donald Avery, *Dangerous Foreigners: European Immigrant Workers and Labour Radicalism in Canada, 1896-1932*, Toronto, McClelland and Stewart, 1979, p. 27.

² Dans son livre *Pioneering on the C.P.R.*, Florence Howey, résidente pionnière de Sudbury, écrit qu'un nombre d'Italiens travaillaient à la confection des chemins de la ville en 1883.

³ Robert Harney, «The Italians in Ontario...», p. 4.

⁴ Eileen Goltz, «The Exercise of Power...», p. 100.

⁵ Les noms de ceux-ci sont: A. Sepoli, G. Canietta, G. Friennetta, S. Gasperi, T. Carpi, G. Tonieta, G. Voliza, G. Tabia et M. Tonieta.

Selon le recensement nominatif de 1901, cette fois, 233 Italiens habitent dans le canton de McKim. Parmi ce groupe, plus de la moitié ont immigré au Canada en 1899 et 1900, années qui semblent marquer le début de l'arrivée continue d'Italiens dans la région. Grâce à un marché du nickel en croissance, la Canadian Copper avait développé un programme d'expansion dans les années 90, agrandissant ses champs de frittage en 1891, et inaugurant, en 1899, la fonderie ouest, située au nord du camp minier. Les besoins accrus de main-d'oeuvre coïncidèrent avec l'arrivée massive d'Italiens à la recherche de bons salaires.

The Italians were only beginning to arrive in Copper Cliff prior to 1900, having been attracted by the availability of construction work, and the possibility of permanent employment at the Smelter and in the roast yards.¹

Le 1^{er} janvier 1902, Copper Cliff est érigée en municipalité de telle sorte que, à compter de 1903, nous pouvons compter sur une source annuelle de données: les rôles d'évaluation. Complétée par les registres de baptêmes et de mariages, cette source nous permet de prendre la mesure de l'arrivée progressive des Italiens à Copper Cliff et conséquemment de la formation de la communauté (voir le tableau 2.1).

On peut estimer qu'il y a environ 59 Italiens à Copper Cliff en 1903.² Chiffre assurément trop bas, mais qui nous permet d'examiner attentivement l'évolution de la population.³ Parmi ce

¹ Eileen Goltz, «The Exercise of Power...», p. 98.

² Ce chiffre est obtenu à partir du nombre de personnes déclaré dans les résidences italiennes recensées. Nous avons supposé que les membres de la famille et les chambreurs étaient aussi des Italiens.

³ Cette sous-évaluation de la population résultant des rôles d'évaluation est manifeste en 1911 puisque selon le recensement de cette année-là, il y a 620 Italiens à Copper Cliff, alors que le rôle nous permet d'en dénombrer seulement 487 (voir Canada, *Recensement du Canada, 1911*, vol. 2, Ottawa, tableau VII, pp. 232-233).

Tableau 2.1

**La croissance de la communauté italienne de Copper Cliff,
1903-1914**

Date	Nombre d'Italiens	Nombre de mariages	Nombre de baptêmes
1903	59	2	5
1904	116	2	13
1905	197	1	5
1906	184	0	9
1907	319	3	17
1908	372	2	22
1909	373	1	24
1910	509	2	16
1911	487	3	23
1912	609	2	36
1913	704	4	34
1914	875	1	8

SOURCES: Rôles d'évaluation de Copper Cliff, 1903-1914; registres de baptêmes et de mariages, paroisse Saint-Stanislaus, Copper Cliff, 1901-1915.

groupe d'Italiens, il y a deux mariages et cinq baptêmes célébrés à Saint-Stanislaus.¹ L'année suivante, le nombre de baptêmes a plus que doublé, tandis que les mariages sont demeurés stables. Détail intéressant: plusieurs enfants baptisés en 1904 sont les seconds enfants de la famille. Dès 1905-1906, la population italienne à Copper Cliff monte en flèche. Malgré cela, les mariages demeurent stationnaires alors que les baptêmes enregistrent une hausse. De toute évidence, cette croissance des naissances indique l'arrivée dans la région d'épouses déjà mariées. Et la croissance de la communauté est davantage tributaire de la réunifi-

¹ Pour les fins de cette étude, nous avons examiné les mariages et les baptêmes dont au moins une personne est d'origine italienne.

cation de certains couples que de la formation de nouvelles unions matrimoniales.

En 1912, on atteint le sommet du nombre de baptêmes célébrés pendant notre période. Et la chute des baptêmes célébrés en 1914, malgré une hausse de la population italienne totale, s'explique du fait que les Italiens sont depuis peu desservis par leur propre église, Sainte-Élisabeth, située dans la Petite Italie. Bon nombre d'Italiens ont sans doute fait baptiser leurs enfants à la nouvelle paroisse plutôt qu'à Saint-Stanislaus.¹ Ces baptêmes d'enfants de couples italiens soulignent plus fortement encore la volonté de s'établir, d'agrandir la famille. L'arrivée d'enfants marque plus que tout autre facteur l'enracinement de ces immigrants en terre sudburoise. Mais cela ne signifie pas pour autant que cesse l'arrivée de travailleurs italiens en migration transatlantique. Bien au contraire, la communauté italienne se développe alors à partir de ces deux pôles, même si la Première Guerre mondiale va stopper momentanément l'arrivée de nouveaux Italiens.

Connaissant maintenant la chronologie de l'arrivée des Italiens à Copper Cliff, il faut se demander si leur arrivée s'échelonne également tout au long de l'année. À cet effet, les fiches d'embauche des employés de la Canadian Copper entre 1912 et 1914 sont particulièrement pertinentes (voir le tableau 2.2).

Peut-on, à partir de ces données, construire un modèle de migration? Même si les migrants arrivent à tout moment au cours de l'année, le printemps demeure un temps particulièrement propice, avec un sommet en avril de 44 arrivées (voir la colonne «Total»).

Mais ces résultats d'ensemble confondent les Italiens déjà installés dans la région avec ceux dont l'emploi antérieur était ailleurs et même en Italie.² Ces derniers constituent près de 40%

¹ Malgré de nombreuses démarches, nous n'avons pas pu retrouver les registres de la paroisse Sainte-Élisabeth.

² Il y a aussi les nombreux cas où le lieu du dernier emploi occupé n'est pas mentionné. Ils composent un pourcentage non négligeable de notre échantillon (66 cas sur 193). Notre analyse postule que cette absence d'information ne provoque pas de distorsions, ce qui n'est pas démontré.

de l'ensemble des cas connus (48 sur 127) de telle sorte que, encore pendant ces années d'avant-guerre, les migrations transatlantiques comptent pour une partie non négligeable des travailleurs italiens embauchés. Si nous examinons maintenant les mois où ces derniers arrivent d'Europe, un modèle ressort cette fois plus nettement: plus de 80% sont arrivés au printemps (39 cas sur 48), ce qui s'apparente très nettement à une migration saisonnière.¹ En

Tableau 2.2

Les mois d'arrivée des travailleurs italiens à la Canadian Copper, selon le lieu de l'emploi antérieur, 1912-1914, (à la première embauche)

Mois	Italie	Sudbury	Autres	Inconnus	Total
janvier	1	2	1	6	10
février	1	5	1	2	9
mars	1	6	2	8	17
avril	28	4	1	11	44
mai	4	6	1	9	20
juin	7	8	5	7	27
juillet	1	4	0	6	11
août	1	5	1	0	7
septembre	3	4	0	6	13
octobre	1	6	3	4	14
novembre	0	7	4	5	16
décembre	0	0	3	2	5
TOTAL	48	57	22	66	193

Source: Archives de l'Inco, fiches du personnel (échantillon lettre C).

¹ Quant au départ de ces Italiens après leur première embauche, il y a moins à dire, dans la mesure où l'information retenue situe le mois mais non l'année de départ. Autrement dit, nous ne savons pas toujours avec précision à quelle date les Italiens arrivés au printemps quittent l'entreprise.

outre, la durée du séjour de ces Italiens venus d'Europe nous indique que la plupart d'entre eux sont susceptibles de repartir chez eux la même année.

S'agissant maintenant des Italiens dont l'emploi antérieur était dans la région de Sudbury ou quelque part ailleurs en Amérique (la colonne «autres»), c'est-à-dire ceux qui possèdent déjà une expérience du milieu, il faut noter que leur arrivée ne se fait pas selon un modèle clairement défini puisqu'ils se présentent au bureau d'embauche de l'entreprise en tout temps de l'année. Parmi ces Italiens, un groupe important, soit 45%, déclarait Sudbury comme lieu de l'emploi antérieur (47 sur 127). Ceux-ci se seraient donc déjà établis depuis un certain moment dans la région, signalant ainsi une autre forme de mobilité. Il convenait qu'on examine de plus près les diverses manifestations de cette mobilité.

La mobilité des Italiens

De quelles régions d'Italie proviennent ces Italiens? Les registres paroissiaux nous permettent d'affirmer que bon nombre d'entre eux sont originaires du village de Fano, dans la province de *Le Marche* en Italie. D'autres proviennent surtout des régions de *Veneto* et d'*Abruzzi*. En somme, ils ne proviennent pas tous de la même région. Il serait alors intéressant de se demander comment ces différents groupes ont socialisé les uns avec les autres. Est-ce que leur différente appartenance a eu des effets sur la formation de liens communautaires, en freinant, par exemple, les liens de solidarité? Les informations disponibles pour le moment ne permettent pas de répondre à cette question.

La mobilité de ces Italiens se manifeste avec éclat dans les rôles d'évaluation. Comme l'affirmait Zucchi:

In the period 1900-15 the Italian population of various cities and towns fluctuated greatly because it depended on the state of the economy and on the local employment situation. In all Italian settlements the number of temporary Italian immigrants — that is, those who came to the city for

only one or two work seasons — was usually at least equal to and sometimes greater than the permanent population.¹

Le dénombrement des départs et des nouvelles arrivées des chefs de famille, tel que l'autorise les rôles, prolonge notre analyse de la constitution progressive d'une communauté italienne à Copper Cliff. Comme l'indique le tableau 2.3, chaque année, le nombre d'Italiens qui restent en place augmente de façon régulière. Les années 1912-1914 semblent être des moments de croissance particulièrement forte. Notons que, entre 1903 et 1907, le nombre d'Italiens qui quittent Copper Cliff est proportionnellement plus élevé que celui des Italiens qui semblent s'établir. Dans

Tableau 2.3

La mobilité des chefs de ménage italiens à Copper Cliff,
1903-1914

An- née	Nombre de chefs de ménage italiens	Chefs de ménage apparaissant	
		une année	deux années consécutives
1903	16	9	7
1904	15	9	6
1905	28	10	5
1906	30	16	12
1907	39	17	13
1908	54	20	19
1909	54	26	28
1910	60	24	30
1911	83	21	39
1912	130	32	51
1913	139	66	64
1914	211	56	83

Source: Rôles d'évaluation de Copper Cliff, 1903-1914.

¹ John Zucchi, «Mining, Railway Building ...», p. 8.

les années suivantes, le contraire se produit. De plus en plus d'immigrants italiens s'installent donc à Copper Cliff en permanence.

Toutefois, il importe de se rappeler que les rôles d'évaluation sous-estiment la forte mobilité de ce groupe ethnique. Les Italiens recensés par le rôle sont surtout des chefs de ménage qui sont plus susceptibles de rester en place car épouses et enfants vivent à Copper Cliff. D'ailleurs, les chambreurs, qui représentent une partie importante de la population italienne à Copper Cliff, sont essentiellement ignorés par le rôle. Aussi est-il plus facile pour ces derniers de quitter sans crier gare.

L'analyse de la durée du séjour à la Canadian Copper des travailleurs italiens, entre 1912 et 1913, va dans ce sens (voir le tableau 2.4). Une majorité d'entre eux ne seront à l'emploi de l'Inco que pour une période inférieure à six mois et ont ainsi la possibilité de retourner en Italie. Mais d'autres, moins nombreux, conservent leur emploi suffisamment longtemps pour que cela leur permette peut-être d'adopter le Canada et Copper Cliff comme terre de résidence. Néanmoins, l'importance respective de ces deux groupes d'Italiens est difficile à évaluer avec certitude puis-

Tableau 2.4

**La durée de la première embauche des travailleurs italiens
à la Canadian Copper, 1912-1914**

Durée	Nombre d'Italiens	%	% ajusté*
30 jours et moins	31	6,6	11,0
1-3 mois	53	11,3	18,8
3-6 mois	44	9,4	15,6
6 mois-1 an	41	8,7	14,5
1-2 ans	61	13,0	32,8
2-5 ans	51	10,9	18,1
inconnu	186	39,8	-
Total	467	100	100

* Les cas inconnus sont exclus dans le calcul des % ajustés.

Source: Archives de l'Inco, fiches du personnel (échantillon lettres B et C).

qu'une bonne moitié des fiches d'employés de cette période ne précisent pas l'arrivée et le départ du travailleur.¹

Autre aspect important à signaler: il y a très peu d'Italiens dans notre échantillon qui transforment leur emploi en carrière à long terme. Pour la majorité des Italiens, — et cela s'applique également aux autres employés² —, travailler pour la Canadian Copper est une expérience temporaire qui dépasse rarement 5 ans.

La très grande majorité d'entre eux, soit 86%, sont embauchés une seule fois et ensuite disparaissent pour de bon des registres de la compagnie. En fait, c'est parmi ce groupe qu'on trouve le plus grand nombre d'emplois de courte durée. Il semble légitime de suggérer que ceux-ci constituent une main-d'oeuvre disponible pour une courte période, pour ensuite se déplacer à un autre endroit au Canada, ou peut-être retourner à leur village natal.

Nombre total d'employés	Embauchés 1 fois	Embauchés 2 fois	Embauchés 3 fois ou plus
444	374	39	31

Mais il y a aussi le fait que certains travailleurs sont embauchés à plusieurs reprises et qu'ils sont donc plus susceptibles de s'installer à Copper Cliff et de participer à la formation de la Petite Italie.

Les motifs de départ de ces ouvriers embauchés entre 1912 et 1914 sont également connus puisque les fiches du personnel renferment la plupart du temps cette information. Des Italiens échantillonnés, on a répertorié 17 motifs différents de départ. Et nous les avons regroupés en quatre catégories.³ Les deux premières catégories font référence aux départs provoqués par l'entreprise, soit pour des raisons d'indiscipline, soit par manque

¹ Bien qu'il y ait fort à parier que ces travailleurs dont la durée du séjour est inconnue soient demeurés fort peu longtemps au sein de l'entreprise.

² Voir le texte de Paul de la Riva et Guy Gaudreau dans ce recueil.

³ S'inspirant en cela de la méthode mise au point par Bruno Ramirez; voir «Brief Encounters...», p. 18.

de travail.¹ La troisième catégorie est constituée des départs décidés par les ouvriers (par exemple «left», «quit», «resigned» et «going to Italy»). La quatrième catégorie comprend des raisons diverses comme la maladie, la participation à la guerre, etc.

Motifs du départ	Nombre d'Italiens	%
Indiscipline	67	26,0
Manque de travail	120	46,6
Départ volontaire	53	20,6
Autres	17	6,6

En fait, la très grande majorité des départs est l'oeuvre de l'entreprise. Très peu de travailleurs quittent d'eux-mêmes. Une des raisons que l'on peut avancer est que, contrairement à ce qui se passe dans les grandes villes canadiennes, il y a somme toute peu d'emplois ailleurs dans la région.

À coup sûr, l'âge et le statut matrimonial influencent grandement la mobilité. Il est connu que les jeunes hommes célibataires sont beaucoup plus mobiles que les hommes mariés ayant une famille.

During the pre-World War I years, the Italian countryside rang with the litany coming from land owners, politicians and editorialists to the effect that the emigration exodus was taking away the youngest and the strongest arms from the local economy.²

Nos données provenant des fiches d'embauche de la Canadian Copper entre 1912 et 1914 confirment d'ailleurs cette réalité.

¹ Parmi les départs pour indiscipline, on retrouve les raisons suivantes: «no good», «will not work», «lazy», «not satisfactory», «impudent» et «discharged». En ce qui concerne les départs d'ordre technique, on retrouve ces commentaires: «laid off», «no work», «not needed», «work finished», et surtout «reducing force».

² Bruno Ramirez, «Brief Encounters...», p. 15.

Groupe d'âge	Nombre d'Italiens	%	% ajusté
Moins de 20 ans	48	10,2	11,4
20-29 ans	221	47,3	52,7
30-39 ans	135	28,9	32,2
40-49 ans	15	3,2	3,5
50 ans et plus	0	0	-
inconnu	48	10,2	100
Total	467	100	100

De toute évidence, l'Inco engage une main-d'oeuvre italienne dans la fleur de l'âge. Au-delà de 60% des Italiens sont âgés de moins de 30 ans et un second groupe important est constitué de ceux qui se trouvent dans la trentaine: les autres plus âgés représentent une quantité négligeable. Nous sommes frappée par la surreprésentation des groupes d'âges plus jeunes. Cela va de pair avec leur statut matrimonial puisque 75% d'entre eux sont célibataires tandis que 25% sont mariés.¹ Les jeunes célibataires travaillent selon toute vraisemblance à la Canadian Copper dans l'espoir de retourner en Italie avec du numéraire. Par contre, les hommes mariés, nous le verrons, sont plus susceptibles de demeurer à Copper Cliff.

Les jeunes célibataires sont majoritaires parmi ceux qui parcourent l'Amérique du Nord à la recherche de bons salaires. Ils sont souvent des chambreurs, habitant soit dans des maisons de pension, soit avec des familles italiennes qui les accueillent. Cependant, ce mode de vie est très difficile et pénible.² Les

¹ Selon le recensement nominatif de 1901, 74,2% des Italiens avaient moins de trente ans. Donc, ils étaient légèrement plus jeunes, parce que leur participation au travail s'inscrit dans presque tous les cas dans le cadre des migrations transatlantiques. En effet, on ne compte, en 1901, que quatre femmes italiennes installées à Copper Cliff!

² Pour en savoir plus voir Robert Harney, «Boarding and Belonging...», pp. 8-37.

Italiens sont des étrangers dans un vaste pays qu'ils perçoivent comme étant hostile. Comme tous les immigrants, ils demeurent en marge de la société. Incapables de survivre économiquement dans leur village natal et peut-être fatigués d'émigrer seuls sans apports familiaux, certains Italiens, on l'a dit, décident de demeurer sur place. Cela ne veut pas dire qu'ils s'installent de façon permanente dans la première ville visitée. L'économie locale dicte la durée de leur séjour, de même que le type d'occupation qui leur est destiné.

La structure occupationnelle

Au début du XX^e siècle, Copper Cliff devient le centre nerveux des activités minières de l'International Nickel Company. Cela se manifeste par l'expansion des activités du géant du nickel à Copper Cliff. Même si l'entreprise exploite plusieurs mines et champs de frittage dans les environs, elle a choisi Copper Cliff comme siège administratif. D'après les fiches d'embauche, les Italiens travaillent au sein de plusieurs services différents¹ de la Canadian Copper et sont relativement bien répartis sous ce rapport (voir le tableau 2.5). À telle enseigne que dans cette perspective, leur distribution ne suscite aucun étonnement: les services des mines dominent comme il se doit, suivis des services du jour et de ceux de la fonderie. Seule ombre au tableau, la sous-représentation du côté des services spécialisés comme les services électrique, mécanique, de la construction, etc.

Mais cette distribution des travailleurs italiens entre les différentes grandes catégories de service cache en fait une distribution très inégale des occupations, comme d'ailleurs en fait foi la partie inférieure du tableau 2.5. Ils héritent en fait d'un nombre élevé d'emplois non spécialisés, comme manoeuvres, poste qui représente, et de loin, le groupe le plus important, ou encore comme rouleurs — quand ils oeuvrent en tant qu'ouvriers du fond —, car le métier de rouleur ne requiert aucune expérience. Ainsi, près de 80% des employés italiens à la Canadian

¹ Au total on compte plus d'une cinquantaine de services distincts.

Copper occupent un emploi non spécialisé. Très peu d'entre eux héritent finalement de postes importants comme celui de contre-

Tableau 2.5

**La répartition des travailleurs italiens
de la Canadian Copper, 1912-1914,
par service et catégorie d'emploi**

Service	Nombre d'Italiens	%
Mines	206	44
Jour	101	22
Fonderie	98	21
Services spécialisés	52	11
Inconnu	10	2
Total	467	100
Catégorie d'emploi		
Bureau	0	
Mécanicien et cheminot	6	1
Contremaître et professionnel	10	2
Métiers de la construction	33	7
Manoeuvre	271	58
Mines et fonderie	141	30
Rouleurs	90	19
Autres	25	5
Foreurs	10	2
«Muckers»	9	2
Inconnus	6	1
Total	467	100

Source: Archives de l'Inco, fiches du personnel (échantillon lettres B et C).

maître. «There is reason to believe that this was the typical occupational terrain where the labour needs of [the company] and the earning needs of many Italian immigrants encountered each other.»¹

La formation d'un quartier ethnique

Que les postes dont ils héritent soient peu prestigieux n'empêche pas le fait que, peu à peu, certains d'entre eux choisissent de s'installer pour de bon à Copper Cliff. La Canadian Copper se développe de façon continue tout au long de la période examinée, expansion en parallèle à la croissance de la population italienne.

Il est reconnu que la Canadian Copper, et plus tard l'Inco, a exercé un pouvoir absolu sur la ville, dont elle est propriétaire. Il n'est pas étonnant que l'entreprise ait adopté un système de ségrégation ethnique et spatiale.² Ainsi, la section du centre-ville est une enclave réservée aux travailleurs anglo-saxons. Les autres groupes ethniques, parmi lesquels figurent les Italiens, sont repoussés en périphérie. Ils doivent se construire des maisons en marge du camp minier. Puisque l'Inco pratique la ségrégation ethnique, les Italiens n'ont pas une liberté complète dans le choix de leur quartier. S'ils avaient été libres de s'installer où bon leur semblait, les Italiens auraient-ils formé un quartier propre à eux? D'après les études récentes traitant des nombreuses Petites Italies nord-américaines, nous pouvons penser que oui.³ En fait, il est très naturel pour les membres d'un groupe ethnique qui partagent

¹ Bruno Ramirez, «Brief Encounters...», p. 19.

² Voir Eileen Goltz, «The Image and the Reality...», p. 63; Gilbert A. Stelter, «Community Development in Toronto's Commercial Empire: The Industrial Town of the Nickel Belt, 1883-1931», *Revue de l'Université Laurentienne*, vol. 6, no 3 (juin 1974): 45.

³ Voir entre autres, John Zucchi, *Italians in Toronto*, Kingston, Université Queen's et Montréal, Université McGill, 1988; Enrico Cumbo, «Italians in Hamilton, 1900-40», *Polyphony*, vol. 7, no 2 (Fall-Winter 1985), pp. 39-46; Walter Temelini, «The Italians in Windsor», *Polyphony*, vol. 7, no 2 (Fall-Winter 1985), pp. 73-79.

la même langue, la même religion et la même culture, de se regrouper, surtout lorsqu'ils sont isolés dans un nouveau pays dont ils ne connaissent à peu près rien.

Au moment de leur arrivée, les Italiens s'installent au Crow's Nest.

«The Crows [sic] Nest settlement grew between the Number Two Mine and the West Smelter and the adjacent roastyards, three-quarters of a mile northwest of the Copper Cliff Mine».¹

Au fil des années, le quartier qu'on nomme «Italy» et ensuite «Little Italy» s'agrandit et se déplace à l'est vers la nouvelle fonderie. Cependant, les Italiens ne sont pas les seuls au Crow's Nest. Ils habitent avec des Anglo-Saxons et des Canadiens-Français. Grâce aux rôles d'évaluation, il est possible de tracer minutieusement l'évolution de ce quartier, en identifiant l'ethnicité des chefs de ménage (voir le tableau 2.6).

En 1903, les Italiens sont tous recensés ensemble dans la concession 3, McKim, partie 12, mais ils partagent ce territoire avec d'autres groupes ethniques, de telle sorte que nous ne pouvons pas encore parler véritablement d'une Petite Italie. Toutefois, le nombre d'Italiens dans le Crow's Nest augmente progressivement et le nombre de familles non italiennes diminue. En 1907, l'évaluateur recense des Italiens dans le Crow's Nest, ainsi qu'une nouvelle division qu'il nomme simplement «Italy». À partir de cette date, la présence italienne monte en flèche tandis que le nombre de résidents non italiens chute. En 1914, il y a seulement une petite fraction des habitants du quartier qui ne sont pas d'origine italienne. Puisque les Italiens ont accès à une certaine forme de propriété, ils ont pu rapidement se constituer un quartier ethnique: ils louent le terrain de la Canadian Copper pour des sommes minimales, mais construisent eux-mêmes leur maison et magasin. On réussit donc à créer une ambiance italienne qui at-

¹ Eileen Goltz, «Exercise of Power...», p. 84.

Tableau 2.6

La distribution des chefs de ménage italiens et non italiens dans la Petite Italie de Copper Cliff, 1903-1914

Année	Italiens	Non Italiens
1903	16	-
1904	15	33
1905	17	22
1906	21	19
1907	35	11
1908	42	8
1909	49	8
1910	59	5
1911	70	8
1912	90	10
1913	85	11
1914	129	7

* Nous avons regroupé pour chaque année les domiciles du «Crow's Nest» et ceux d'«Italy» pour reconstituer la Petite Italie.

Source: Rôles d'évaluation de Copper Cliff, 1903-1914.

tire davantage d'Italiens. Il faut noter cependant qu'une partie des Italiens de Copper Cliff n'habitent pas la Petite Italie. Pendant toute la période étudiée, 10 à 20% des Italiens sont domiciliés ailleurs. Ceux-ci habitent généralement rues Rink et Union, à proximité de la Petite Italie. Par ailleurs, il y a toujours la question non résolue des chambreurs: ces derniers résident-ils avec des familles italiennes dans la Petite Italie ou demeurent-ils ailleurs dans des maisons de pension? Malgré ce manque d'information, il est clair que la population italienne de Copper Cliff se développe et occupe un quartier bien à elle.

Puis, au fur et à mesure que la population augmente, notamment la population stable, on voit apparaître dans ce nouveau quartier en formation des services spécialisés offerts aux Italiens.

The permanent population in the smaller towns was usually composed of those families whose members had a secure job in the town's main industries, or who had found a niche in the service or fruit retail trades in the cities. Often, those individuals supplemented their incomes by keeping Italian lodgers during the work season and even through the winter.¹

Un certain nombre d'Italiens finissent donc par travailler à leur propre compte ou à celui des quelques commerçants qui tiennent des boutiques dans la Petite Italie. Les rôles d'évaluation sont à nouveau très précieux puisqu'ils donnent un aperçu des caractéristiques de ces gens oeuvrant à desservir la communauté en dehors du secteur minier.

Selon le tableau 2.7, le nombre d'Italiens ne travaillant pas à la Canadian Copper s'accroît de façon significative vers la fin de notre période, bien que dès le début, des marchands généraux offrent leurs services aux résidents de la Petite Italie. Entre 1903 et 1914, le nombre de commerçants dans le quartier italien augmente considérablement. Ces commerçants ont tous un lieu de résidence adjacent à leur commerce. Malgré le fait qu'ils ne dépendent pas directement de la Canadian Copper, ils n'affichent pas pour autant une totale indépendance: ils ont besoin de l'appui de leur communauté ethnique, comme elle a besoin d'eux.

What made the Italian neighbourhood grocery an important ethnic institution was not simply that it catered to Italian customers, but that the business transactions which went on daily or weekly had to rest on a relationship of trust. Most Italian customers were forced to buy on credit and the grocer in turn was forced — whether he liked it or not — to sell on credit.²

¹ John Zucchi, «Mining, Railway Building...», p. 8.

² Bruno Ramirez et Michele Del Balzo, «*The Italians of Montreal...*», p. 80.

Tableau 2.7

Les Italiens hors de la Canadian Copper, 1903-1914

Année	Maisons de pension	Services	Marchands	Contracteurs
1903	0	0	1	0
1904	0	0	1	0
1904	0	0	3	0
1906	2	0	2	0
1907	4	0	5	0
1908	1	0	3	0
1909	0	1	10	0
1910	1	1	9	0
1911	0	1	11	0
1912	0	2	10	0
1913	0	5	7	0
1914	2	7	16	7

La catégorie des services inclut les pompiers, les barbiers, les prêtres, les chauffeurs et les propriétaires de salles de billiard.

Les marchands comprennent aussi les nombreux propriétaires de commerce (magasin général, boulangerie et boucherie).

Source: Rôles d'évaluation de Copper Cliff, 1903-1914.

Très tôt, avec tous ces commerces et services, la Petite Italie devient davantage autosuffisante. Les Italiens n'ont plus à quitter leur enclave pour combler leurs besoins. Ils trouvent le nécessaire dans les marchés et les magasins de Tito Amanteo, Nazzareno Taus, Sam Pierini et Nicole Polano, dans la boulangerie de Domenico Ugucioni et dans la boucherie d'Achille et Celeste Bargnesi, ou chez ces autres commerçants de la première heure qu'ont été Paolo Giambattista, Adolfo Pianosi, Emilio Galardo, Clemente Leonarduzzi et Adolfo Vitali.¹

¹ Maurizio Visentin, «The Italians of Sudbury», *Polyphony*, vol. 5, no 1 (Spring-Summer 1985), p. 32.

Les marchés et les commerces servent aussi de points de *ritrovo*, «and often after business hours friends and *paesani* would gather there and spend the evening playing cards over a barrel of beer». ¹ Ces rassemblements quotidiens permettent aux Italiens de conserver leurs coutumes et leurs traditions.

Aussi, depuis 1914, les Italiens de Copper Cliff se réunissent-ils dans leur propre église, Sainte-Élisabeth, située rue Craig. Le journal de David Joseph Scollard, premier évêque du diocèse de Sault-Sainte-Marie, notait d'ailleurs que

...the first Mass was celebrated by Rev. A. Ranaudo in the new Italian Church basement [of] Copper Cliff. In the month of April [1914] Rev. A. Ranaudo was placed in Copper Cliff to look after the Italians of that place, of Creighton, Sudbury, Coniston and of all other places in that vicinity. ²

Donc à partir de la fin de notre période, les Italiens n'ont même plus à quitter leur quartier pour assister à la messe dominicale. En fait, la plupart des Italiens de Copper Cliff partagent leur temps entre la mine et la Petite Italie; peu s'aventurent hors de leur enclave.

Le dépouillement systématique de nombreuses sources partielles permet de dresser un portrait saisissant bien que toujours incomplet des pionniers italiens de la ville de Copper Cliff. Au Canada, le tournant du XX^e siècle est témoin d'un développement rapide du secteur d'extraction de matières premières, ce qui crée une demande sans précédent de travailleurs. Les Italiens y répondent d'abord sous la forme d'une migration transatlantique. «La nature saisonnière du travail et l'espoir que les épargnes accumulées au cours d'une ou plusieurs saisons amélioreront la condition économique du migrant sont à la base de ce va-et-vient transatlantique...» ³ Cependant, après les premières années du XX^e siècle,

¹ Bruno Ramirez et Michele Del Balzo, «The Italians of Montreal...», p. 80.

² Maurizio Visentin, «The Italians of Sudbury...», p. 32.

³ Bruno Ramirez, *Les premiers Italiens...*, p. 25.

l'émigration saisonnière décline au profit de l'émigration permanente. À Copper Cliff, un nombre croissant d'Italiens semblent s'installer de façon permanente en ville. Néanmoins, la durée de leur séjour est étroitement liée aux besoins de la Canadian Copper, employeur principal de la ville. Lorsque la compagnie connaît une période de croissance ou d'expansion, la population italienne gonfle. De même, lorsque la Canadian Copper doit réduire ses activités, le nombre d'Italiens en ville chute. Ceux qui cessent la migration entre l'Italie et le Canada sont généralement des chefs de ménage. Ce petit groupe s'installe à l'extérieur du noyau de la ville. D'une part, ils voulaient s'associer à leurs contemporains de même religion, de même langue et de même culture. Aussi, la compagnie minière exige-t-elle que les minorités ethniques s'établissent à l'écart des Anglo-Saxons privilégiés. Dans cette enclave presque entièrement composée d'Italiens que l'on appelle la Petite Italie, une communauté se forme progressivement et resserre ses liens. Vers la fin de la période étudiée, le quartier est presque autosuffisant; on retrouve des boulangers, des bouchers, des marchands qui offrent une gamme de services aux résidents italiens. La communauté italienne de la ville s'accroîtra pendant plusieurs générations.

Les pistes de recherche encore inexploitées sont nombreuses.¹ Ainsi une étude du phénomène des chambreurs semble essentielle puisque cette activité économique complémentaire s'inscrit dans l'orbite du travail des femmes, que nous avons ignoré dans notre étude. Il reste encore à étudier les liens familiaux entre les résidents italiens de Copper Cliff. Liens qui paraissent si fondamentaux pour une meilleure compréhension du développement de la communauté. Un examen de la généalogie de tous les Italiens de passage et de ceux de la Petite Italie serait fort révélateur, tout comme l'examen des stratégies familiales d'adaptation et de quête de numéraire. Aussi, une analyse spatiale et chronologique plus

¹ Nous déposerons sous peu une thèse de maîtrise à l'université Laurentienne sur les Italiens de Copper Cliff, thèse qui devrait jeter un éclairage supplémentaire sur la question.

étendue s'impose comme autre complément d'analyse. Bref, ce travail conserve un caractère exploratoire et beaucoup reste encore à faire avant de pouvoir expliquer la genèse et le développement de la communauté italienne de Copper Cliff.

*Quel souffle empeste les mineurs! Quelles sont meurtrières
les émanations des mines...! Quels visages, quel teint
elles infligent à ceux qui y peinent! Ne sais-tu pas, n'as-tu
pas encore entendu dire comme les mineurs meurent tôt,
quelle existence précaire mènent les malheureux que la
nécessité enchaîne à la dure besogne.*

Lucrèce

Les accidents de travail à la Canadian Copper Company, 1900-1920

Paulette Gosselin

Samuel J. Ritchie, homme d'affaires américain, fut l'un des premiers à investir dans l'avenir minier de la région de Sudbury. Sa compagnie, la Canadian Copper, commence ses activités dès 1886. En 1902, la compagnie est réunie à d'autres entreprises pour former l'International Nickel Company¹. Celle-ci se hisse rapidement au rang de premier producteur mondial de nickel. Si l'entreprise a pu atteindre cette position dominante sur le marché du nickel, elle le doit notamment à sa capacité de financement et à la richesse de ses gisements. Mais elle le doit aussi à ses travailleurs dont on n'a pas suffisamment raconté l'histoire. Ce texte cherche à examiner certains aspects de leurs conditions de vie, plus précisément l'un d'entre eux, soit les accidents de travail.

Ces accidents n'ont pas fait l'objet d'études approfondies dans l'historiographie canadienne. Nous tenterons de jeter un éclairage sur la question en examinant les rapports du Bureau des mines de l'Ontario et les archives de la Canadian Copper entre 1900 et

¹ Mais ce n'est qu'en 1918 que l'entreprise sudburoise change sa raison sociale pour celle de l'Inco. Comme notre étude se termine en 1920, nous avons conservé tout au long de ce texte la raison sociale primitive.

1920. Nous ferons, par la suite, un examen attentif des années 1912 et 1913, ce qui permettra d'éclairer la question de manière plus exhaustive.

Historiographie, sources et méthodes

L'historiographie canadienne sur la question ouvrière dresse encore aujourd'hui un tableau fort partiel. Jusqu'à très récemment, les historiens canadiens se sont concentrés sur les efforts des travailleurs pour s'organiser et sur leur relation intrinsèque avec les capitalistes. La littérature historique a, en effet, fait abstraction d'une partie de la réalité. En menant une réflexion sur l'évolution historique des travailleurs par rapport aux institutions de l'État et des communautés commerciales, industrielles et financières, elle a souvent ignoré les expériences et les réalités quotidiennes des ouvriers et des ouvrières.

L'étude des accidents de travail se situe de toute évidence dans le prolongement de ce renouveau historiographique entrepris au Canada depuis maintenant un quart de siècle. Mais en dépit d'une riche collection de textes portant sur l'histoire des travailleurs, les recherches relatives aux accidents de travail sont encore rares. On compte encore peu d'études comme celle de Fred Windsor.¹ On s'en doute, les écrits au sujet des accidents dans les mines est encore plus limitée. «The scale of this carnage constitutes a holocaust. Yet the attention it has received from scholars and journalists, medical and public officials, has been disturbingly minimal.»² Notons néanmoins les ouvrages de Bryan Andrew sur les mines de charbon³, de G.W. Gibbs et P. Pintus⁴ ainsi que de Frances M. Heath et Gail E. Tessier qui ont effectué une étude

¹ Fred Windsor, «Health and Safety in the Newfoundland Deep Sea Fishery, 1900-1985», St-Jean (T.-N.), Memorial University, Ph.D., 1988.

² Elliott Leyton, *Dying Hard. The Ravages of Industrial Carnage*, Toronto, McClelland and Stewart, 1975, p. 141.

³ Andrew Bryan, *The Evolution of Health and Safety in Mines*, Londres, Ashire Publishing, 1975, 192 p.

⁴ G.W. Gibbs et P. Pintus, *Health and Safety in the Canadian Mining Industry*, Kingston, Centre for Resource Studies, 1978, 249 p.

intéressante des accidents industriels à Sault-Sainte-Marie.¹ L'article de Doug Baldwin sur les ouvriers-mineurs de Cobalt comporte également des passages fort pertinents par rapport à notre sujet.² Néanmoins, dans l'ensemble, les études historiques sur les mines ne s'intéressent guère aux accidents, d'où l'intérêt de notre étude.

Afin d'illustrer les dangers quotidiens qui guettent les mineurs, plus spécifiquement les travailleurs de la Canadian Copper, il fallait recourir à quelques sources. Et notre première banque de données est tirée des rapports annuels du Bureau des mines de l'Ontario pour la période entre 1900 et 1920. C'est en 1891, avec l'établissement du Bureau des mines, que des rapports sur les accidents dans les mines commencent à être publiés de façon régulière.³

Cette source permet de déterminer le nombre d'accidents survenus dans les mines de la Canadian Copper et d'en faire une comparaison avec le total provincial. Selon la loi, les compagnies minières étaient obligées de rapporter les accidents, mortels et sérieux, afin que le gouvernement ontarien exerce une certaine surveillance sur les compagnies et puisse faire une analyse générale des accidents industriels. La règle était clairement énoncée dans la loi minière de 1892.

¹ Frances M. Heath et Gail Tessier, *50 Years of Labour in Algoma. Essays on Aspects of Algoma's Working-Class History*, Sault-Sainte-Marie, Algoma University College, 1978, 178 p.

² Voir «A Study in Social Control: The Life of the Silver Miner in Northern Ontario», *Labour/Le Travailleur*, (1977): 79-106.

³ En fait, le Bureau collige l'information sur les accidents survenus dans les mines, fonderies et carrières, parce que, comme c'est le cas à la Canadian Copper, certaines entreprises gèrent simultanément ces différents établissements. Notons par ailleurs que c'est bien arbitrairement que nous avons convenu de démarrer notre étude en 1900 et non en 1891.

...when loss of life or serious personal injury to any person employed in or about a mine occurs by reason of any accident whatever, the owner or agent of the mine shall within the next twenty-four hours send written notice of the same to the Director of the Bureau of Mines, and in the case of a fatal accident to the Inspector of Mines as well.¹

La loi minière, n'étant pas plus précise, incite le Bureau des mines à établir ses propres règles. Selon le rapport du Bureau des mines de 1895, les compagnies doivent rapporter en principe *tous* les accidents² qu'ils soient sérieux ou non — pour peu, pensons-nous, qu'ils impliquent une perte de travail. De plus, le Bureau des mines définit l'accident sérieux comme étant un accident occasionnant une perte de sept jours de travail ou plus.

L'entreprise semble avoir respecté les directives du Bureau en faisant parvenir de nombreux rapports d'accidents, comme c'est le cas en 1912 et en 1913 alors qu'elle rapporte bien plus que les seuls accidents impliquant une perte de sept jours et plus.³ Mais qu'en est-il des autres entreprises? Par ailleurs, il est loin d'être acquis que l'entreprise se soit acquittée de sa tâche avec autant de zèle au cours des autres années, bien qu'elle semble davantage le faire que les autres sociétés.

¹ Ontario, «La loi minière de 1892», *Statutes of Ontario*, Canada, Toronto, L.K. Cameron Printer, 1892, p. 114.

² Ontario, *Rapport du Bureau des mines*, (dorénavant *ORBM*), 1895, p. 240.

³ Cela ne semble pas avoir empêché l'entreprise de mettre de l'avant sa propre définition de l'accident jugé sérieux «By serious accident is meant all accidents which incapacitated a workman for more than 35 days.» Histoire peut-être de se donner bonne conscience!; voir E.T. Corkill, «Safety Work at the Canadian Copper Company's Mines and Smelter» dans *Transactions of the Canadian Mining Institute*, Montréal, Council of the Secretary's Office, Vol. XVIII, 1915, p. 278.

Peu importe les définitions, il nous paraît presque certain que les accidents ne furent pas tous systématiquement rapportés. Est-ce que toutes les blessures mineures, celles qui causent, selon les normes du Bureau des mines, une perte de six jours ou moins de travail, ont fait l'objet d'un rapport acheminé au Bureau? Et que fait-on des blessures «insignifiantes», celles que le mineur ne rapporte pas puisqu'il craint de perdre des heures ou quelques jours de travail ou encore de se faire réprimander?

It was not unusual for a man who was ill or injured to go to work. In very few cases could he afford to stay home since he received no pay for the days he didn't work due to illness or accident. In addition, he was probably afraid that he would return to work only to find that his position had been filled during his absence.¹

Toujours est-il que le Directeur du Bureau des Mines n'hésitait pas, en 1904, à dénoncer certaines compagnies minières pour leur négligence à rapporter tous les accidents.

On account, however, of the neglect of some of the mine operators to report all accidents, both slight or serious as well as fatal, these figures have not as definite a value as is desirable in indicating the safe operation of the mines.²

Finalement, nous soupçonnons que certains accidents aient eu lieu sans être rapportés parce que, sur le coup, ils ont été jugés sans importance alors que leurs conséquences ultérieures ont été néfastes pour les travailleurs. Sans compter les maladies industrielles non apparentes, mais pourtant combien nocives.

Les données publiées dans les rapports du Bureau des mines sous-estiment à coup sûr le phénomène en raison des causes soulevées plus haut, mais aussi, comme nous le verrons plus loin,

¹ Frances M. Heath et Gail E. Tessier, *50 Years of Labour...*, p. 20.

² *ORBM*, 1904, p. 38.

parce que le Bureau ne comptabilise pas dans ses publications tous les accidents rapportés par les entreprises, mais seulement ceux qui impliquent une perte de travail de sept jours et plus.

L'analyse des accidents se heurte à d'autres obstacles. Les rapports publiés entre 1900 et 1913 fournissent, par entreprise, le nombre de décès et de blessures sérieuses qui se produisent dans les mines, les fonderies et les carrières. Par la suite, seuls les accidents mortels sont ventilés, par entreprise, tandis que les autres accidents ne sont mentionnés qu'à l'occasion. Par conséquent, à partir de 1914, nous ne pourrions pas comparer la Canadian Copper à l'ensemble ontarien en termes d'accidents non mortels.

Puisque les rapports du Bureau des mines sont partiels, voire partiels, nous compléterons notre étude par l'examen d'une deuxième source de données: les rapports d'accidents survenus à la Canadian Copper entre juillet 1912 et décembre 1913. Cette nouvelle banque d'informations, beaucoup plus complète, demeure révélatrice des types d'accidents et du profil de la main-d'oeuvre en cette période cruciale de l'évolution de l'embauche. Mais, d'abord, procédons à l'étude des accidents dans les mines de la Canadian Copper entre 1900 et 1920.

Deux décennies d'accidents miniers, 1900-1920

Que disent les rapports du Bureau des mines sur les accidents de toutes sortes à la Canadian Copper et en Ontario entre 1900 et 1913? Ils indiquent en fait un nombre très élevé d'accidents à partir de 1908 (voir le tableau 3.1). Cela ne doit pas surprendre si on considère que les mines de Cobalt sont alors à l'apogée de leur production. En outre, l'exploitation des mines d'or de Timmins démarre également au cours de ces années. Autrement dit, la hausse du nombre d'accidents est imputable, en partie, au fait qu'il y ait plus de travailleurs dans les mines.¹

¹ Selon les estimés du Bureau des mines, on compte, en 1901, 4 685 employés dans les mines et les fonderies de l'Ontario. En 1909, ce chiffre a doublé et en 1913, il dépasse 16 000; voir *ORBM*, 1921, p. 56.

Tableau 3.1

Les accidents sérieux* dans les entreprises minières de l'Ontario et à la Canadian Copper, 1900-1920

Années	Ontario	Canadian Copper	%
1900	1	8	26
1901	39	11	28
1902	22	5	23
1903	23	8	35
1904	11	4	36
1905	20	8	40
1906	27	4	15
1907	41	6	15
1908	87	14	16
1909	102	10	10
1910	115	11	10
1911	156	24	15
1912	384	144	38
1913	597	315	53
1914	503	#	
1915	518	#	
1916	#	#	
1917	#	#	
1918	#	#	
1919	#	#	
1920	1552	#	

* L'accident sérieux entraîne selon la loi une perte de travail de sept jours ou plus. # Donnée non publiée.

Source: Ontario, *Les rapports du Bureau des mines*, (dorénavant ORBM) 1900-1920.

Le tableau 3.1 indique de plus que le nombre d'accidents à la Canadian Copper, à l'exception de quelques années, notamment en 1909 et en 1910, représente une bonne partie du nombre total

d'accidents mortels et non mortels de la province. Et le nombre en 1912 et 1913 étonne davantage puisqu'il représente 37,1% et 55,1% respectivement du total des accidents miniers en Ontario. Cette situation, moins dramatique que ne le laissent paraître ces chiffres, est tributaire du fait que l'entreprise semble soumettre plus régulièrement au gouvernement un bilan de ses accidents tandis que plusieurs autres entreprises minières omettent de le faire. En outre, il faut mettre en évidence le fait que la Canadian Copper, au cours de cette période, affiche une croissance continue¹ et que la hausse d'accidents correspond dans une certaine mesure aux volumes extraits. Car ne l'oublions pas, ces années sont animées par la course aux armements et par les demandes d'avant-guerre.

Passons maintenant à l'analyse des accidents mortels entre 1900 et 1920 (voir le tableau 3.2). Assurément, l'année 1913 marque un tournant. D'abord, l'année 1914 signale un arrêt brutal de la croissance de la production. Plus important encore, en juillet 1913, la Canadian Copper a instauré un service de sécurité. Et parmi ses responsabilités on note:

[T]he inspection of all work carried on by the company, the supervision of plans for all proposed construction or any new work inaugurated by the company, and reporting, monthly, to a central safety committee composed of departmental officials in charge of operating departments.²

Peu de temps après sa création, dès 1914, on observe une baisse notable du nombre d'accidents mortels à la Canadian Copper. Ce nouveau service de sécurité est certainement en partie responsable³ de même sans doute que la baisse notable de production.

¹ Voir le graphique 1 en présentation.

² Inco, *Report on the Welfare and Safety Work of the International Nickel Company, April 1st, 1919*, p. 1.

³ Voir à ce sujet les données fort convaincantes fournies par le responsable de ce département et publiées dans le rapport du Bureau des mines de 1916 (p. 81-82).

Tableau 3.2

**Les décès dans les entreprises minières de l'Ontario
et à la Canadian Copper, 1900-1920**

Années	Ontario	C.C.C.	C.C.C. ÷ Ont.
	Chiffres absolus		en %
1900	17	05	29
1901	13	07	54
1902	10	05	50
1903	07	01	14
1904	07	01	14
1905	09	04	44
1906	11	04	36
1907	22	03	14
1908	47	10	21
1909	49	09	18
1910	48	08	17
1911	49	12	24
1912	43	13	30
1913	64	14	22
1914	58	01	2
1915	22	07	32
1916	51	14	27
1917	36	08	22
1918	32	09	28
1919	39	06	15
1920	24	04	17
1900-1920	658	145	22

Source: ORBM, 1900-1920.

Il n'en demeure pas moins que la Canadian Copper enregistre au cours de ces vingt ans plus de 20% de tous les accidents mortels survenus dans la province. Mais l'entreprise fournit-elle un lieu de travail plus dangereux que les autres compagnies minières (voir le tableau 3.3)? La méthode habituelle, du moins celle qu'utilisent le Bureau des mines et l'historien Doug Baldwin, retient comme base de calcul le nombre de décès par 1 000 travailleurs.¹ Utile pour donner une vue d'ensemble, cette méthode ne tient pas compte de la productivité fort différente des mines et conséquemment, de l'état des techniques et de la mécanisation.² En outre cette méthode ne tient pas compte de la baisse substantielle des heures de travail quotidien des mineurs du fond à compter de 1914, ce qui a pour effet de réduire la durée d'exposition des mineurs au danger du métier.³ C'est pourquoi cette base de calcul nous apparaît insuffisante et doit être complétée par une autre mesure, soit la quantité de minerais métalliques⁴ extraits par décès.

¹ Mais ce taux exige de connaître les effectifs ouvriers à chaque année, ce qui n'est pas le cas pour la Canadian Copper où seules les données à partir de 1912 sont disponibles.

² Cet indice désavantage une grosse entreprise intégrée comme la Canadian Copper qui effectue une longue et délicate transformation de son minerai. Les accidents survenant dans les différents services liés à la transformation primaire du minerai — dont la main-d'oeuvre est beaucoup plus nombreuse, par exemple, que dans les entreprises aurifères et argentières — seront comptabilisés avec les autres, réduisant le nombre de tonnes de minerai extrait par accident. Il faudra donc en tenir compte dans l'analyse.

³ Les ouvriers du jour travailleront douze heures par jour jusqu'en novembre 1915 alors qu'on décrète la journée de huit heures, laquelle avait déjà été accordée en 1914 aux ouvriers du fond; voir Matt Bray, «1910-1920», dans *Sudbury. Rail Town to Regional Capital*, C.W. Wallace et Ashley Thomson dir., Toronto, Dundurn Press, 1993, p. 92.

⁴ Nous voulons dire par minerai métallique tout le minerai extrait par les compagnies d'or, d'argent, de cuivre, de nickel et de fer.

Tableau 3.3

Comparaison de la dangerosité du travail à la Canadian Copper, dans les autres entreprises régionales et en Ontario, selon les décès, 1900-1920

Nombre de milliers de tonnes de minerais extraits par décès				Décès par 1 000 travailleurs	
Années	Ontario	Région	C.C.C.	Ontario	C.C.C.
1900	18	31	39		
1901	39	48	38	2,8	
1902	44	54	36	2,1	
1903	37	153	126	1,8	
1904	36	303	184	1,8	
1905	41	57	56	1,8	
1906	42	86	77	1,9	
1907	23	88	101	2,9	
1908		29	34	5,1	
1909		45	39	4,7	
1910		59	63	3,7	
1911		41	41	3,4	
1912		61	48	2,8	5,9
1913		41	47	3,9	5,2
1914	41	91	199	3,6	0,5
1915	128	110	85	1,5	3,1
1916	72	75	74	3,1	4,3
1917	93	128	146	2,0	2,6
1918	42	110	127	2,1	2,9
1919	50	68	273	3,0	3,6
1920	77	172	119	2,6	2,2
1900-1920					
Moyenne	52	88	93	2,8	3,4

Sources: ORBM, 1900-1920; The Report of the Royal Ontario Nickel Commission, 1915; Inco, «Summary Force Report 1914 to 1921».

La Canadian Copper produit assurément plus de minerai par décès que la moyenne provinciale.¹ À l'exception de 1901, 1902 et 1915, l'entreprise demeure, en effet, un endroit de travail proportionnellement moins dangereux que les autres mines de l'Ontario. À plusieurs reprises et surtout à partir de 1914, la Canadian Copper produit plus de minerai par décès que les autres compagnies de la région de Sudbury.² Néanmoins, il faut bien mettre en évidence le fait que les travailleurs de la Canadian Copper ont proportionnellement plus de chances que ceux des autres mines de mourir d'un accident, qu'ils extraient plus de minerais ou pas! Règle générale, le taux de décès par 1 000 travailleurs, pour les années où on connaît les effectifs ouvriers de l'entreprise, est supérieur à la moyenne ontarienne.³ Mais cela ne doit pas nous amener à dénoncer l'insouciance des gestionnaires, le gigantisme des activités de la Canadian Copper, et à vanter les mérites des petites entreprises minières. Celles-ci, en raison de leurs moyens limités, font courir à leur main-d'oeuvre d'aussi grands risques.⁴

Il importe de ne pas oublier les terribles accidents survenus à la Canadian Copper au cours de la période. C'est pourquoi, nous

¹ Et encore, l'indice choisi désavantage la Canadian Copper. De telle sorte qu'on peut affirmer qu'elle produit plus du double de minerai par décès que la moyenne provinciale.

² Encore ici, il faut y voir l'effet de l'introduction du service de sécurité.

³ Cela d'ailleurs est clairement ressorti lors de l'établissement des primes imposées aux entreprises minières par La Commission ontarienne des accidents de travail. En effet, les mines de nickel et de cuivre sont, après les carrières de pierre, le plus lourdement assujetties aux primes fixées au début des années 20; voir *ORBM*, 1926, I, p. 68.

⁴ C'est ce qu'on peut conclure de la comparaison qu'effectuait Baldwin des accidents mortels de Cobalt et de l'ensemble de l'Ontario. Réputée pour le grand nombre de petites entreprises minières, la région de Cobalt enregistre un taux d'accidents mortels par 1 000 employés beaucoup plus élevé que la moyenne ontarienne. Voir Doug Baldwin, «A Study in Social...», p. 95.

présenterons le contexte de certains de ces accidents, contexte qui éclaire la pénibilité des conditions de travail. En outre, cela nous permettra d'illustrer les différentes causes immédiates d'accidents survenus dans l'entreprise.

Les causes immédiates

Le travail dans les mines, comme d'autres métiers, est assurément dangereux et comporte des risques inhérents, compte tenu des techniques en usage à ce moment-là, de l'étalement vertical des activités,

By its inherently destructive nature, mining involves exceptional hazards. Blasting thousands of feet into the earth and tunnelling for miles under it, inevitably lead to encounters with the intense pressure of the constantly shifting crust of the planet...[but] [i]t is not just what mining intrinsically entails, but also how it is done that makes it risky.¹

Les chutes de pierre, par exemple, sont aussi une partie intégrante du travail dans les mines et provoquent de nombreux accidents, encore aujourd'hui. Les compagnies minières prennent des mesures pour supporter les plafonds des galeries, mais cette intervention humaine ne peut pas toujours être efficace. Des précautions sont aussi prises pour vérifier la solidité et les «scalers...tâtent périodiquement les plafonds et les parois pour dégager les blocs instables que les explosions périodiques et forages ébranlent graduellement.»² Malgré ces efforts, plusieurs mineurs sont tués par des chutes de pierres. N'oublions pas non plus que l'équipement n'est guère sécuritaire. Les mineurs s'éclairent, pendant longtemps, de manière rudimentaire à l'aide

¹ Jamie Swift, *The Big Nickel. Inco at Home and Abroad*, Kitchener, Between the Lines, 1977, pp. 123-124.

² Marc Vallières, *Des mines et des hommes: Histoire de l'industrie minière québécoise*. Québec, Les Publications du Québec, 1988, p. 125.

d'une chandelle placée sur leur chapeau. Et ils ne portent pas encore les chapeaux durs et les bottes de sécurité puisqu'ils se contentent de chapeaux de feutre et de bottes de cuir.

At no. 3 or Froid Mine on the 11th March (1902), a miner named Gustavus England was killed a large piece of rock falling from the drift in which he was working and crushing him, causing death. Coroner Struthers held an inquest, at which evidence was given that the custom was to scale the roofs and the walls of working on Sundays, and whenever at other times there seemed to be a necessity. The roof in question was scaled on Sunday, 2nd March, when it appeared to be quite sound. Foreman Joseph Harris testified that he had carefully examined the roof on the morning of the accident, and thought it all right. (...) Some of the witnesses thought that a frost the night before followed by a heavy thaw in the morning had had the effect of loosening the mass of rock or ore — about 500 lb. in weight.¹

Comme l'indique le rapport du Bureau des mines de 1902, les compagnies minières semblaient croire, pour leur part, qu'il leur était impossible d'assurer la solidité de toutes les galeries.

If, they say, they undertook to put a roof over every place, on their plant where it is possible for an accident to occur, there would be no end of their roof building.²

Il n'y a pas que la roche qui peut mettre brutalement fin à la vie du mineur. Toutes sortes d'objets, tels des outils et des pièces de bois, peuvent tomber des puits ou encore des niveaux supérieurs des mines à ciel ouvert.

On October 11th (1911), Ignote Vasilkoski, a Polander, single, about thirty years of age, employed as a trammer, at the Creighton mine, received injuries, which resulted in his death, on October 17th.

The deceased, at the time of the accident, was, with four others, tramping in the open pit, on the 300-foot

¹ *ORBM*, 1903, p. 44-45.

² *ORBM*, 1902, p. 52.

level, on the hanging-wall side of the pit. About 35 feet above those trammers two machines, operated by Polanders, were carrying down a bench, which was about eight feet wide, and overhanging. The car, into which the trammers were shovelling was slightly under the bench, but the trammers themselves, working on the outside of the car, would not be so protected. The deceased was struck by some falling object at about 4 a.m., although none of the witnesses would state that they had actually seen him struck, or what struck him. The pit was lighted by a large acetylene lamp. A drill starter was found beside the man, after he had been struck. This steel had blood on the bit end...¹

La manipulation des explosifs provoque aussi des accidents, surtout «lorsque des explosifs mis en place n'éclatent pas et que les mineurs doivent les dégager en enlevant la poudre.»² Le mineur passe souvent outre aux règles de manipulation des explosifs et tente alors de faire exploser le minerai lorsque celui-ci est encore chaud, plutôt qu'attendre qu'il refroidisse. Or, il arrive que la chaleur du minerai provoque une détonation hâtive, comme dans les champs de frittage³. Le plus fréquent accident causé par la dynamite est celui impliquant un mineur forant dans un endroit où il y avait eu auparavant du dynamitage. Les explosifs encore

¹ *ORBM*, 1912, p. 81.

² Marc Vallières, *Des mines et des hommes...*, p. 124.

³ En 1893, à un mois d'intervalle, deux ouvriers, qui étaient cousins, Théophile et Alexandre Bouchard, furent tués dans une telle situation. Cela provoqua l'adoption d'un amendement à la loi des Mines en 1894, par lequel il était dorénavant interdit d'utiliser des explosifs sur du minerai encore chaud. Mais les décès provoqués par la manipulation d'explosifs dans les champs de frittage continuèrent; voir la description du décès de Matti Tasko et celui d'Ernest Roy dans *ORBM*, 1902, p. 50-51.

intacts dans la roche sont difficiles à détecter et le moindre contact avec la foreuse les active brutalement.¹

Les décès causés par l'emploi d'explosifs sont nombreux à la Canadian Copper et reviennent presque à chaque année. Et les descriptions des événements témoignent avec détail de certaines facettes de ce travail.

Koski Johnson and Dominic Dale were killed at the Crean Hill mine by an explosion on December 15th, 1909. The accident occurred on the second level of the mine...Koski Johnson was a machine helper, but on the day of the accident, his partner being ill, he was put on to run the drill. Dominic Dale was engaged in running a hammer drill about 20 feet from the place where the accident occurred. About 12 o'clock, Fred Luff, shift boss, blasted one hole which was 10 feet in length, using 10 sticks of no. 1 gelignite. He went back after the blast to examine the ground and found some rather loose. He put 6 sticks of gelignite behind the loose piece of the pillar where the blasting had been done. He had scaled down the lower part with a short bar, and saw some loose ground higher up the side of the pillar. He took a long blow-pipe and pried down a piece about 200 pounds in weight. An explosion instantly followed, killing Johnson and Dale and injuring James Capporici slightly about the face. The explosion must have been caused by the piece of rock which fell striking some gelignite.

The coroner's jury brought in a verdict of accidental death.²

Les mineurs prennent souvent des raccourcis afin de répondre aux demandes des compagnies visant à hausser la production ou

¹ Richard E. Lingenfelter, *The Hardrock Miners. A History of the Mining Labor Movement in the American West, 1863-1893*, Berkeley, University of California Press, 1974, p. 25.

² *ORBM*, 1910, p. 63.

plus fondamentalement encore afin d'augmenter leur salaire. Le travail à contrat, comme c'est le cas pendant plusieurs années dans les champs de frittage de la Canadian Copper, et la rémunération à la pièce favorisent à coup sûr l'augmentation du nombre d'accidents. Il n'est pas clair cependant jusqu'à quel point ce dernier mode de rémunération ait été en usage à la Canadian Copper au cours de notre période. Quoi qu'il en soit, ces systèmes à Sudbury et ailleurs exercent une pression sur les travailleurs pour qu'ils accroissent leur production; ce qui se fait toujours aux dépens des mesures plus sécuritaires. Selon un dirigeant syndical: «Bonus is the company's way to make the miners break the rules.»¹

Le mineur qui travaille de longues heures au profit de la compagnie est souvent victime de fatigue, laquelle a évidemment une influence directe sur le nombre d'accidents. Les mineurs à la Canadian Copper, jusqu'en 1914-1915, travaillent douze heures par jour et prennent congé le dimanche. Les vacances se limitent à Noël et à la fête du Canada.² Les gestes du travailleur fatigué deviennent maladroits et imprécis. Il multiplie alors les erreurs dans des tâches qu'il exécute habituellement avec facilité.

Bien que l'accident suivant ne fut pas provoqué directement par la durée de la journée de travail, son contexte en dit long sur le travail du jour dans les différents services des fonderies ontariennes.

At the ash dump near the smelter of the Canadian Copper Company on December 20th, 1909, John Slako, labourer, was found burnt to death. The deceased had gone to work on Sunday at noon and, with the rest of the shift, should have worked until the following morning at 7 o'clock, the change of shift making it necessary that each week one shift should work 18 hours. At about 3 o'clock in the afternoon

¹ Jamie Swift, *The Big Nickel...*, p. 129.

² Donald Dennie, «Sudbury 1883-1946. A Social Historical Study of Property and Class», Ottawa, Carleton University, Ph.D, 1989, p. 100.

the yard foreman put him at work cleaning out the ash pit. (...)Slako was working alone, and was last seen about 6 o'clock on Sunday evening, when he was eating his supper near the slag elevator. The foreman changed at 6 o'clock, and the night foreman did not see anything of him. It is supposed that Slako after finishing his work must have gone to the ash dump, where it was warm, and after sitting down either fell asleep or was overcome by the gas from the burning ashes. (...)

The coroner's jury brought in the following verdict: «That John Slako came to his death on Monday morning, December 20th, by being burnt while lying in the hot ashes, being probably rendered unconscious by the gases emanating from the partly burnt ashes».¹

Un accident se produisant fréquemment à la Canadian Copper implique les locomotives et les wagons utilisés abondamment par l'entreprise pour l'acheminement du minerai des différents puits de mine à la fonderie et même à l'intérieur de la fonderie.

At Copper Cliff on March 23rd (1908) at 7 a.m., Jno Kangas (John Gandos) matte loader, was run over and instantly killed by a slag train. An engine was pushing two slag pots. According to the statement of the engineer, the bell was ringing from the time the train left the smelter until the decease was struck. ...From the evidence it appears the latter was in an absent frame of mind. He was walking along the track on his way to work and the engineer does not appear to have seen him.²

Ce n'est certes pas le Bureau des mines qui a contribué à l'amélioration de la situation. Jamais il n'a critiqué les compagnies au cours de la période. On pourrait même affirmer qu'il a adopté une attitude fort conciliante face à l'insouciance des compagnies.

¹ *ORBM*, 1909, p. 63-64.

² *ORBM*, 1909, p. 55.

[t]here is a laudable desire on the part of the mining companies to take precautions for the safety of their men; a desire which is sometimes, it cannot be denied defeated by the recklessness and foolish hardihood of the men themselves, who not infrequently despise the means provided for their own welfare, and reject a safer method involving trouble or inconvenience to themselves in favor of a more dangerous one which saves them steps or time.¹

La promotion de la sécurité au travail aurait certes entraîné à court terme des coûts supplémentaires pour les entreprises, même si, privées d'un système d'assurance², elles étaient obligées parfois de verser des sommes, en guise de compensation, aux travailleurs ou aux familles des décédés.³

C'est seulement à partir du 1er janvier 1915 que la situation a été améliorée par l'adoption de la loi d'indemnisation des accidents de travail. Les travailleurs qui perdent plus de six jours de travail reçoivent, par l'entremise de cette loi, une prime compensatoire. La famille d'un travailleur décédé pouvait aussi recevoir jusqu'à 55% du salaire régulier d'un mineur.⁴ Il n'est pas dit d'ailleurs que les nombreuses pertes de vie humaine

¹ *ORBM*, 1903, p. 43.

² Comme c'était le cas à la Canadian Copper entre 1893 et 1913; voir E.T. Corkill, «Safety Work at the Canadian Copper Company's Mine and Smelter» dans *Transactions of the Canadian Mining Institute*, Montréal, Council of the Secretary's Office, Vol. XVIII, 1915, p. 277.

³ À la Canadian Copper, avant l'adoption de la loi d'indemnisation de 1914, les employés géraient un fonds pour venir en aide aux victimes d'accident (à raison d'une contribution de 50 cents par mois par employé et de 400 \$ par année de la part de l'entreprise). Voir *ORBM*, 1898, p. 30.

⁴ M.J. Piva, «The Workmen's Compensation Movement in Ontario», *Ontario History*, vol. 67, (March 1975): 53.

enregistrées dans les mines ontariennes au tournant des années 10 n'aient pas contribué à l'adoption de cette loi.

Malgré cette mesure, les travailleurs et leurs familles demeurent les grands perdants d'une application déficiente des mesures de sécurité, de l'insouciance des compagnies minières et du manque de fermeté du Bureau des mines.

Les accidents de travail à la Canadian Copper, 1912-1913

La comparaison entre les données du Bureau des mines et le dossier complet des accidents¹ survenus à la Canadian Copper, de juillet 1912 à décembre 1913, met en évidence les lacunes des rapports du Bureau des mines. Selon ces derniers, il s'est produit, au cours des deux années 1912 et 1913, 459 accidents à la Canadian Copper tandis que l'entreprise a déclaré un total de 894 accidents au cours des 18 mois s'étalant de juillet 1912 à décembre 1913. Plus de la moitié des accidents n'auraient pas été publiés par le Bureau des mines: comment expliquer une telle omission?

Tout porte à croire que les accidents manquants se retrouvent parmi les accidents dits «légers». Puisque ces accidents auraient entraîné, selon le Bureau des mines, une perte de jours de travail inférieure à sept jours, ils auraient reçu peu de considération et n'auraient pas été, en conséquence, inclus dans leurs rapports.² Un fait paraît certain: le Bureau des mines est certainement au

¹ Notons qu'un accident peut avoir causé plusieurs blessés et(ou) mortalités. Afin de traiter chaque cas de manière homogène, nous avons considéré toute blessure et mortalité comme résultant d'un accident. Ainsi notre unité de mesure sera l'accidenté plutôt que l'accident.

² C'est d'ailleurs ce que suggère la confection d'un tableau statistique publié pendant trois ans et qui portait sur la durée des journées de travail perdues. En effet, ce tableau ne faisait pas mention des accidents impliquant une perte de moins d'une semaine de travail. Voir *ORBM*, 1913, p. 66; *ORBM*, 1914, p. 58; et *ORBM*, 1915, p. 71.

courant de *tous* les accidents survenus au cours de ces 18 mois puisque le dossier consulté est une copie des lettres envoyées au directeur du Bureau.

Examinons d'abord le degré de gravité de ces 894 accidents qui se produisent à la Canadian Copper. Ils se répartissent de la manière suivante:

Types	Nombre	%
Décès	25	2,8
Amputation	5	0,6
Fracture simple ou multiple	33	3,7
Blessure multiple	59	6,6
Blessure ou coupure	714	79,8
Brûlures	057	6,3
Inconnu	1	0,1
Total	894	

Compte tenu du fait que ces chiffres incluent de nombreux accidents que le Bureau des mines a jugé bon d'exclure de ses rapports, on ne s'étonnera pas de la place restreinte qu'occupent les accidents graves, soit les décès, amputations et fractures. Au total, 8% des accidents déclarés par l'entreprise en font partie.

Parmi les 894 accidents recensés par la compagnie, 223 surviennent entre juillet et décembre 1912 et les autres, soit 670, se produisent en 1913. Cela indique assurément une hausse des accidents en 1913, bien qu'il s'agisse de 12 mois de travail au lieu de six. Ce phénomène n'est pas causé par une hausse de la production qui se maintient alors au même niveau¹ mais plutôt par le fait que l'entreprise augmente ses effectifs ouvriers.

Année	Nombre d'accidents	Nombre de travailleurs	%
1912 (6 mois)	223	2193	10
1912 (estimation 12 mois)	446	2193	20
1913	670	2681	25

¹ Voir le graphique 1 en présentation.

Le nombre d'employés à la Canadian Copper révèle un autre fait important. Il nous permet de déterminer le pourcentage de travailleurs impliqués dans les accidents. Environ 20 à 25 % des travailleurs de la compagnie ont été blessés ou tués au cours de ces deux années de travail. Le métier de mineur n'est pas de tout repos! Il mérite sans doute sa réputation d'être l'une des occupations les plus dangereuses au Canada.

Quels métiers occupent les accidentés? Ou plus exactement les accidents ont-ils lieu seulement dans les puits et dans les galeries? Afin de répondre à cette question, nous avons d'abord regroupé les accidents en deux grandes catégories: les accidents graves (décès, amputations et fractures), et les accidents que l'on pourrait qualifier très arbitrairement de mineurs (blessures multiples, blessures, coupures et brûlures). Par la suite, nous les avons distribués selon les occupations de l'accidenté. Occupations qui ont été amalgamées en trois grandes catégories: les ouvriers du fond, les ouvriers du jour (y compris ceux des différents services liés à la fonderie) et les contremaîtres.

	Ouvriers du fond	Ouvriers du jour	Contremaîtres
Accidents graves	28 (44%)	31 (49%)	4 (5%)
Accidents mineurs	376 (45%)	439 (53%)	16 (2%)
Total	404	470	20

Le moins que l'on puisse dire est que les accidents ne surviennent pas seulement dans les galeries. Les manoeuvres et les travailleurs de la fonderie, regroupés sous la rubrique des ouvriers du jour, sont également victimes de nombreux accidents. Et les accidents y sont tout aussi sérieux. À telle enseigne qu'il faudrait éviter à l'avenir d'associer les accidents miniers au seul travail du fond.¹

¹ À l'échelle ontarienne où la proportion de travailleurs du jour est moins forte qu'à la Canadian Copper, la répartition des accidents mortels indique, entre 1900 et 1920, qu'environ le tiers des accidents mortels frappent le personnel du jour.

En outre, personne ne semble être exempté: les contremaîtres aussi ont leur part d'accidents, y compris un décès compté avec les accidents graves.

Abordons rapidement un autre aspect, soit la localisation des accidents. Creighton est la mine qui enregistre le plus grand nombre: 280, ce qui représente 31,3% du total des accidents. Mais cela est peu si on considère qu'elle est responsable de 76% de l'extraction de minerais entre 1912 et 1913.¹ Il n'est pas surprenant, non plus, de voir que 37,3% des accidents surviennent dans les différents services de la fonderie. Après avoir extrait le minerai, toute la production est envoyée à cet endroit, là où la plupart des travailleurs de surface subissent leur accident, y compris des accidents mortels puisque les ouvriers du jour y perdent 12 de leurs collègues de travail.

Cela confirme notre impression à l'effet que la Canadian Copper, en raison du degré de transformation qu'elle fait subir à son minerai et des nombreux accidents qui surviennent lors de ce travail d'affinage, affiche un taux d'accidents mortels nettement inférieur aux autres entreprises minières, pour autant que la quantité produite par décès soit retenue comme seul critère d'évaluation.

La main-d'oeuvre est non seulement victime d'accidents, elle peut parfois en être directement ou indirectement la cause. Pour cette raison, il est nécessaire d'analyser de plus près les caractéristiques de la main-d'oeuvre afin de déterminer si elles auraient pu éviter les accidents. Et comme ces accidents frappent environ un ouvrier sur cinq, les caractéristiques des accidentés risquent fort de donner un bon aperçu de l'ensemble des effectifs ouvriers de ces années d'avant-guerre.

La très grande majorité des travailleurs qui subissent des accidents à la Canadian Copper sont célibataires (voir le tableau 3.4). Peut-être que, à l'inverse des travailleurs mariés, ils ont plus tendance à commettre certaines imprudences. L'âge de l'employé joue aussi peut-être un rôle plus important puisque 62% des

¹ INCO, *Tonnages for All Mines, 1887 to Date*.

accidentés ont moins de 30 ans. Mais comme ils sont victimes de 64% des accidents graves, il ne semble pas que l'âge soit un facteur décisif.

Tableau 3.4

**L'âge et le statut matrimonial des accidentés
à la Canadian Copper, 1912-1913**

Statut matrimonial		
célibataire:	672	(75%)
marié:	219	(25%)
inconnu:	3	--
Âge		
- de 20 ans:	42	(5%)
20-24 ans:	253	(28%)
25-29 ans:	259	(29%)
30-39 ans:	274	(31%)
40 ans et +:	64	(7%)
inconnu:	13	(2%)
	Accidents graves	Accidents mineurs
- de 20 ans:	1 (2%)	41 (5%)
20-24 ans:	19 (31%)	236 (28%)
25-29 ans:	19 (31%)	240 (29%)
30-39 ans:	17 (27%)	257 (30%)
40 ans et +:	6 (10%)	58 (7%)

Source: Inco, Accident Reports, Letter Book, juillet 1912-décembre 1913.

Pourtant, beaucoup de contemporains ont associé la jeunesse de ces travailleurs accidentés à leur manque d'expérience. En témoigne ce commentaire du directeur du Bureau des mines:

The progress of the mining industry is creating a larger demand for efficient labor in the mines,... One consequence has been the diversion into mining pursuits of numbers of inexperienced laborers, and it is too plain that some of these have paid forfeit of life or limb while acquiring knowledge of the business.¹

Devrons-nous généraliser et croire que les travailleurs subissent des accidents parce qu'ils sont jeunes et sans expérience? À vrai dire non. Ce genre de propos s'apparente plutôt à des excuses faciles pour expliquer l'hécatombe. Preuve en est le fait que les ouvriers de 40 ans et plus — davantage susceptibles de compter sur une solide expérience professionnelle — subissent 10% des accidents graves, bien qu'ils représentent 7% des accidentés. Tout porte à croire que les accidentés sont jeunes non parce qu'ils manquent d'expérience mais bien parce qu'ils constituent la majeure partie des effectifs.²

Cette dernière remarque est renforcée par l'analyse de l'expérience de travail des accidentés. Malgré le fait que peu d'accidents se produisent chez les travailleurs qui n'ont que quelques jours d'expérience à la Canadian Copper, 64% des accidentés présentent moins d'un an d'expérience au sein de l'entreprise au moment de l'accident. Pourcentage qui s'apparente fort à celui de la durée des séjours des travailleurs embauchés en 1912 et 1913 puisque 66% de ces derniers ne travailleront pas plus d'un an dans l'entreprise.³ Plus encore: les accidents mortels frappent 68% de travailleurs affichant moins d'un an d'expérience de telle sorte que ceux ayant une connaissance plus que suffisante des risques du métier

¹ *ORBM*, 1902, p. 48.

² Cela est confirmé par l'analyse des embauches, voir le prochain article.

³ Nous remercions Paul de la Riva de nous avoir transmis cette information ainsi que les autres tirées de son étude des fiches d'embauche.

subissent néanmoins leur lot d'accidents mortels (cinq des décédés avaient plus de cinq ans d'expérience).

Ce portrait des accidentés serait incomplet si on ne faisait pas référence à leur ethnicité (voir le tableau 3.5). L'ethnicité de ces accidentés n'est pas sans rappeler le caractère multiethnique des effectifs ouvriers des mines canadiennes que bien des observateurs

Tableau 3.5

**La composition ethnique des accidentés
à la Canadian Copper, juillet 1912 à décembre 1913**

	Accidentés	Engagements de 1912-1913
Italiens	241 (27%)	30%
Finlandais	220 (24%)	19%
Polonais	207 (23%)	19%
Canadiens-Anglais	80 (9%)	6%
Autres et inconnues	63 (7%)	8%
Britanniques*	53 (6%)	8%
Américains	17 (2%)	1%
Canadiens-Français	10 (1%)	6%

* Y inclus les Irlandais, les Écossais et les Gallois.

Source: Inco, Accident Reports, Letter Book, juillet 1912-décembre 1913; Inco, fiches du personnel (échantillon lettres B et L).

ont reconnu. Mais doit-on supposer que l'ethnicité des accidentés est l'exacte représentation de la composition ethnique de l'ensemble de la main-d'oeuvre? Probablement pas, car il ne faut pas négliger le fait que certaines occupations, monopolisées par une ethnie en particulier, puissent faire l'objet de plus d'accidents. Et quoiqu'il faille reconnaître son utilité en tant qu'indicateur de

l'ethnicité des effectifs ouvriers à l'oeuvre au cours de ces 18 mois, il demeure difficile d'en tirer des conclusions sûres, même si on peut comparer nos résultats à ceux provenant d'un échantillon des fiches du personnel embauché en 1912 et 1913. D'un côté, les engagements de 1912 et de 1913 font état de la nouvelle main-d'oeuvre engagée tandis que les données afférentes aux accidents portent sur les effectifs ouvriers qui travaillaient au sein de l'entreprise entre juillet 1912 et décembre 1913, y compris ceux qui avaient été embauchés avant 1912.

Au vu du tableau 3.5, les Italiens, les Polonais et les Finlandais constituent une composante essentielle de la force de travail de l'entreprise. Inversement, les Canadiens ne se retrouvent pas en grand nombre: les Canadiens-Français encore moins que les Canadiens-Anglais puisque, à eux deux, ils représentent à peine 11 % des accidentés.¹

Doit-on croire que cette multiethnicité ait eu des répercussions sur le nombre d'accidents miniers? Le Bureau des mines, en 1902, le croyait puisque son directeur affirmait:

It seems probable that the considerable proportion of foreigners employed in the mines, with their imperfect understanding of the English language and their inability to read, may also have had the effect of increasing the number of accidents.²

À vrai dire nous pensons que ce facteur ethnique est négligeable et qu'il constitue bien plus une autre manière élégante d'excuser les compagnies minières et les autorités gouvernementales.

Au tournant du siècle, les accidents dans les mines s'apparentent à des événements quotidiens impliquant de jeunes ouvriers célibataires affectés autant à des tâches du jour que du fond. La fréquence des accidents est telle à cette époque qu'on peut penser qu'ils ont fini par perdre leur effet dramatique, voire scandaleux.

Le portrait que nous venons de brosser est assurément incomplet. Plusieurs formes d'accidents dans les mines ont affligé les

¹ Voir le texte de Paul de la Riva et Guy Gaudreau dans ce numéro.

² *ORBM*, 1902, p. 48.

ouvriers-mineurs. Par ailleurs, il aurait été intéressant d'évaluer les accidents de la Canadian Copper sous l'angle de la technologie et de la machinerie utilisées. Mais les données disponibles ne le permettaient pas.

Il s'agit tout au plus d'un premier aperçu de l'ampleur des accidents miniers survenus à la Canadian Copper. Songeons aux accidents non rapportés. Que dire alors des maladies industrielles moins visibles mais plus sournoises parce qu'elles agissent à long terme sur la santé du travailleur? Les travailleurs, affectés régulièrement par les produits et les gaz toxiques ainsi que par la poussière dans les mines, ne connaissent pas, à cette époque, les maladies qui les dévorent parfois de l'intérieur.

Aussi faudrait-il approfondir l'analyse des accidents de travail dans les mines. Mais les rapports du Bureau des mines de l'Ontario renferment de telles lacunes que les dossiers des compagnies deviennent essentiels à l'analyse exhaustive des accidents miniers.

Les ouvriers-mineurs de la région de Sudbury (1912-1930): le cas de l'International Nickel Co.¹

Paul de la Riva et Guy Gaudreau

Que sait-on de ces disciples de sainte Barbe, de ces mineurs de fond et ouvriers du jour qui ont fait du Canada un des premiers pays producteurs de minerais? Quelques ouvrages fondamentaux ont éclairé les grandes étapes de l'histoire minière canadienne. Le plus connu et le plus cité demeure sans doute celui de D.M. LeBourdais² dont Philip Smith s'est récemment inspiré pour son livre sur l'histoire minière ontarienne.³ Mais jusqu'à maintenant, l'histoire canadienne ne s'est pas suffisamment penchée sur ce groupe de travailleurs.

Les travaux consacrés à l'histoire minière du Bassin de Sudbury, pourtant centre minier de premier plan à l'échelle canadienne⁴, sont révélateurs du manque d'intérêt des chercheurs pour les ouvriers-mineurs. En fait, on n'a pour ainsi dire jamais tenté de

¹ Nous tenons à remercier Dieter Buse et Matt Bray, du département d'histoire de l'Université Laurentienne, de leurs précieuses remarques.

² D.M. LeBourdais, *Metals and Men*, Toronto, McClelland and Stewart, 1957; citons aussi pour le XIXe siècle ontarien l'ouvrage fort étoffé de Dianne Newell, *Technology on the Frontier: Mining in Old Ontario*, Vancouver, University of British Columbia, 1986.

³ Philip Smith, *Harvest from the Rock: a History of Mining in Ontario*, Toronto, Macmillan, 1986.

⁴ Voir notamment D.M. LeBourdais, *Sudbury Basin: The Story of Nickel*, Toronto, Ryerson, 1953; O.W. Main, *The Canadian Nickel Industry; A Study in Market Control and Public Policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1955.

faire le portrait systématique de ces travailleurs.¹ Jusqu'à maintenant, la recherche sur les mines se mène souvent dans la foulée de l'histoire des entreprises², de ses rapports avec les gouvernements fédéral et ontarien³, des liens avec la communauté et de son rôle dans le développement régional.⁴ S'il est question des travailleurs, il s'agit alors d'une histoire syndicale⁵ ou des conséquences

¹ Et notamment parce que les entreprises sont réticentes à donner accès aux dossiers du personnel, qui constituent une source de première main pour établir un portrait d'ensemble. Ajoutons à cela le fait que les recensements nominatifs ne sont pas encore accessibles après ceux de 1901.

² Voir notamment Matt Bray, «A Company and a Community: The Canadian Copper Company and Sudbury, 1886-1902», dans *At the End of the Shift: Mines and Single-Industry Towns in Northern Ontario*, Matt Bray et Ashley Thomson dir, Toronto, Dundurn Press, 1992, p. 23-44; Peter V. Krats, «All That Glitters: Speculation and Development in the Minor Minerals of the Sudbury Area», *At the End...*, p. 45-62.

³ Voir les nombreuses sections de l'ouvrage de H.V. Nelles consacrées à la question de la transformation du nickel, *The Politics of Development*, Toronto, Macmillan, 1974; Matt Bray, «The Province of Ontario and the Problem of Sulphur Fumes Emissions in the Sudbury District: An Historical Perspective», *Laurentian University Review*, 16, no 2 (février 1984): 81-90.

⁴ Voir les excellents articles de Gilbert A. Stelter, «The Origins of a Company Town: Sudbury in the Nineteenth Century», *Laurentian University Review*, 3, no 1 (février 1971): 3-37; «Community Development in Toronto's Commercial Empire: The Industrial Towns of the Nickel Belt, 1883-1931», *Laurentian University Review*, 6, no 3, (juin 1974): 3-53; voir aussi Noel Beach, «Nickel Capital: Sudbury and the Nickel Industry, 1905-1925», *Laurentian University Review*, 6, no 3 (juin 1974): 55-74; Eileen Goltz, «The Exercise of Power in a Company Town: Copper Cliff, 1886-1960», Ph.D. histoire, University of Guelph, 1989.

⁵ Jamie Swift, *The Big Nickel: Inco at Home and Abroad*, Kitchener, Between Lines, 1977; Mike Solski et John Smaller, *Mine Mill: The History of the International Union of Mine, Mill and Smelter Workers in Canada Since 1895*, Ottawa, Steal Rail, 1984.

de la mécanisation sur le procès de travail et les relations de travail¹ ou encore du caractère multiethnique des habitants d'une des plus célèbres villes minières de la région, Copper Cliff.²

Nos propos cherchent à combler en partie cette lacune à partir d'une analyse exhaustive des fiches d'engagement du personnel³ d'une entreprise qui a longtemps été le leader mondial de la production de nickel, la Compagnie International Nickel, communément appelée Inco. En raison du caractère confidentiel des informations consignées, seules les fiches pour la période antérieure à 1940 étaient accessibles.⁴ Et, comme la pratique

¹ Wallace Clement, *Hardrock Mining: Industrial relations and Technological Change at Inco*, Toronto, McClelland and Stewart, 1981; cet ouvrage, au demeurant fort utile, s'intéresse néanmoins à l'histoire récente de la mécanisation.

² Eileen Goltz, «The Image and the Reality of Life in a Northern Company-Owned Town», *At the End...*, p. 62-91. Dans un autre ordre d'idée, mentionnons que, en 1973, Copper Cliff est amalgamée à la ville de Sudbury dans la foulée de l'instauration d'un gouvernement régional.

³ Plusieurs chercheurs ont déjà montré la pertinence d'un dépouillement des dossiers des membres du personnel des entreprises. Mentionnons, par exemple, la recherche de Bruno Ramirez sur les travailleurs italiens du Canadien Pacifique [«Brief Encounters: Italian Workers and the CPR», *Labour/Le Travail*, 17 (printemps 1986): 9-27] et celles de José E. Igartua sur les travailleurs de l'Alcan [José E. Igartua et Marine de Fréminville, «Les origines des travailleurs de l'ALCAN, 1925-1939», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 37, no 2 (septembre 1983): 29-38; José E. Igartua, «La mobilité professionnelle des travailleurs de l'aluminium à Arvida, 1925-1940», *Labour/Le Travail*, 20, (automne 1987): 33-60; «Worker persistence, hiring policies, and the Depression in the aluminum sector: the Saguenay region Québec, 1925-1940», *Histoire sociale--Social History*, vol. XXII, no 43 (mai 1989): 9-33].

⁴ Il y a peu de temps que l'entreprise permet aux chercheurs d'avoir accès aux dossiers du personnel. Par ailleurs, il convient de préciser que les fiches d'engagement de la Compagnie Mond, également active dans la région mais absorbée par l'Inco en 1928, ne sont pas incluses avant cette date.

systematique de conservation des fiches d'engagement date seulement de 1912, notre étude s'amorce en 1912 et se termine en 1930 et non en 1939. Il semble, en effet, que l'entreprise ait regroupé ses dossiers selon les dates de départ. Par conséquent, les fiches disponibles ne donnent pas une image fidèle des engagements en fin de période puisque les individus embauchés, par exemple en 1935 et qui quitteraient l'entreprise en 1940, ne sont pas présents dans la série consultée. C'est dans cette perspective que notre étude s'arrête à 1930, afin de minimiser les effets de ce classement des dossiers. Heureusement, la mobilité du personnel est tellement élevée dans le secteur minier qu'il y a sans doute fort peu de travailleurs qui auraient été embauchés avant 1931, mais qui auraient quitté seulement après 1939.

La taille de cette entreprise ressort à la lumière du nombre d'individus embauchés entre 1912 et 1939. Ils sont plus de 40 000 dont les fiches ont été classées par ordre alphabétique. Traiter l'ensemble eût représenté une tâche colossale. C'est la raison pour laquelle nous avons procédé à un échantillonnage en dépouillant systématiquement les fiches dont la première lettre du nom de famille est B et en traitant, moins en profondeur, les fiches L.¹

¹ Ce choix s'inspire de la méthode utilisée par Ramirez; ce dernier avait retenu les lettres C et D pour son analyse. Notons que notre choix répondait, à l'origine, à l'intérêt que nous portions aux travailleurs canadiens-français; les lettres B et L, très fréquentes pour les noms de familles canadiennes-françaises, permettent, selon nos estimés, de rejoindre environ 30% de la main-d'oeuvre canadienne-française embauchée, ce qui constituait un pourcentage plus que suffisant. Dans un autre ordre d'idée, le choix de deux échantillons, traités séparément au point de départ, nous a permis de comparer nos résultats entre eux et d'observer que les seuls cas provenant de la lettre B donnent une image très fidèle de la réalité, à l'exception de la composition ethnique de la main-d'oeuvre (on compte, par exemple, fort peu de Scandinaves dont le nom de famille débute par la lettre B). S'agissant de l'ensemble des effectifs, nous estimons que notre échantillon combiné permet de rejoindre environ 14% des effectifs.

Au total, ce sont près de 6 500 travailleurs qui servent de base à notre analyse.¹

L'ampleur et la qualité des informations disponibles nous forcent à limiter ce texte au traitement sommaire de quelques aspects essentiels qui sont, dans l'ordre: 1) l'ethnicité et l'évolution du recrutement; 2) les âges et les antécédents professionnels; 3) la division du travail et la ségrégation occupationnelle; 4) la mobilité des travailleurs.

Ethnicité et évolution de l'embauche

Comme l'indique le tableau 4.1, le recrutement enregistré, au fil des ans, de fortes fluctuations qu'expliquent en bonne partie les expansions et les replis des marchés internationaux du nickel. Composante décisive dans la fabrication des blindages, le nickel fut d'abord un produit consommé massivement par les industries militaires; le déclenchement de la Première Guerre mondiale, tout comme la fin des hostilités, ont donc des effets marqués sur l'embauche² et sur la production (voir le graphique 1 en présentation). Les années 20 annoncent, dans cette perspective, une période d'incertitude; de novembre 1921 à septembre 1922, l'entreprise ferme même toutes ses mines en raison d'une sévère mévente. Par la suite, la production progresse — avec un sommet à la fin des années 20 — au gré de la mise au point de nouvelles utilisations civiles du nickel, dans l'industrie automobile par exemple, mais aussi dans la frappe des monnaies.³

¹ Au départ, nous comptons 6 674 fiches, soit 3 936 B et 2 738 L. Si l'on élimine les fiches d'individus embauchés avant 1912 et après 1930, notre échantillon se fixe très précisément à 5 682 cas, soit 3 277 B et 2 405 L.

² La situation est à vrai dire plus complexe au début de la guerre parce que l'Inco vend alors une partie de sa production à l'Allemagne, pays ennemi; ce n'est qu'à partir de 1915 que les effets positifs de cette guerre se feront sentir. Voir Matt Bray, «The 1910-1920», dans *Sudbury. Rail Town to Regional Capital*, C.M. Wallace et A. Thomson dir, Toronto, Dundurn Press, 1993, p. 92.

³ Voir Angus D. Gilbert, «The 1920s», dans *Sudbury. Rail Town...*, p. 121.

Tableau 4.1

**Évolution du recrutement à
l'Inco, 1912-1930**

Année	Échantillon (B+L)	Estimation
1912	66	475
1913	685	4900
1914	354	2525
1915	458	3275
1916	763	5450
1917	488	3475
1918	466	3325
1919	158	1125
1920	553	3950
1921	22	150
1922	22	150
1923	239	1700
1924	51	375
1925	40	300
1926	76	550
1927	65	475
1928	207	1475
1929	695	4975
1930	274	1950

L'estimation proposée s'appuie sur le fait que notre échantillon combinée représente environ 14% des engagements.

Source: Archives de l'Inco, fiches du personnel (échantillon lettres B et L).

L'examen de l'origine ethnique des travailleurs, établie selon la ou les langues parlées et la nationalité, provoque des commentaires qui renforcent ce que nous savions déjà (voir le tableau 4.2). Ainsi, le caractère multiethnique des ouvriers-mineurs, depuis longtemps reconnu, se trouve ici attesté de belle façon. À

Tableau 4.2
La composition ethnique des engagements à l'Inco, 1912-1930

Période	Can.- Fra.	Can.- Ang.	Brit. Amér.	Ital.	Pol.	Scan.	Rus.	Autri.	Autres	Total
1912-14	67 6%	65 6%	87 8%	347 31%	203 18%	167 15%	56 5%	52 5%	61 16%	1105
1915-18	575 26%	248 11%	107 5%	303 14%	33 2%	152 7%	207 10%	403 19%	147 7%	2175
1919-22	304 40%	151 20%	77 10%	35 5%	9 1%	29 4%	40 5%	65 9%	45 6%	755
1923-26	136 33%	48 12%	26 6%	14 3%	21 5%	73 18%	14 3%	20 5%	55 14%	406
1927-30	263 21%	168 14%	102 8%	33 3%	136 11%	201 16%	6 1%	8 1%	323 26%	1241
Total	1345 24%	680 12%	399 7%	732 13%	402 7%	622 11%	323 6%	548 10%	631 11%	5682
% estimé	12%	14%	8%	15%	8%	13%	7%	11%	12%	

Il s'agit de l'origine ethnique des travailleurs au premier engagement; la catégorie «Britannique» inclut les Irlandais et les Écossais; la catégorie «autres» comprend les quelques travailleurs dont l'origine ethnique est inconnue.

Source: Archives de l'Inco, fiches du personnel (échantillon lettres B et L).

la veille de la Première Guerre mondiale, les travailleurs identifiés comme Canadiens composent à peine 12% de la main-d'oeuvre totale (20% si on inclut les travailleurs britanniques qu'il est parfois difficile de distinguer des Canadiens-Anglais).¹ Les autres sont étrangers et appartiennent principalement à ce qu'on appellera les «premiers immigrants», soit les ethnies scandinaves — surtout finlandaise —, italienne et polonaise. Il faut dire que cela ne fut pas toujours le cas, comme l'a bien montré le texte de Paul de la Riva dans ce recueil. L'image d'une forte présence d'immigrants dans les activités minières serait donc — pour autant que la région de Sudbury soit concernée — une création du XX^e siècle.² Tout se passe comme si le caractère malsain et dangereux des mines ne parvenait pas à attirer suffisamment de Canadiens, autant français qu'anglais, mais aussi comme si l'entreprise avait délibérément favorisé l'embauche de travailleurs étrangers³; et c'est ce qui force l'entreprise sudburoise, en pleine expansion, à compter de plus en plus sur les immigrants qui arrivent au Canada en grand nombre en cette période du «wheat boom».⁴

¹ Étant donné la surreprésentation des Canadiens-Français au sein de l'échantillon composé des lettres B et L, nous avons estimé, à titre d'hypothèse, le poids de chaque groupe pour l'ensemble de la période (voir % estimé).

² Le même constat avait été fait pour la Colombie-Britannique par Donald Avery, «*Dangerous Foreigners*»: *European Immigrant Workers and Labour Radicalism in Canada 1896-1932*, Toronto, McClelland and Stewart, 1979, p. 57.

³ En effet, il ne faut pas exclure l'hypothèse d'une attitude discriminatoire à l'endroit des travailleurs «canadiens-français», «canadiens-anglais» et «britanniques», peut-être trop exigeants; voir Donald Avery, «Canadian Immigration Policy and the "Foreign" Navy, 1896-1914», Michael S. Cross et Gregory S. Kealy éd., Toronto, McClelland & Stewart, 1983, p. 51; Stanley Scott, «A Profusion of Issues: Immigrant Labour, the World War, and the Cominco Strike of 1917», *Labour/Le Travailleur*, 1977, p. 57-58.

⁴ En France, au même moment, les entreprises minières ne cessent de se plaindre de la rareté de la main-d'oeuvre, ce qui les incite à ouvrir leurs portes aux mineurs étrangers; voir Fabrice Sugier, *Mineurs des Cévennes*, tome I, Montpellier, Éditions Espace-Sud, 1993, p. 33 et 114-115.

Le tableau 4.2 fait plus que confirmer des faits déjà connus: il nuance substantiellement l'opinion généralement admise dans les publications de langue française, à savoir que les Canadiens d'origine française sont absents des premières décennies d'activité minière en Ontario. En fait, cette intégration reprend à la faveur de la Première Guerre mondiale¹, bien qu'elle ne se situe plus au niveau de la dernière décennie du XIX^e siècle alors qu'elle atteignait entre 20 et 25%.

Cette guerre provoque, à coup sûr, un bouleversement majeur quant à l'origine ethnique des travailleurs embauchés. Non seulement assiste-t-on au retour des Canadiens-Français et dans une moindre mesure des Canadiens-Anglais, mais on observe aussi l'arrivée de nouvelles ethnies, comme les Russes, en remplacement de ces «premiers immigrants» dont le poids dans l'ensemble des effectifs décline très rapidement. Les besoins de main-d'oeuvre sont tellement élevés qu'on fait venir, avec l'aide du gouvernement fédéral, des travailleurs de pays ennemis et, notamment, des Autrichiens.²

Les activités minières semblent ainsi marquées par un puissant et permanent brassage ethnique sans doute délibéré puisqu'il a assurément de lourdes implications sur les capacités de mobilisation et de revendication des travailleurs. À telle enseigne que ces travailleurs ne parviendront pas à se syndiquer avant 1944.

Âge et antécédents professionnels

Parce que les exigences physiques du métier nécessitent des forces vives, on ne s'étonnera pas que ces travailleurs soient dans une large mesure dans la force de l'âge, ce dont témoigne la distribution par groupe d'âge exposée au tableau 4.3. Et comme

¹ Pour plus de détails, voir Paul de la Riva, «Les ouvriers-mineurs canadiens-français de l'Internationale Nickel Company, (INCO) 1886 à 1930», thèse de maîtrise, département d'histoire, Université Laurentienne, 1995.

² Voir Matt Bray, «The 1910-1920», dans *Sudbury. Rail Town...*, p. 92.

ce tableau est étoffé, il convient de le commenter point par point, en commençant par les groupes d'âge lors de l'embauchage.¹

Deux périodes différentes ressortent clairement des données d'embauche: les années de guerre et les autres. Manifestement, la pénurie de main-d'oeuvre se fait cruellement sentir au cours du conflit, ce qui force l'entreprise à élargir la fourchette d'âge des individus engagés.² En effet, au cours de cette période, les 16 ans et moins ainsi que les travailleurs âgés de 40 ans et plus représentent 21% du recrutement alors que, au cours des autres années, ils ne constituent que 7% des engagements. Si on fait abstraction de cette courte période, deux travailleurs sur trois ont moins de 30 ans, de telle sorte que la moyenne d'âge est de 28 ans. En cela, les travailleurs de l'Inco ressemblent aux travailleurs italiens du Canadien Pacifique³ et sont deux ans plus jeunes que les ouvriers de l'industrie de l'aluminium.⁴ Cela peut expliquer pourquoi ils sont très majoritairement célibataires (63%), quoique cela soit de

¹ Les données nécessaires à la confection de ce tableau posent le problème du traitement des cas incomplets, c'est-à-dire des engagés qui ne fournissaient pas d'informations complètes. Par exemple, on compte pour la seule lettre B, 118 individus dont l'âge demeure inconnu et plus encore, 2 176 des 3 277 dossiers commençant par B ne fournissent aucun détail quant au lieu de résidence des parents ou des dépendants. Après réflexion, nous avons convenu de ne pas en tenir compte car nous avons conservé l'impression en dépouillant les fiches du personnel que cette absence d'informations ne risquait pas d'influencer de manière décisive les résultats, bien que cela ne soit pas démontré.

² Dans les mines d'amiante du Québec, la rareté de la main-d'oeuvre débouche également sur l'engagement de jeunes ouvriers; voir Marc Vallières, *Des mines et des hommes: Histoire de l'industrie minière québécoise*, Québec, Les Publications du Québec, 1989, p. 127.

³ Bruno Ramirez, «Brief Encounters...», p. 15-16.

⁴ José E. Igartua et Marine de Fréminville, «Les origines...», p. 302-303.

moins en moins vrai au fil des ans.¹ Autre élément à tirer du tableau 4.3: les variations de l'ethnicité et du lieu de résidence principale selon les groupes d'âge. Les plus jeunes et les plus vieux, sans doute moins mobiles que les autres, proviennent presque tous de la région ou de la province et sont en majorité Canadiens. Ceux qui proviennent directement de l'étranger ou qui maintiennent des attaches à l'extérieur du pays sont nettement sous-représentés chez les moins de 25 ans. Ceux-ci offrent leurs bras et quelques fois leur vie comme l'a bien montré l'article de Paulette Gosselin.

Compte tenu de l'âge moyen de l'ensemble, il va de soi que les ouvriers-mineurs n'en sont pas à leur première expérience dans le monde du travail. Et heureusement, beaucoup d'entre eux ont précisé leurs antécédents professionnels² tant au niveau de la catégorie d'emploi que du lieu de l'emploi antérieur (voir le tableau 4.4).

La Première Guerre mondiale marque, encore ici, une rupture dans l'évolution de l'embauche. À la veille du conflit, près de 30% des travailleurs viennent ou semblent provenir directement de l'étranger. Cette proportion paraît incontestable et sous-estime probablement le poids des travailleurs saisonniers européens car comme le tableau 4.3 l'indiquait, c'est plutôt 44% des ouvriers-mineurs qui ont, comme lieu de résidence principale, un pays étranger;³ ce qui nous amène à dire qu'une partie d'entre eux

¹ Entre 1919 et 1922, 76% d'entre eux sont célibataires; au cours des quatre années suivantes ce pourcentage chute à 53%.

² Il ne faut pas conclure cependant que ceux qui ne déclarent aucune expérience antérieure en soient à leur premier travail rémunéré puisque la distribution de leur âge est très ventilée.

³ Précisons que ce pourcentage ne s'applique qu'aux cas de ceux dont on connaît l'adresse des dépendants ou des parents. Une majorité de fiches ne renferme aucun détail à ce sujet et il ne faut pas oublier que ce pourcentage demeure très approximatif. Par ailleurs, nous entendons, par résidence principale, celle des dépendants ou, à défaut, des parents.

Tableau 4.3

Les travailleurs de l'Inco, 1912-1930, selon les groupes d'âge, en %

Groupe d'âge	Périodes		Ethnicité			Lieu de résidence des dépendants ou parents		
	1915-1918	1912-1914 1919-1930	Can.-Fran. 18%	Can.-Ang. 15%	Autres ethn. 67%	Étranger 44%	Sudbury 25%	Ontario 22%
16 ans et -	5	1	41	29	30	6	79	15
17-19 ans	8	9	32	27	40	12	42	35
20-24 ans	26	27	20	16	64	27	24	34
25-29 ans	21	28	12	11	77	61	19	11
30-34 ans	14	17	12	12	75	53	25	13
35-39 ans	13	13	16	10	74	56	20	8
40-44 ans	7	3	18	14	67	49	34	11
45 ans et +	6	2	26	23	51	28	44	22
50 ans et +	3	1	35	26	39	13	47	33

* Les pourcentages en caractère gras au haut des colonnes indiquent le pourcentage total pour toute la période et sert de point de comparaison pour les différents groupes d'âge.

Source: Archives de l'Inco, fiches du personnel (échantillon lettre B).

s'était déjà trouvé temporairement du travail au Canada, peut-être même dans la région, avant de se présenter à l'Inco. La guerre bouleverse définitivement ce déplacement transatlantique des travailleurs puisque dorénavant ils ne représentent que 5% des engagements. Ramirez, d'ailleurs, avait noté cet effet de la guerre sur les déplacements transatlantiques.¹

Tableau 4.4
Les antécédents professionnels des travailleurs de l'Inco, 1912-1930, selon le lieu et le secteur économique

LIEU						
Période	Étranger	Sudbury	Ontario	Québec	Autres	Total
1912-1914	124 29%	155 36%	109 25%	25 6%	21 5%	434
1915-1930	94 5%	664 33%	784 39%	184 9%	286 14%	2012
(inconnus: 831)						
SECTEUR ÉCONOMIQUE						
Période	Agriculture	Forêt	Industrie	Construction	Services et autres	Total
1912-1914	2 1%	13 4%	181 53%	113 33%	35 10%	344
1915-1918	113 10%	55 5%	514 47%	245 22%	165 15%	1092
1919-1930	96 9%	95 9%	541 49%	220 20%	144 13%	1096
(inconnus: 745)						

Source: Archives de l'Inco, fiches du personnel (échantillon lettre B).

¹ Bruno Ramirez, «Brief Encounters...», p. 16.

La baisse rapide de ce groupe de travailleurs n'a aucun effet sur les ouvriers-mineurs ayant oeuvré dans la région immédiate puisque le poids de ce dernier groupe décline même légèrement pour se fixer à 33%. Ce sont les autres régions canadiennes qui en profitent et surtout l'Ontario. En somme, l'entreprise continue à dépendre principalement, pour ses besoins en main-d'oeuvre, de l'extérieur de la région, comme l'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean.¹

À propos de la catégorie de l'emploi antérieur, il faut noter que la moitié des ouvriers-mineurs ont une expérience dans le domaine industriel, laquelle a été très majoritairement acquise dans le milieu minier. Par ailleurs, comme les besoins de main-d'oeuvre ne se limitent pas aux seuls mineurs de fond, il est difficile de préciser jusqu'à quel point les engagés déclarent une expérience correspondant aux types d'emploi pour lesquels on les embauche. Une chose paraît certaine: ceux provenant du monde agricole et forestier n'affichent apparemment aucune expérience compatible, quoiqu'ils soient embauchés. En fait, cela demeure doublement significatif: d'abord, les besoins de main-d'oeuvre sont tels que l'entreprise ne peut se permettre de faire la fine bouche mais surtout, cela reste révélateur du genre d'emploi auquel on les destine; pour bon nombre d'entre eux, on a tout simplement besoin de leur bras.

La division du travail et la ségrégation occupationnelle

La proportion de travailleurs non qualifiés est, en fait, très élevée dans les activités minières; la mine ne se résume pas aux seuls mineurs de fond, loin s'en faut (voir le tableau 4.5). Surtout à l'Inco qui, outre ses nombreux puits de mine, possède, au cours de notre période, une immense fonderie² et gère quelques petites villes minières avec tous les services que cela suppose. En

¹ José E. Igartua et Marine de Fréminville, «Les origines...», p. 299-300.

² Et même deux, si l'on ajoute la fonderie de Coniston qui appartenait à la Compagnie Mond absorbée en 1928.

somme, la division du travail à l'Inco est fort complexe, sans compter qu'elle évolue au gré de la conjoncture.

Avant de commenter plus à fond, il convient de remarquer qu'un portrait de la division du travail esquissé à partir de la répartition des métiers ou catégories d'emploi à l'embauche n'est guère valable puisqu'il fait abstraction de la durée, fort variable, des engagements. En effet, si on n'en tient pas compte, on pourrait penser, par exemple, que les travailleurs de bureau occupent une place dérisoire au sein de l'entreprise (3%) alors que, en fait, leur long séjour à l'Inco fait en sorte qu'on sous-estime substantiellement leur importance: une fois les pourcentages ajustés selon la durée des engagements, leur poids au sein de l'entreprise double pour passer à environ 6% (voir le tableau 4.5).

La catégorie d'emploi la plus répandue est celle de manoeuvre; elle constitue un peu moins de 30% du personnel recruté. Qu'il s'agisse ici d'un secteur économique hautement capitalisé et technologique n'implique nullement que les journaliers soient superflus. Au contraire, ils sont précieux parce qu'ils s'apparentent à des machines humaines qu'on peut adapter à toute situation. Comme le mentionnait avec justesse David Montgomery:

But common laborers were not an archaic vestige of preindustrial society. In fact, their largest employers included the most highly capitalized industries: railroad, steel, chemicals, mining, and metal fabricating.¹

Les rouleurs, appelés aussi herscheurs, forment le deuxième groupe en importance: un travailleur sur cinq exerce ce métier qui est le plus répandu dans les galeries. La tâche du rouleur est simple mais éreintante: ramasser le minerai, remplir et pousser les wagonnets ou les berlines afin de les acheminer aux différents points de chute. À vrai dire, ils font un travail essentiellement manuel et s'apparentent aux journaliers, sauf qu'ils peinent généralement sous terre, ce qui leur vaut un salaire supérieur à

¹ David Montgomery, *The Fall of the House of Labour*, Cambridge, Maison des Sciences de l'Homme et Cambridge University Press, 1987, p. 60.

Tableau 4.5
Évolution de la division du travail à l'Inco, 1912-1930

Période	Catégorie d'emploi						Mineurs			Total
	Contre- maître et profes.	Bureau service	Construc- tion	Mécanique	Fonderie et préfonte	Manoeuvre	Rouleur	Foreur	Divers	
1912-1914	14 (1%)	13 (1%)	100 (9%)	33 (3%)	53 (5%)	425 (39%)	210 (19%)	128 (12%)	123 (11%)	1099
1915-1918	15 (1%)	82 (4%)	114 (5%)	77 (4%)	91 (4%)	704 (33%)	630 (29%)	141 (7%)	300 (14%)	2154
1919-1922	6 (1%)	17 (2%)	39 (5%)	32 (4%)	7 (1%)	257 (34%)	286 (38%)	41 (5%)	61 (8%)	746
1923-1926	4 (1%)	18 (4%)	15 (4%)	12 (3%)	31 (8%)	158 (39%)	86 (9%)	50 (12%)	30 (7%)	404
1927-1930	18 (1%)	18 (1%)	62 (5%)	50 (4%)	40 (3%)	356 (29%)	322 (26%)	215 (17%)	153 (13%)	1234
1912-1930	57 (1%)	148 (3%)	330 (6%)	204 (4%)	222 (4%)	1900 (34%)	1534 (27%)	575 (10%)	667 (12%)	5637
% ajustés	2%	6%	6%	6%	5%	29%	22%	11%	13%	(45 inconnus)

Les différentes occupations sur les fiches ont été regroupées en quelques grandes catégories. Celle des manoeuvres regroupe tous les emplois manuels non spécialisés [comme journaliers («laborer»), débutant, etc.] identifiés dans les différents services. Les autres catégories regroupent les emplois qualifiés ou semi-qualifiés. S'agissant des cheminots et des ouvriers des transports, ils sont inclus avec les mécaniciens. Quant à la catégorie des mineurs, elle ne compte que des emplois spécialisés, à l'exception des rouleurs.

Source: Archives de l'Inco, fiches du personnel (échantillon lettres B et L).

celui des journaliers. Ces deux groupes de travailleurs non spécialisés accueillent ensemble 50% des engagements, proportion déjà observée dans d'autres entreprises industrielles comme au Canadien Pacifique.¹ Peu importe les expériences antérieures, le travail auquel on les confine n'exige aucun apprentissage préalable.

Les foreurs constituent sans doute le métier le plus connu des mineurs de fond, bien qu'il n'implique que 11% des engagements de l'entreprise. S'il est un travail spécialisé dans les mines, c'est bien celui-là, du moins cela ressort de la grille salariale. Quant aux autres mineurs de fond, nous les avons regroupés sous l'appellation de métiers divers (13% des travailleurs). Il s'agit notamment de boiseurs, affectés au boisage de certaines galeries, et de tuyauteurs dont la tâche consiste à mettre en place et à entretenir les tuyaux amenant aux galeries l'air comprimé et l'eau.

Les autres catégories d'emploi occupent une place secondaire au sein de l'entreprise, même si leur rôle s'avère souvent déterminant; c'est le cas notamment des mécaniciens², des cheminots et des travailleurs spécialisés oeuvrant dans la fonderie ou autres services connexes. On aura également noté le contingent des travailleurs de la construction dont les effectifs sont particulièrement importants à la veille de la Première Guerre mondiale alors que l'entreprise entreprend d'importants travaux. En ce qui concerne le personnel de bureau, que nous avons combiné à celui des services, le plafonnement de leurs effectifs s'explique en bonne partie par le fait que le siège social canadien de l'entreprise est déménagé à Toronto en 1918.³

Cette division du travail à l'Inco ne doit pas nous faire oublier qu'un certain nombre d'ouvriers-mineurs auront l'occasion de

¹ Voir Bruno Ramirez, «Brief Encounters...».

² Le faible nombre des mécaniciens reflète, à n'en pas douter, le caractère limité de la mécanisation des activités souterraines de cette époque.

³ Voir Matt Bray, «The 1910-1920...», p. 101.

mener une carrière au sein de l'entreprise de telle sorte que leur appartenance à un métier, voire à une catégorie d'emploi ou à un service, demeure temporaire. Mais en raison des difficultés de suivre à la trace la carrière de chacun, nous n'avons pu approfondir cet aspect.

Il n'en demeure pas moins que l'âge affiché pour certains métiers indique clairement un modèle de mobilité interne (voir le tableau 4.6). Ainsi, l'adolescent, à son arrivée à l'Inco, héritera fort probablement du poste ingrat de «rock picker» puisque ce travail, — qui au sein de l'entreprise ne regroupe que 5% de la main-d'oeuvre —, accueille 56% de tous les travailleurs de 16 ans et moins. Et même jeune homme, il pourra encore exercer ce métier qui sert sans doute de premier apprentissage aux dures lois du travail minier. Mais ce deuxième groupe d'âge se caractérise surtout par le poste de journalier: 40% de tous les travailleurs âgés entre 17 et 19 ans sont embauchés à ce titre (alors que l'ensemble des journaliers compose 31% des effectifs globaux).

Tableau 4.6

L'âge des travailleurs de l'Inco exerçant certains métiers, 1912-1930, en %

Groupe d'âge	Journalier 31%	Rouleur 28%	Foreur 8%	«Rock picker» 5%
16 ans et -	14	1	2	56
17-19 ans	40	21	3	14
20-24 ans	28	34	8	4
25-29 ans	30	31	11	3
30-34 ans	27	32	10	1
35-39 ans	37	25	8	2
40-44 ans	40	16	2	4
45 ans et +	42	12	4	6
50 ans et +	42	7	2	11

* Les pourcentages en caractère gras au haut des colonnes indiquent le % total pour toute de la période et servent de point de comparaison aux différents groupes d'âge.

Source: Archives de l'Inco, fiches du personnel (échantillon lettre B).

Chez les rouleurs, il faut attendre l'âge de la vingtaine et le début de la trentaine pour observer ce même phénomène de surreprésentation d'un groupe d'âge au sein d'un métier. Cet âge correspond au sommet de la force physique d'un travailleur: les berlines sont lourdes à pousser dans les galeries de telle sorte que c'est en pleine maturité physique qu'on gagne sa vie à faire ce métier. Quant aux foreurs, ils représentent un groupe de travailleurs expérimentés, ce qui explique qu'ils soient si peu nombreux chez les moins de 20 ans (ceux-ci sont alors souvent aide-foreurs). Et dès la quarantaine, le travailleur a moins de chance d'être embauché comme foreur ou rouleur puisqu'ils ont tendance à être sélectionnés comme journaliers ou même «rock pickers».

Faut-il s'étonner que l'entreprise présente une ségrégation occupationnelle dans la répartition du travail? Les observateurs ont déjà noté à l'intérieur des villes minières qu'elle contrôle, comme Copper Cliff, une forme très claire de ségrégation spatiale.¹ La forte composition ethnique de la main-d'oeuvre de même que la complexité de l'organisation du travail le favorisent à l'envi.²

Nous avons cherché à prendre la mesure de cette pratique à la fois délibérée — on confine plusieurs ethnies à des métiers souvent sur la simple base de préjugés plus ou moins fondés — et inévitable — certains postes exigent plus de compétences linguistiques ou professionnelles que les membres de plusieurs ethnies ne possèdent pas. Pour ce faire, nous avons procédé à l'analyse de la répartition ethnique des différents services, métiers et catégories

¹ Voir Gilbert A. Stelter, «Community Development...». p. 13-14; plus largement voir Bryan D. Palmer, *Working-Class Experience: The Rise and Reconstitution of Canadian Labour, 1800-1980*, Toronto, Butterworth & Co., 1983, p. 181.

² L'Inco, comme bien d'autres entreprises, va vite comprendre néanmoins que la ségrégation ethnique ne doit pas être poussée à l'extrême, sinon cela peut se retourner contre elle. Qu'une ethnie monopolise une tâche ou un service, cela menacerait le contrôle du procès de travail que l'entreprise cherche à conserver.

d'emploi. Le procédé retenu est simple, voire simpliste: estimer, à partir du poids de chaque ethnie dans les engagements totaux entre 1912-1930, le nombre de postes qui auraient dû lui être assignés s'il y avait eu une répartition proportionnelle des postes. Bien sûr cette démarche ne fournit qu'une image grossière et très imparfaite de cette inégale répartition des postes. Le tableau 4.7 reprend quelques résultats.

Ségrégulée certes est la répartition des postes. Dans certains cas extrêmes, des ethnies raflent ou héritent de trois ou quatre fois plus de postes que ce qu'elles auraient dû obtenir. Et quand les postes en jeu sont peu nombreux, les écarts peuvent être plus marqués. Ainsi, dans les bureaux, les Italiens et les Scandinaves n'exercent qu'un poste chacun alors que, ensemble, ils auraient dû en occuper une quinzaine. Même écart pour les Polonais et les Scandinaves dans les fonctions de service. Ici les compétences linguistiques des candidats ont probablement joué un rôle important dans cette exclusion. De toute évidence, il y a de nombreuses chasses gardées: les Britanniques, les Américains et les Canadiens-Anglais semblent particulièrement favorisés dans l'obtention des postes de responsabilité comme ceux de contremaîtres ou de professionnels où ils enregistrent 39 nominations sur 61, soit les deux tiers. Mais il ne faudrait pas croire que tous ces postes bien rémunérés soient laissés aux seuls Anglo-Saxons. Les Scandinaves, par exemple, semblent être particulièrement appréciés pour leur compétence dans le forage: 201 d'entre eux exercent ce métier bien rémunéré mais dangereux, alors qu'on estime à 63 le nombre de postes qui auraient pu leur revenir. Le même phénomène se répète d'ailleurs pour un autre poste stratégique dans les galeries, soit celui de boiseur.

Par ailleurs, nombre de postes ingrats ou peu rémunérés ont, comme il fallait s'y attendre, tendance à être laissés aux immigrants. C'est le cas du personnel du jour affecté à ces champs de frittage où se dégagent ces vapeurs nocives de soufre.¹ Dans le

¹ Ces champs de frittage, appelés «roast heap», sont constitués de lits de bois sur lesquels est déposé, en tas, le minerai extrait afin d'être brûlé. Comme le minerai est composé en bonne partie de soufre, on se débarrasse ainsi d'une partie de ces impuretés avant de l'acheminer à la fonderie. Mais le procédé est fort polluant d'autant plus que le minerai brûlera pendant plusieurs semaines!

Tableau 4.7
La ségrégation ethnique dans la répartition du travail à l'Inco, 1912-1930

Ethnie	Catégorie d'emploi						Métier			Services
	Contremaître et profés.	Bureau	Ser-vice	Manoeuvre	Construction	Mécanique	Rou-leurs	Fo-reurs	Boi-seurs	Champs de fritage 1912-16 1916-30
Can.-	14	14	21	450	78	48	363	136	15	30
Fr.	(9)	(8)	(33)	(480)	(128)	(61)	(315)	(57)	(13)	(15)
Can.-	7	7	10	228	40	24	184	69	8	15
Ang.	(22)	(38)	(24)	(203)	(47)	(55)	(112)	(44)	(3)	(2)
Brit.	3	3	5	108	19	12	87	33	4	7
	(12)	(7)	(20)	(78)	(45)	(28)	(51)	(34)	(4)	(1)
Ita.	7	8	11	245	43	26	198	74	8	16
	(4)	(1)	(4)	(373)	(53)	(9)	(122)	(38)	(1)	28
Scan.	6	7	9	207	36	22	167	63	7	(59)
	(3)	(1)	(1)	(128)	(25)	(16)	(164)	(201)	14	23
Pol.	4	4	6	135	23	14	109	41	5	9
	(0)	(0)	(1)	(173)	(10)	(9)	(121)	(34)	(1)	(8)
Améri-cains	1	1	1	25	4	3	20	7	1	2
Autres	(5)	(2)	(0)	(15)	(4)	(4)	(24)	(9)	(0)	(3)
	15	16	23	503	87	54	406	152	17	33
	(2)	(4)	(4)	(450)	(18)	(23)	(625)	(158)	(18)	(29)

* Les chiffres sans parenthèses indiquent le nombre de travailleurs que l'ethnie aurait dû compter dans cette catégorie si les emplois avaient été distribués proportionnellement au poids de chaque ethnie dans l'ensemble des effectifs. Les chiffres entre parenthèses font état du niveau réel de l'embauche.

Source: Archives de l'Inco, fiches du personnel (échantillon lettres B et L).

champ de frittage en activité en début de période, on compte pour trois Anglo-Saxons, 59 Italiens, soit quatre fois plus que leur poids dans l'ensemble. Pas étonnant que leur quartier, appelé la Petite Italie, était sis, à l'origine, à proximité du champ de frittage au nord de Copper Cliff.

Mais l'autre champ de frittage, ouvert en 1916, laisse voir des résultats fort différents et nous incite à mieux mettre en perspective cette pratique discriminatoire. Nos résultats, parce qu'ils portent sur l'ensemble de la période, ne tiennent pas compte des fluctuations ethniques de l'embauche selon les années. Ainsi, le nouveau champ de frittage est ouvert alors que la guerre interrompt l'arrivée de la main-d'oeuvre immigrante traditionnelle. L'entreprise doit alors se tourner vers ses nouvelles sources d'approvisionnement, soit, par exemple, les Canadiens-Français. En somme, cette ségrégation ne constitue pas une pratique absolue puisqu'elle évolue selon la conjoncture et il ne faut pas croire qu'il y ait systématiquement ségrégation. Chez les rouleurs et au sein de la catégorie des manoeuvres, la ségrégation joue beaucoup moins en raison de la taille des effectifs requis.

La mobilité des ouvriers-mineurs

Si la ségrégation est variable, on peut avancer que la mobilité professionnelle de ces travailleurs l'est tout autant. Mobilité qu'on examine ici sous trois angles: la durée moyenne de leur séjour, le nombre d'engagements de chaque ouvrier-mineur et les motifs de départ.

Un fort roulement de personnel se devine à la lecture du tableau 4.8: 67% des engagements durent moins de six mois; cette proportion ne doit pas surprendre outre mesure puisque Ramirez l'avait estimée à 60% pour les travailleurs italiens engagés au Canadien Pacifique entre 1900 et 1930¹, et que Sugier, pour une entreprise minière des Cévennes du début du siècle, l'avait établie à 52%.² Les premiers départs se font dès les premiers jours: près

¹ Bruno Ramirez, «Brief Encounters...», p. 22.

² Fabrice Sugier, *Mineurs des ...*, p. 119.

Tableau 4.8

La durée moyenne du premier engagement des travailleurs de l'Inco, selon l'âge, 1912-1930, en mois et en %

Année		Durée		Année		Durée	
1912		21.5		1921			
1913		13.4		1922		7.7	
1914		12.0		1923		5.8	
1915		12.3		1924		13.1	
1916		7.7		1925		15.5	
1917		6.2		1926		13.3	
1918		4.4		1927		15.5	
1919		5.3		1928		15.9	
1920		3.9		1929		18.7	
1930		12.0		1930		12.0	
1912-1930		9.3					
Âge	- d'un mois	1-3 mois	3-6 mois	- de 6 mois	6 mois à 2 ans	plus de 2 ans	Total*
13-16	24%	25%	14%	63%	25%	13%	85
17-19	42%	23%	14%	79%	16%	5%	256
20-24	33%	23%	16%	72%	21%	8%	720
25-29	27%	21%	17%	65%	25%	10%	698
30-34	25%	20%	15%	60%	26%	13%	440
35-39	30%	25%	14%	69%	23%	9%	344
40-44	36%	18%	13%	67%	31%	3%	118
45-70	29%	22%	13%	64%	28%	7%	89
Total	30%	22%	15%	68%	23%	9%	2750

* Il faut compter aussi 118 cas dont l'âge est inconnu tandis que les motifs du départ ne sont pas signalés dans 443 dossiers de telle sorte que la double information de l'âge et des motifs de départ est manquante dans 527 cas.

Source: Archives de l'Inco, fiches du personnel (échantillon lettre B).

d'un travailleur sur trois quitte avant même d'avoir oeuvré pendant un mois et 60% d'entre eux quittent d'eux-mêmes. La pénibilité du travail minier joue ici pleinement. C'est pourquoi, un

peu plus de neuf mois est la durée moyenne approximative¹ de leur premier engagement au sein de l'entreprise.

Leur séjour varie principalement selon les années d'arrivée et s'explique notamment par les nombreux licenciements que l'entreprise décrète en 1914, en 1919, en 1920 et en 1921. En revanche, il varie moins selon les âges. Toutefois, trois cohortes d'âge ressortent quelque peu de l'ensemble des effectifs: les plus jeunes qui affichent une volonté moins affirmée de quitter tout de go l'entreprise parce qu'il s'agit peut-être de leur premier emploi rémunéré; les jeunes hommes qui, au contraire, désirent plus que les autres voir du pays (près de 80% d'entre eux ne restent pas plus de six mois); et ceux entre 30 et 34 ans dont on comprend mal l'entêtement ou le désir à demeurer en place. Mais ces variations n'expliquent pas tout. Moutlt départs sont provoqués par les travailleurs eux-mêmes.

Examinons plus à fond les causes de ces départs à l'aide du tableau 4.9. Nous inspirant de l'analyse de Ramirez, nous avons regroupé les départs selon quatre motifs: 1) le départ volontaire, 2) celui décrété par l'entreprise pour manque de travail ou 3) en raison du comportement de l'ouvrier et 4) les motifs divers (comme les accidents, la mise à la retraite, le départ pour la guerre, et l'incapacité physique de l'ouvrier). Au vu de ce tableau, plus d'un départ sur deux est volontaire et correspond à cette forme de protestation ouvrière spontanée largement répandue au Canada et aux États-Unis.² Comme l'affirmait David Montgomery: «The most common way to vary one's work, learn some-

¹ Elle est doublement approximative. D'abord, parce que, au moment de la cueillette des données, l'information a été classée selon les différentes catégories affichées au tableau 7; ce n'est que plus tard que nous avons donné une valeur plus précise en mois à chaque catégorie (par exemple, la durée des cas de 1 à 3 mois a été estimée à deux mois et ainsi de suite). Ensuite, parce que nous avons attribué la durée totale de l'engagement au type d'occupation à l'embauche alors qu'il y a une mobilité interne dont on n'a pas tenu compte.

² Voir José E. Igartua, «Worker persistence...», p. 23.

Tableau 4.9
Les motifs de départ des travailleurs de l'Inco, 1912-1930,
selon les ethnies, les périodes et les principales occupations

	Volontaire	Manque de travail	Comportement*	Autres	Total **
1912-1914	117 27%	144 34%	144 34%	24 6%	429
1915-1918	550 57%	172 18%	158 16%	92 9%	972
1919-1922	294 73%	60 15%	32 8%	18 4%	405
1923-1926	136 67%	21 10%	23 11%	22 11%	202
1927-1930	295 47%	168 27%	111 18%	50 8%	624
1912-1930	1392 53%	565 21%	469 18%	206 8%	2632
Can.-Fran.	341 68%	61 12%	64 13%	38 8%	504
Can.-Ang.	293 68%	76 18%	33 8%	31 7%	433
Brit. Amé.	133 58%	41 18%	34 15%	20 9%	228
Ital. Pol.	235 37%	206 33%	147 23%	44 7%	632
Scan.	390 47%	181 22%	191 23%	73 9%	835
Autres					
Manœuvres	505 55%	221 24%	128 14%	58 6%	912
Rouleurs	365 50%	122 17%	170 24%	66 9%	723
Foreurs	121 54%	41 18%	51 23%	10 4%	223
Autres métiers mines et fondrie	199 49%	98 24%	70 17%	39 10%	406

*Les motifs pour comportement incluent la désobéissance, la paresse, l'agitation syndicale et l'insatisfaction patronale. ** Il y aussi 645 départs dont les motifs sont inconnus.

Source: Archives de l'Inco, fiches du personnel (échantillon lettre B).

thing new, or seek a better job was to move.»¹ La fréquence de ces démissions semble ralentir après la Première Guerre mondiale et cela avait été observé chez d'autres travailleurs²; les difficultés économiques et la réduction de l'embauche freinent les départs.

L'entreprise provoque également ces départs qui ne sont pas toujours consécutifs à des licenciements. Une fois sur deux ces mises à pied sont causées par le comportement de l'ouvrier-mineur; on évoquera, sur les fiches de recrutement, la paresse, la désobéissance ou parfois la tenue d'activités ou de propos pro-syndicaux (26 cas au total). S'agissant des motifs divers, le fait que seulement quatre travailleurs aient été mis à la retraite en dit long sur les possibilités de faire une longue carrière au sein de l'entreprise! Ajoutons à cela les départs forcés par les nombreux accidents et décès: on en compte 96, soit 4% du total.

Les variations ethniques des motifs de départ ne sont pas sans rappeler la ségrégation déjà mise en évidence. En effet, les travailleurs étrangers — ou du moins ceux d'origine ethnique étrangère — ont beaucoup moins tendance à démissionner que leurs confrères canadiens. Ces derniers quittent allègrement leur poste d'autant plus qu'ils ont des attaches familiales à plus grande proximité, ce qui leur permet de compter sur la famille en cas de besoin. La fréquence de leurs démissions explique peut-être le fait qu'ils n'aient pas le loisir d'être licenciés. Mais il ne faut pas écarter non plus l'application d'une politique discriminatoire envers les ouvriers-mineurs d'origine européenne.³ Le nombre de départs provoqués par leurs comportements renforce cette

¹ David Montgomery, *The Fall of...*, p. 134.

² Voir Ian Radforth, *Bushworkers and Bosses: Logging in Northern Ontario, 1900-1980*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, p. 40; Bruno Ramirez, «Brief Encounters...», p. 18-19.

³ Igartua et De Fréminville, par exemple, avaient noté que l'Alcan accordait préséance aux travailleurs mariés lors des mises à pied (voir «Les origines...», p. 302); cette pratique discriminatoire ne semble pas avoir eu cours à l'Inco où les mises à pied se font proportionnellement à la répartition des travailleurs selon leur statut matrimonial.

hypothèse puisqu'il indique que ces travailleurs sont beaucoup plus susceptibles de faire l'objet d'une telle sanction. Des pratiques culturelles différentes débouchent sans doute sur des comportements jugés inacceptables. En tout état de cause, les deux tiers des ouvriers licenciés pour des raisons de comportement ont comme lieu de résidence principale un pays étranger alors qu'ils ne composent que 44% des effectifs.

Si l'ethnicité demeure un facteur décisif de la mobilité, les principales occupations semblent en revanche peu marquer les motifs de départ. Mais il ne faut pas croire que l'exercice des différents métiers n'influe pas sur la mobilité considérée plus globalement. Afin d'approfondir l'analyse, il convient maintenant d'examiner l'ensemble des engagements et non plus seulement le premier. Les tableaux 4.10 et 4.11 résument les principales conclusions de notre enquête à ce sujet.

Il n'y a sans doute rien qui exprime le mieux cette mobilité des ouvriers-mineurs que les réengagements des ex-employés. Près d'un ouvrier sur cinq sera embauché au moins une deuxième fois (voir le tableau 4.10). Huit d'entre eux comptent même une huitaine d'engagements! Ce phénomène n'est pas unique au milieu minier. Au Canadien Pacifique, plus d'un tiers des Italiens seront embauchés plus d'une fois.¹ Par ailleurs, ce phénomène n'exclut nullement les ouvriers-mineurs démissionnaires², ni les travailleurs congédiés une première fois en raison de leur comportement³; ce qui souligne avec force les cruels besoins de main-d'oeuvre. À vrai dire, ce phénomène varie davantage — et à nouveau — en fonction de l'ethnicité. Les champions sont Polonais et font partie de ces premiers contingents d'ouvriers immigrants.

¹ Bruno Ramirez, «Brief Encounters...», p. 16.

² En fait, les ouvriers qui ont quitté d'eux-mêmes sont tout autant réembauchés que les autres.

³ En effet, 18% des travailleurs congédiés pour de tels motifs seront réembauchés au moins une fois.

Tableau 4.10

Le nombre et la durée moyenne des engagements selon le statut matrimonial, l'ethnie et les catégories d'emploi, 1912-1930

Statut et Catégorie	Durée des engagements (en mois)			Total
	1er	2e	3e	
Contrem. et prof.	20,2	15,5	18,0	25,3
Bureau	20,5	19,2	12,0	27,6
Services	13,5	24,8	9,0	19,4
Manoeuvre	8,0	11,5	13,2	11,2
Construction	9,7	10,1	17,1	13,5
Méca. et transport	12,6	25,1	36,9	23,1
Rouleur	8,0	15,3	5,2	10,5
Foreur	10,0	19,5	8,5	14,2
Autres mines	10,2	13,7	15,9	14,1
Fonderie	12,2	11,5	15,6	17,4
Célib. 1912-1930	8,1	13,4	14,0	11,5
Marié 1912-1930	11,4	14,8	13,7	15,3
Ethnie	Nombre des engagements (en %)			Total
	1	2	3 et +	
Polonais	68,4%	14,8%	16,9%	237
Scandinave	75,0%	17,0%	8,0%	72
Can.-Ang.	77,3%	15,6%	7,3%	463
Italien	82,0%	11,0%	7,0%	489
Brit. Am.	82,8%	12,0%	5,2%	250
Autres eth.	85,1%	11,8%	3,1%	946
Can.-Fran.	85,4%	10,4%	4,2%	570
TOTAL	81,7	12,4	5,9	3027

* Il y a aussi 250 cas dont on connaît mal le nombre d'engagements.

Source: Archives de l'Inco, fiches du personnel (échantillon lettre B).

Tableau 4.11

La durée moyenne des engagements selon les périodes, les ethnies et l'âge, en mois, 1912-1930

Période	1er engagement	2e engagement	3e engagement	Total
1912-1914	13,4	18,2	18,9	20,0
1915-1918	7,9	14,1	11,3	10,8
1919-1922	4,4	5,1	8,5	5,3
1923-1926	9,1	17,1	16,2	14,7
1927-1930	12,6	13,5	11,4	16,6
1912-1930	9,3	14,2	13,9	12,9
- de 20 ans	8,3	11,2	18,5	13,4
20 et 39 ans	9,4	14,1	11,9	12,6
40 ans et +	7,4	18,8	31,6	12,8
1912-1930				
Can.-Ang.	8,2	12,1	20,5	12,9
Can.-Fran.	7,1	11,7	17,8	9,7
Brit. Am.	10,8	22,6	9,5	15,3
Italien	13,9	17,0	17,2	19,0
Scandinave	7,3	23,7	11,3	14,4
Polonais	10,6	10,9	5,7	15,2
Autres	9,5	14,5	10,3	12,0

Source: Archives de l'Inco, fiches du personnel (échantillon lettre B).

Mais il ne faut pas établir de lien direct avec le fait qu'ils aient décidé de s'installer plus tôt dans la région. Bon nombre de Canadiens-Français proviennent de la région et pourtant, ils sont les plus nombreux à enregistrer un seul engagement. En fait, ceux qui ont comme résidence principale un pays étranger sont proportionnellement tout aussi réembauchés que les autres, quoiqu'il faille admettre que ceux de la région de Sudbury le sont davantage — et cela paraît normal. Ces ouvriers réembauchés et ayant comme résidence principale un pays étranger illustrent la

persistance de ces migrations saisonnières transatlantiques qui n'ont pas fini d'étonner.¹

Autre élément: la forte variation de la durée des engagements selon les grandes catégories d'emploi alors que l'âge laisse toujours voir peu d'incidence (voir le tableau 4.11). Si on totalise la durée moyenne des trois premiers engagements², il ressort nettement que les professionnels et employés de bureau affichent un séjour qui se prolonge bien au-delà de celui des manoeuvres, des rouleurs et de ceux de la construction. Les premiers sont de toute évidence beaucoup moins sujets aux licenciements massifs.

L'impact de l'ethnicité sur la durée totale d'emploi des ouvriers-mineurs est même plus marqué que les effets du statut matrimonial (voir le tableau 4.11). En cela, nos résultats se démarquent de la situation relevée par Igartua à l'Alcan où le statut matrimonial était le facteur le plus déterminant dans la durée de l'embauche entre 1925 et 1927; les travailleurs mariés enregistraient une durée de séjour deux fois plus longue que celle des célibataires.³ Quoique net, l'écart entre la durée du séjour du personnel marié et célibataire est ici beaucoup plus faible, soit environ 40% au premier engagement et 33% au total. Cela s'explique notamment par la présence de ces travailleurs étrangers saisonniers car, à l'inverse de ce que l'on pourrait croire, ils sont majoritairement mariés⁴ et leur va-et-vient contribue à réduire l'impact du statut matrimonial.

Sur le plan de l'ethnicité à l'Inco, ce sont les Italiens qui affichent la durée moyenne totale la plus longue, soit plus d'un an

¹ Voir l'excellent ouvrage de Bruno Ramirez, *On the Move: French Canadian and Italian Migrants in the North Atlantic Economy, 1860-1914*, Toronto, McClelland & Stewart, 1991, chapitre 4.

² Généralement, la durée totale excède assez peu la durée de la première embauche parce qu'il y a beaucoup d'ouvriers qui ne seront engagés qu'une seule fois.

³ Voir José E. Igartua, «Workers persistence...», p. 20.

⁴ 60% des travailleurs ayant comme résidence principale l'étranger sont mariés; ce qui est l'inverse de la situation observée pour l'ensemble des effectifs. Ramirez explique que très souvent les travailleurs saisonniers italiens se mariaient juste avant leur départ pour l'Amérique; voir *On the Move...*, p. 99.

et demi; on est loin des trois ans par engagement enregistrés à l'Alcan et ce, même si nos résultats totalisent la durée des trois premières embauches. Chez les Canadiens-Français, la durée est d'un peu moins de 10 mois. Peut-être faut-il y voir une des causes de ce mythe de l'absence de Canadiens-Français dans le milieu minier. Ils sont moins susceptibles que les autres d'y faire carrière. Cela dit, les performances de ces deux groupes rappellent qu'il faut éviter d'associer la courte durée du travail aux seuls travailleurs immigrants. La situation est beaucoup plus complexe.



En guise de conclusion, on peut se demander pourquoi cette brièveté du travail minier à l'Inco? Au départ, il convient d'annoncer deux séries de facteurs: ceux propres à l'entreprise et ceux relevant des caractéristiques intrinsèques des ouvriers-mineurs.

L'entreprise minière, plus que toute autre peut-être à l'exception de l'industrie de la construction, se caractérise souvent par de fortes inflexions de la production qu'accroissent les soubresauts des marchés internationaux et de l'industrie militaire. Les licenciements plus fréquents qu'ailleurs écourtent, va sans dire, la durée du travail. En outre, la structure occupationnelle de l'entreprise encourage cette brièveté puisqu'elle est dominée par des emplois non spécialisés et peu attrayants comme ces emplois de journaliers ou de rouleurs qui représentent 50% des occupations. On ne peut pas non plus écarter totalement la dangerosité du travail minier: les accidents et mortalités qui surviennent régulièrement dans les galeries et ailleurs laissent peut-être songeurs plus d'un ouvrier-mineur. Par ailleurs, cette forte mobilité demeure certes un handicap pour l'entreprise qui est souvent à la recherche de main-d'oeuvre.

Les principales caractéristiques des ouvriers-mineurs renforcent à l'envi leur forte mobilité. D'abord, ils sont jeunes pour la plupart et cherchent l'aventure ou plus simplement rêvent d'une situation meilleure. En tant que célibataires, ils ont moins de comptes à rendre et peuvent, sur un coup de tête, quitter sur le champ. La très grande majorité d'entre eux provient de l'extérieur de la région, ce qui signifie la nécessité de s'adapter et l'absence de support de la famille immédiate et élargie. Qui plus est, un bon nombre d'entre eux sont des travailleurs saisonniers qui participent à ces migrations transatlantiques et dont on attend le retour et le numéraire précieusement épargné.

Plus fondamentalement, cette mobilité explique les difficultés de syndiquer cette force ouvrière toujours de passage. Les courts séjours de la plupart d'entre eux — tout autant que la multiethnicité des ouvriers-mineurs¹ — freinent l'émergence d'une volonté de regroupement et de confrontation avec l'entreprise. Sans compter qu'une aristocratie ouvrière dominée par ceux d'origine anglo-saxonne, bien payée ou encore en position de commande, ne voit pas l'intérêt d'une syndicalisation.

À l'évidence, il faudrait poursuivre l'analyse et confronter les dossiers d'embauche des autres grandes entreprises régionales et ontariennes, comme l'Algoma Steel de Sault-Sainte-Marie, afin de mieux cerner les déplacements de la force ouvrière de cette période. Il s'agit là de tout un pan de l'histoire ouvrière encore largement méconnu.

¹ Voir Reg. Whitaker, *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Ottawa, Société historique du Canada, 1991, p. 10; Stanley Scott, «A Profusion of Issues...», p. 58.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires et publications officielles

Archives de l'International Nickel Company, Sudbury

- ◆ Boîte 084-10 (documents variés relatifs aux années 1913-1945: grilles salariales, division de la main-d'oeuvre par service, statistiques diverses reliées à la force de travail)
- ◆ Fiches d'engagement du personnel, 1912-1939 (boîtes 067-25; 067-26; 067-27; 067-28; 067-29; 067-33; 067-34)

Boîte 3, Baa-Basz
Boîte 4, Bat-Ben
Boîte 5, Beo-Blom
Boîte 6, Blon-Bour
Boîte 7, Bous-Bro
Boîte 8, Brot-Bur
Boîte 9, Bus-Carn
Boîte 10, Caro-Chay
Boîte 11, Chec-Cob
Boîte 12, Coc-Colz
Boîte 13, Crac-Dan
Boîte 35, Kuta-Lako
Boîte 36, Laks-Lauw
Boîte 37, Lauz-Len
Boîte 38, Leo-Lonz
Boîte 39, Loo-Lzy

- ◆ Livres de compte:

Cashbook B (mai 1887 à décembre 1889)
Cashbook C (janvier 1890 à juillet 1892)
Cashbook no 4 (août 1892 à avril 1897)
Cashbook no 5 (janvier 1898 à décembre 1900)
Cashbook 1901 à 1905
Cashbook 1904 à 1906
Cashbook 1906 à 1908
Cashbook 1908 à 1910
Cashbook 1911 à 1912

- ◆ Rapports d'accident: Letter Book, juillet 1912 à décembre 1913
- ◆ Registres de location, livres A et B (1912-1914)

Copper Cliff

- ◆ Rôles d'évaluation, 1903-1914

Ministère des mines de l'Ontario

- ◆ Rapports annuels du Bureau des mines, 1890 à 1920

Paroisse Saint-Stanislaus

- ◆ Registres de baptêmes et de mariages, 1901-1915

Recensements nominatifs du Canada

- ◆ 1891, cantons de McKim, de Snider, de Cartier et du village de Chelmsford
- ◆ 1901, ville de Sudbury, village de Chelmsford et des cantons McKim, Denison / Graham, Snider / Waters, Garson / Neelon / Broder / Dill, Blezard / Hanmer, Cartier / Hess / Levack / Dowling / Fairbanks, Dryden / Falconbridge / MacLennan, Balfour, Creighton, Drury, Tilton / Secord / Burwash, Norman / Capréol / Parkin / Creelman / Hutton / Wisner.

Monographies, articles et thèses

- BERTULLI, Margaret and Rae SWAN eds., *A Bit of the Cliff: A Brief History of the Town of Copper Cliff Ontario, 1901-1972*, Copper Cliff, 1982.
- AVERY, Donald, «*Dangerous Foreigners*»: *European Immigrant Workers and Labour Radicalism in Canada 1896-1932*, Toronto, McClelland and Stewart, 1979.
- AVERY, Donald, «Canadian Immigration Policy and the "Foreign" Navy, 1896-1914», Michael S. Cross et Gregory S. Kealy éd., *The Consolidation of Capitalism, 1896-1929*, Toronto, McClelland & Stewart, 1983, p. 47-73.
- AVERY, Donald H., *Reluctant Host: Canada's Response to Immigrant Workers, 1896-1994*, Toronto, McClelland & Stewart, 1995.
- BALDWIN, Doug, «A Study in Social Control: The Life of the Silver Miner in Northern Ontario», *Labour/Le Travailleur*, (1977): 79-106.
- BATTAGLINI, Sandra, «An Historical Study of Post-War Italian Immigrants in Sudbury», mémoire de spécialisation, Département d'histoire, université Laurentienne, 1994.

- BEACH, Noel, «Nickel Capital: Sudbury and the Nickel Industry, 1905-1925», *Laurentian University Review*, 6, no. 3 (juin 1974): 55-74.
- BÉLANGER, Roger, *Région agricole Sudbury-Nipissing*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, doc. 18, 1949.
- BERTHIAUME, Nicole, *Rouyn-Noranda: le développement d'une agglomération minière au coeur de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1981.
- BRAY, Matt, «The Province of Ontario and the Problem of Sulphur Fumes Emissions in the Sudbury District: An Historical Perspective», *Laurentian University Review*, 16, no 2 (février 1984): 81-90.
- BRAY, Matt, «A Company and a Community: The Canadian Copper Company and Sudbury, 1886-1902», dans *At the End of the Shift: Mines and Single-Industry Towns in Northern Ontario*, Matt Bray et Ashley Thomson dir, Toronto, Dundurn Press, 1992, p. 23-44.
- BRAY, Matt, «The 1910-1920», dans *Sudbury. Rail Town to Regional Capital*, C.M. Wallace et A. Thomson dir, Toronto, Dundurn Press, 1993, p. 86-112.
- BRYAN, Andrew, *The Evolution of Health and Safety in Mines*, London, Ashire Publishing, 1975, 192 p.
- CAROLI, Betty Boyd, «The Italians in the Cherry, Illinois, Mine Disaster», *Pane e lavoro: The Italian American Working Class*, Toronto, The Multicultural History Society of Ontario, 1980, pp. 67-79.
- CHOQUETTE, Robert, *L'Ontario français*, Montréal, Études Vivantes, 1980.
- CLEMENT, Wallace, *Hardrock Mining: Industrial Relations and Technological Change at Inco*, Toronto, McClelland and Stewart, 1981.
- COLILLI, Paul et Diana IUELE-COLILLI, «The Italian Cultural Presence in Sudbury», *A Luminous Mosaic: Italian Cultural Organizations*, Maddalena Kuitunen et Julius Molinaro, dir., Toronto, Centre for Italian Canadian Studies, 1993.
- CORKILL, E.T., «Safety Work at the Canadian Copper Company's Mines and Smelter» dans *Transactions of the Canadian Mining Institute*, Montréal, Council of the Secretary's Office, Vol XVIII, 1915, p. 278.
- CUMBO, Enrico, «Italians in Hamilton, 1900-40», *Polyphony*, vol. 7, no 2 (Fall-Winter 1985): 39-46.
- DE LA RIVA, Paul, «Les ouvriers-mineurs canadiens-français de l'International Nickel Company (INCO), 1886-1930», thèse de maîtrise en histoire, université Laurentienne, 1995.
- DENNIE, Donald, «Sudbury 1883-1946. A Social Historical Study of Property and Class», Ottawa, Carleton University, Ph.D., 1989.

- Exploration et enracinement en Ontario: 1610-1978*, Toronto, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1981.
- FOERSTER, Robert F., *The Italian Emigration of Our Times*, Cambridge, Harvard, 1919.
- GIBBS, G.W. et P. PINTUS, *Health and Safety in the Canadian Mining Industry*, Kingston, Centre for Resource Studies, 1978, 249 p.
- GILBERT, Angus D., «The 1920s», dans *Sudbury. Rail Town to Regional Capital*, C.M. Wallace et A. Thomson dir, Toronto, Dundurn Press, 1993, p. 113-137.
- GOLTZ, Eileen, «The Exercise of Power in a Company Town: Copper Cliff, 1886-1960», Ph.D. histoire, University of Guelph, 1989.
- GOLTZ, Eileen, «The Image and the Reality of Life in a Northern Company-Owned Town», *At the End of the Shift: Mines and Single-Industry Towns in Northern Ontario*, Matt Bray et Ashley Thomson dir, 1992, p. 62-91.
- GOLTZ, Eileen, «Copper Cliff», *Industrial Communities of the Sudbury Basin: Copper Cliff, Victoria Mines, Mond and Coniston*, Sudbury, Sudbury Historical Society, no 2, 1986, 1-22.
- GOSELIN, Paulette, «Les accidents de travail à la Canadian Copper Co., 1900-1920», mémoire de spécialisation, université Laurentienne, 1991, 69 p.
- GOURD, Benoît-Beaudry, *Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue, 1910-1950*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1981.
- GOURD, Benoît-Beaudry, *La mine Lamaque et le village de Bourlamaque. Une histoire de mine*, Rouyn, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, Travaux de recherche no 6, 1983.
- GRIMARD, Jacques et Gaétan VALLIÈRES, *Travailleurs et gens d'affaires canadiens-français en Ontario*, Montréal, Études Vivantes, 1986.
- HARNEY, Robert, «The Commerce of Migration», *Canadian Ethnic Studies*, vol. 9, no 1 (1977): 42-53.
- HARNEY, Robert, «Boarding and Belonging», *Urban History Review*, vol. 1, no 78 (1978): 8-37.
- HARNEY, Robert, «Men Without Women: Italian Migrants in Canada, 1885-1930», *Canadian Ethnic Studies*, vol. 11, no 1 (1979): 29-47.
- HARNEY, Robert, «Italians in Ontario», *Polyphony*, vol. 7, no 2 (Fall-Winter 1985): 1-6.
- HEATH Frances M. et Gail TESSIER, *50 Years of Labour in Algoma. Essays on Aspects of Algoma's Working-Class History*, Sault-Ste-Marie, Algoma University College, 1978, 178 p.
- HOVIS Logan et Jeremy MOUAT, «Western Hard Rock Miners and the Rise of Modern Mining, 1880-1930», conférence, *Third International*

- Mining History*, Colorado School of Mines, juin 1995 (à paraître dans *Technology & Culture*).
- HOWEY, Florence, *Pioneering on the C.P.R.*, 1938.
- IGARTUA, José E. et Marine de FRÉMINVILLE, «Les origines des travailleurs de l'ALCAN, 1925-1939», *Revue d'histoire de l'Amérique Française*, vol 37, no 2 (septembre 1983): 29-38.
- IGARTUA, José E., «La mobilité professionnelle des travailleurs de l'aluminium à Arvida, 1925-1940», *Labour/Le Travail*, 20, (automne 1987): 33-60.
- IGARTUA, José E., «Worker Persistence, Hiring Policies, and the Depression in the Aluminum Sector: the Saguenay region Québec, 1925-1940», *Histoire sociale-Social History*, vol. XXII, no 43 (mai 1989): 9-33.
- IUELLE-COLILLI, Diana, *I Friulani di Sudbury*, Toronto, Legas, 1994.
- KRATS, Peter V., «All That Glitters: Speculation and Development in the Minor Minerals of the Sudbury Area», *At the End of the Shift: Mines and Single-Industry Towns in Northern Ontario*, Matt Bray et Ashley Thomson dir., p. 45-62.
- LEBOURDAIS, D.M., *Sudbury Basin: The Story of Nickel*, Toronto, Ryerson, 1953.
- LEBOURDAIS, D.M., *Metals and Men*, Toronto, McClelland and Stewart, 1957.
- LEROUX, Roméo, *Le sol et l'agriculture du comté de Sudbury*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, doc. 1, 1942.
- LEYTON, Elliott, *Dying Hard. The Ravages of Industrial Carnage*, Toronto, McClelland and Stewart, 1975, 141 p.
- LINGENFELTER, Richard E., *The Hardrock Miners. A History of the Mining Labor Movement in the American West, 1863-1893*, Berkeley, University of California Press, 1974.
- MAIN, O.W., *The Canadian Nickel Industry; A Study in Market Control and Public Policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1955.
- McKAY, Ian, «The Realm of Uncertainty: The Experience of Work in the Cumberland Coal Mines, 1897-1927», *Acadiensis*, (automne 1986): 3-57.
- McLEOD ARNOPOULOS, Sheila, *Hors du Québec point de salut?*, Montréal, Libre Expression, 1982.
- MONTGOMERY, David, *The Fall of the House of Labour*, Cambridge, Maison des Sciences de l'Homme et Cambridge University Press, 1987.
- NELLES, H.V., *The Politics of Development*, Toronto, Macmillan, 1974.
- NELSON, Bill, dir., *Atlas of the Regional Municipality of Sudbury*, Sudbury, Canada Works, 1980.

- NEWELL, Dianne, *Technology on the Frontier: Mining in Old Ontario*, Vancouver, University of British Columbia, 1986.
- NOTARIANNI, Philip F., «Italian Involvement in the 1903-04 Coal Miners' Strike in Southern Colorado and Utah», *Pane e lavoro: The Italian American Working Class*, Toronto, The Multicultural History Society of Ontario, 1980, pp. 47-65.
- PALMER, Bryan D., *Working-Class Experience: The Rise and Reconstitution of Canadian Labour, 1800-1980*, Toronto, Butterworth & Co., 1983.
- PAQUIN, Normand, *L'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, (2e édition), Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1981.
- PIVA, M.J., «The Workmen's Compensation Movement in Ontario», *Ontario History*, vol. 67, no 1, (March, 1975): 39-56.
- RADFORTH, Ian, *Bushworkers and Bosses: Logging in Northern Ontario, 1900-1980*, Toronto, University of Toronto Press, 1987.
- RAMIREZ, Bruno, «Montreal's Italians and the Socio-Economy of Settlement, 1900-1930: Some Historical Hypotheses», *Urban History Review*, vol. 10, no 1 (juin 1981): 39-48.
- RAMIREZ, Bruno et Michele DEL BALZO, «The Italians of Montreal: From Sojourning to Settlement, 1900-1921», *Little Italies in North America*, Robert Harney et Vincenza Scarpaci, dir., Toronto, The Multicultural History Society of Ontario, 1981, pp. 63-84.
- RAMIREZ, Bruno, *Les premiers Italiens de Montréal: L'origine de la Petite Italie du Québec*, Boréal Express, Montréal, 1984.
- RAMIREZ, Bruno, «Brief Encounters: Italian Workers and the CPR», *Labor/Le Travail*, 17 (printemps 1986): 9-27.
- RAMIREZ, Bruno, «Ethnic Studies and Working Class History», *Labor/Le Travail*, no 19 (printemps 1987): 45-48.
- RAMIREZ, Bruno, «Migration and Regional Markets 1870-1915: The Quebec Case», *Class, Community and the Labour Movement: Wales and Canada, 1850-1930*, Deian R. Hopkin et Gregory S. Kealy eds., LAFUR\CCLH, 1989: 119-133.
- RAMIREZ, Bruno, *Par monts et par vaux: Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914*, Montréal, Boréal, 1991.
- SCOTT, Stanley, «A Profusion of Issues: Immigrant Labour, the World War, and the Cominco Strike of 1917», *Labor/Le Travailleur*, (1977): 54-78.
- SEAGER, Allen, «Miners' Struggles in Western Canada: Class, Community, and the Labour Movement, 1890-1930» *Class, Community and the Labour Movement: Wales and Canada, 1850-1930*, Deian R. Hopkin et Gregory S. Kealy eds., LAFUR\CCLH, 1989: 160-198.

- SEAGER, Allen, «Class, Ethnicity and Politics in the Alberta Coalfields, 1905-1945», *Struggle a Hard Battle: Essays on Working-Class Immigrants*, Dirk Hoeder ed., DeKalb, Ill, 1986, p. 304-321.
- SMITH, Philip, *Harvest from the Rock: a History of Mining in Ontario*, Toronto, Macmillan, 1986.
- SOLSKI, Mike et John SMALLER, *Mine Mill: The History of the International Union of Mine, Mill and Smelter Workers in Canada Since 1895*, Ottawa, Steal Rail, 1984.
- STEEDMAN, Mercedes, Peter SUSCHNIGG et Dieter K. BUSE, dir., *Hard Lessons. The Mine Mill Union in the Canadian Labour Movement*, Toronto, Dundurn Press, 1995.
- STELTER, Gilbert A., «The Origins of a Company Town: Sudbury in the Nineteenth Century», *Laurentian University Review*, 3, no 1 (février 1971): 3-37.
- STELTER, Gilbert A., «Community Development in Toronto's Commercial Empire: The Industrial Towns of the Nickel Belt, 1883-1931», *Laurentian University Review*, 6, no 3, (juin 1974): 3-53.
- SUGIER, Fabrice, *Mineurs des Cévennes*, tome I, Montpellier, Éditions Espace-Sud, 1993.
- SWIFT, Jamie, *The Big Nickel: Inco at Home and Abroad*, Kitchener, Between Lines, 1977.
- TEMELINI, Walter, «The Italians in Windsor», *Polyphony*, vol. 7, no 2 (Fall-Winter 1985): 73-79.
- VALLIÈRES Marc, *Des mines et des hommes: Histoire de l'industrie minérale québécoise*, Québec, Les Publications du Québec, 1989.
- WALLACE, Carl, «The 1880s», dans *Sudbury. Rail Town to Regional Capital*, C.M. Wallace et A. Thomson dir, Toronto, Dundurn Press, 1993, p. 11-32.
- WHITAKER, Reg., *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Ottawa, Société historique du Canada, 1991.
- WINDSOR, Fred, «Health and Safety in the Newfoundland Deep Sea Fishery, 1900-1985», St-John, Memorial University, Ph.D., 1988.
- ZUCCHI, John, «Società italiana di Copper Cliff», *Polyphony*, vol. 2, no 1 (Winter 1979): 29-30.
- ZUCCHI, John, «Mining, Railway Building and Street Construction: Italians in Ontario before World War One», *Polyphony*, vol. 7, no 2 (Fall-Winter 1985): 7-13.
- ZUCCHI, John, *Italians in Toronto*, Kingston, Université Queen's et Montréal, Université McGill, 1988.

REVUE DU NOUVEL ONTARIO
PROTOCOLE DE SOUMISSION D'ARTICLES

A. ÉNONCÉ DE MISSION DE LA REVUE

La Revue du Nouvel Ontario est une revue interdisciplinaire qui publie des articles de fond, des résultats de recherche et des rapports de lecture d'intérêt franco-ontarien. De ce fait, la revue se veut un forum scientifique pour tous les chercheurs et toutes les chercheuses dont l'objet de recherche est l'Ontario français dans toutes ses dimensions.

B. LES MANUSCRITS

1. Format et longueur: Les manuscrits doivent être présentés sur une disquette DOS/WP 5.1 (5 1/4 ou 3 1/2). Ils ne doivent pas dépasser 30 pages (environ 23 000 mots) pour les articles et 3 pages (environ 1900 mots) pour les rapports de lecture. Les manuscrits dactylographiés ne sont pas acceptés.

2. Droits de citer: Les auteurs d'articles sont responsables de l'obtention des autorisations de citation, de reproduction, etc. quand des droits d'auteur s'appliquent.

3. Originalité: La revue a pour politique de ne publier que des articles inédits. Cette clause s'applique aussi quand l'article est simultanément soumis à plus d'une revue.

C. L'ARTICLE

1. Tableaux....: Les tableaux, graphiques, cartes, etc. doivent être consignés dans des fichiers séparés et présentés sur des feuilles séparées. Il est conseillé d'indiquer la place que doit prendre chaque tableau, graphique, etc. dans l'article. Pour cela il est important que vos pièces à insérer soient numérotées.

2. Citation: Si la citation est de cinq lignes ou plus, elle doit être inscrite, sans guillemets, en retrait par rapport au texte. Si la citation est de moins de cinq lignes, elle doit être guillemetée et intégrée au texte. À la fin de la citation, on fournit, entre parenthèses, le nom de l'auteur, l'année et la page (Chomsky, 1988: 35). Si le nom de

l'auteur fait partie du texte, on indique l'année et la page entre parenthèses à la fin de la citation (1988: 35).

3. Référence contextuelle: La référence contextuelle est souhaitable quand elle ne dépasse pas un seul nom et une seule date [i.e. Bourdieu (1990) estime que...]. Toutefois, au delà de ce seuil de tolérance, la référence contextuelle devient une entrave à lisibilité. Dans ce cas, il est conseillé d'en faire une note infrapaginale. Dans les références infrapaginales, les abréviations de renvoi (ibid, idem...) ne sont pas acceptables. Il est conseillé d'indiquer toujours les noms d'auteurs, les dates et les pages même si l'information est répétitive.

4. Notes: Toutes les notes doivent être en bas de page. Les notes bibliographiques ne doivent contenir que le nom de l'auteur, l'année et la page, le cas échéant; le détail bibliographique se retrouvant dans la bibliographie elle-même.

D. LA BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrage ou article d'un seul auteur:

(a) **Nom, Prénom (Année):** Titre de l'ouvrage. Numéro de l'édition. Lieu d'édition: Maison d'édition, XXX p.

(b) **Nom, Prénom (Année):** Titre de l'article, en Nom & Prénom du rédacteur: Titre de l'ouvrage. Lieu d'édition: Maison d'édition, p. XX-XX

(c) **Nom, Prénom (Année):** Titre de l'article, en Nom de la revue. Lieu d'édition: Maison d'édition, Volume (Numéro): XXX-XXX

2. Ouvrage ou article de deux auteurs ou plus

Nom, Prénom et Prénom Nom (Année): [suite 1(a), 1(b), 1(c)]

3. Plus d'un ouvrage ou article d'un même auteur publiés la même année

Nom, Prénom (Année a): [suite 1(a), 1(b), 1(c)]

Nom, Prénom (Année b): [suite 1(a), 1(b), 1(c)]

E. SOUMISSION

1. Adresse: Toute soumission doit être faite à l'adresse suivante:
Directeur de la Revue du Nouvel-Ontario
Institut Franco-Ontarien
Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey
Sudbury (Ontario) P3E 2C6

2. Copies: Il faut faire parvenir trois (3) copies du manuscrit et la disquette formatée DOS/WP 5.1. Les copies du manuscrit ne doivent pas contenir le nom de l'auteur. Les copies du manuscrits doivent être à double interligne.

3. Page-couverture: Il faut inclure une page-couverture contenant le nom de l'auteur et son institution. Elle doit indiquer si le texte a servi de discours prononcé lors d'un colloque ou d'une conférence, etc. Si tel est le cas, il faut indiquer le nom, la date et la place de l'événement.

4. Résumé: Il faut inclure un résumé de l'article d'une page à double interligne (environ 330 mots)

F. PUBLICATION

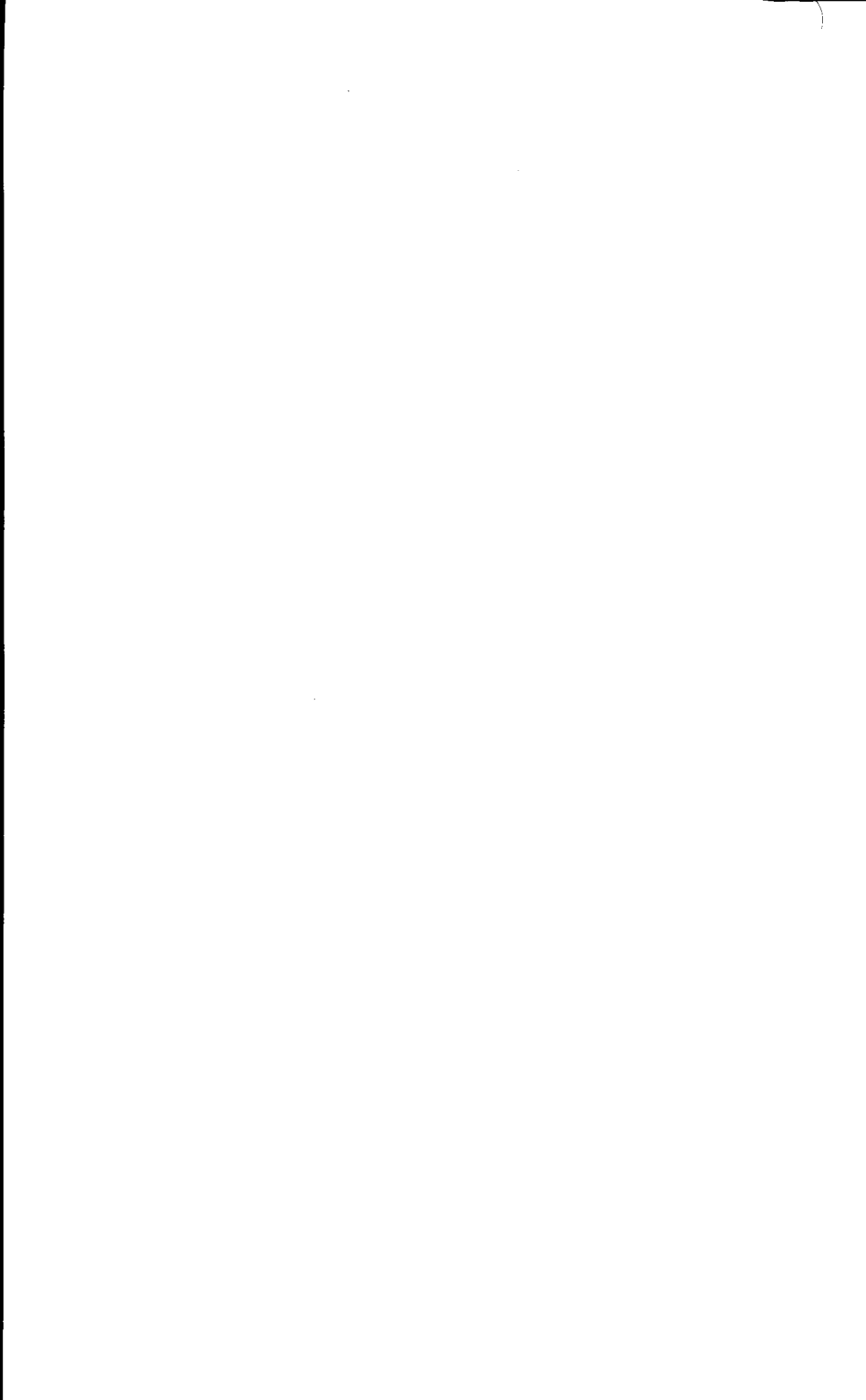
1. Évaluation: Les manuscrits sont évalués par trois spécialistes externes.

2. Correction d'épreuves: Une fois l'article accepté, les épreuves sont envoyées à l'auteur qui se chargera d'apporter les corrections mineures qui s'imposent. À cette étape, aucun changement de fond n'est permis.

3. Délais: Entre l'acceptation de l'article et sa publication, il faut compter un délai de quatre à six mois.

4. Droits d'auteur: Les droits d'auteur appartiennent exclusivement au Comité de rédaction de la Revue du Nouvel-Ontario.

5. Rémunération: La politique de la revue consiste à ne pas rémunérer les travaux soumis à la publication. Toutefois, en guise de reconnaissance, la revue offre un numéro gratuit de la revue et cinq tirés à part de l'article à l'auteur d'un article. Quant à l'auteur d'un rapport de lecture, il recevra seulement un numéro gratuit de la revue.





Présentation

Guy Gaudreau

Les Canadiens-Français et le travail minier dans la région de Sudbury, 1886-1912

Paul de la Riva

Les Italiens de Copper Cliff, 1886-1912

Karey Reilly

Les accidents de travail à la Canadian Copper Company, 1900-1920

Paulette Gosselin

Les ouvriers-mineurs de Sudbury (1912-1930): le Cas de l'International Nickel Company

Paul de la Riva et Guy Gaudreau